

GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Le numéro : 35 F

Bimestriel n° 96 – 16e année – novembre-décembre 1997

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 96
novembre-décembre 1997

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
39-41, rue de la Harpe
Tél. : 02.32.33.22.33

Directeur de la publiction :
Georges PELLETIER
Secrétaire de rédaction :
Claude VIRLOUVET
Secrétaire :
Françoise BERANGER
Avec la collaboration
pour ce numéro de
S. BOULOUQUE
G. DOUART
E. COMMUN
L. DOUSSIN
O. GOMOLINSKY
C. JACQUIER
J.-J. LEDOS
G. PELLETIER
J. RAVIER
J. SIGOT

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les articles publiés dans cette
revue sont résumés et indexés
dans HISTORICAL ABSTRACTS
and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris - Tél. 01.40.24.21.31

Imprimé en France

Secrétariat de rédaction
et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

EDITORIAL

La loi sur les 35 heures n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre. Elle provoque la colère des nantis alors que les futurs bénéficiaires n'osent pas trop afficher leur approbation. "Tas de fainéants, pensent les premiers, c'est pas comme ça qu'on développera notre économie, au contraire, les faillites engendreront le chômage et on placera notre argent à l'étranger..."

Nos lecteurs connaissent bien la musique. Rappelez-vous – de nombreux articles ont été publiés dans Gavroche sur ce sujet –, chaque conquête sociale provoqua les mêmes réactions : restriction du temps de travail des enfants et des femmes au XIXe siècle, les 8 heures en 1906, la semaine de 40 heures et les congés payés en 1936... Le concert des lamentations se diluait peu à peu dans l'euphorie d'une économie renaissante.

Admettons, pour être sincères, que ce genre de décision n'est pas sans créer de ci de là quelques problèmes, mais qu'en est-il en réalité ?

Les travailleurs peuvent être classés en deux catégories : ceux qui sont satisfaits de leur sort, et ceux qui subissent. Ceux qui partent au boulot le cœur à l'aise et ceux qui partent contraints et forcés "contents d'avoir un job". On comprend que ces derniers accueillent la loi à bras ouverts d'autant qu'ils feraient un peu de place aux chômeurs, puisque c'est dans l'esprit de la loi !

Les "sans-travail" peuvent également être classés en deux catégories : ceux qui sont satisfaits de leur condition, puisque c'est justement leurs revenus (financiers ou autres) qui les contraignent à l'oisiveté (*), et les laissés pour compte qui feraient n'importe quoi pour entrer dans la catégorie des travailleurs "qui subissent".

On voit bien, à la lecture de ce qui précède, qu'une plus juste répartition du travail, des biens de consommation et des profits permettrait à tout un chacun de trouver une occupation de son choix, même – et peut-être surtout – si cette occupation n'offre pas forcément un caractère de "rentabilité".

L'expérience des "trocs" réalisée un peu partout dans le pays est à ce niveau très instructive : services ou marchandises s'échangent à la satisfaction de tous, et chacun participe pour contrer la misère ou aider son prochain ; plus d'argent, une monnaie d'échange baptisée de n'importe quel nom. N'est-ce pas là la véritable "économie libérale" du peuple ?

Applaudissons ces initiatives et faisons en sorte que nos dirigeants – sous prétexte de manque à gagner, ne viennent en briser la mécanique.

Autre sujet d'actualité incontournable, le procès Papon. Ce valet pétino-gaulliste nous laisse plutôt indifférent, contrairement à la classe politique prise de panique devant l'odeur du caca remué. La voilà qui vocifère et s'agite en tous sens craignant de voir le procès se retourner plus ou moins contre elle.

Silence plutôt. Que la justice fasse enfin son travail envers les victimes. Elles seules comptent vraiment. Pour ne pas les oublier, Gavroche publie des témoignages souvent inédits sur la déportation. Ce ne sera pas le cas dans ce numéro qui commence par vous inviter à suivre May Picqueray partie à Moscou à 24 ans comme déléguée syndicale. C'est ensuite la descente au fond des mines de Brassac qui engloutissaient l'argent de patrons bizarrement intéressés par ces affaires déficitaires. On verra pourquoi... Voyage également dans cette "République des instituteurs" en 1848 qui marqua pour beaucoup le début de leur engagement politique.

Avant de lire l'inattendu hommage d'un libertaire à Albert Camus alors qu'il recevait son prix Nobel, le récit vivant et coloré de soldats-infirmiers à bord de leur train sanitaire nous ramène à ces années 40 et l'on repense à ces autres trains qui partirent vers l'innommable.

(*) Ils sont plus nombreux qu'on ne l'imagine et on en connaît qui touchent le RMI.

PENSEZ A VOUS REABONNER

De nombreux abonnements se terminent avec ce numéro et si, comme l'an dernier, vous pouviez nous éviter de vous adresser un bulletin de réabonnement, nos coûts s'en trouveraient allégés.

Merci de nous adresser avant le 10 décembre :

- soit directement un chèque bancaire ou postal au nom des Editions Floréal ;

- soit mieux, nous virer le montant de l'abonnement par chèque postal à Floréal, Rouen 5027 58 E, en spécifiant sur le talon : Réabonnement 98.

Si comme l'an dernier, ce petit effort demandé à chacun de vous, reçoit le même bon accueil, la poursuite de notre activité s'en trouvera un peu plus facilitée toujours en maintenant nos tarifs actuels sans augmentation depuis cinq années.

Grand merci à tous ceux qui n'ont pas à tenir compte de cette demande puisqu'ils nous ont déjà adressé le règlement de leur abonnement.

Et, si vous souhaitez continuer à lire "Gavroche" alors que vous vous trouvez plutôt gêné financièrement, adressez-nous ce que vous pouvez. Nous compenserons avec des abonnements de soutien qui nous parviennent tous les ans comme autant d'encouragements. Merci à ces généreux donateurs.

May Picqueray, une syndicaliste libertaire, à Moscou



May Picqueray, Moscou, 1922.

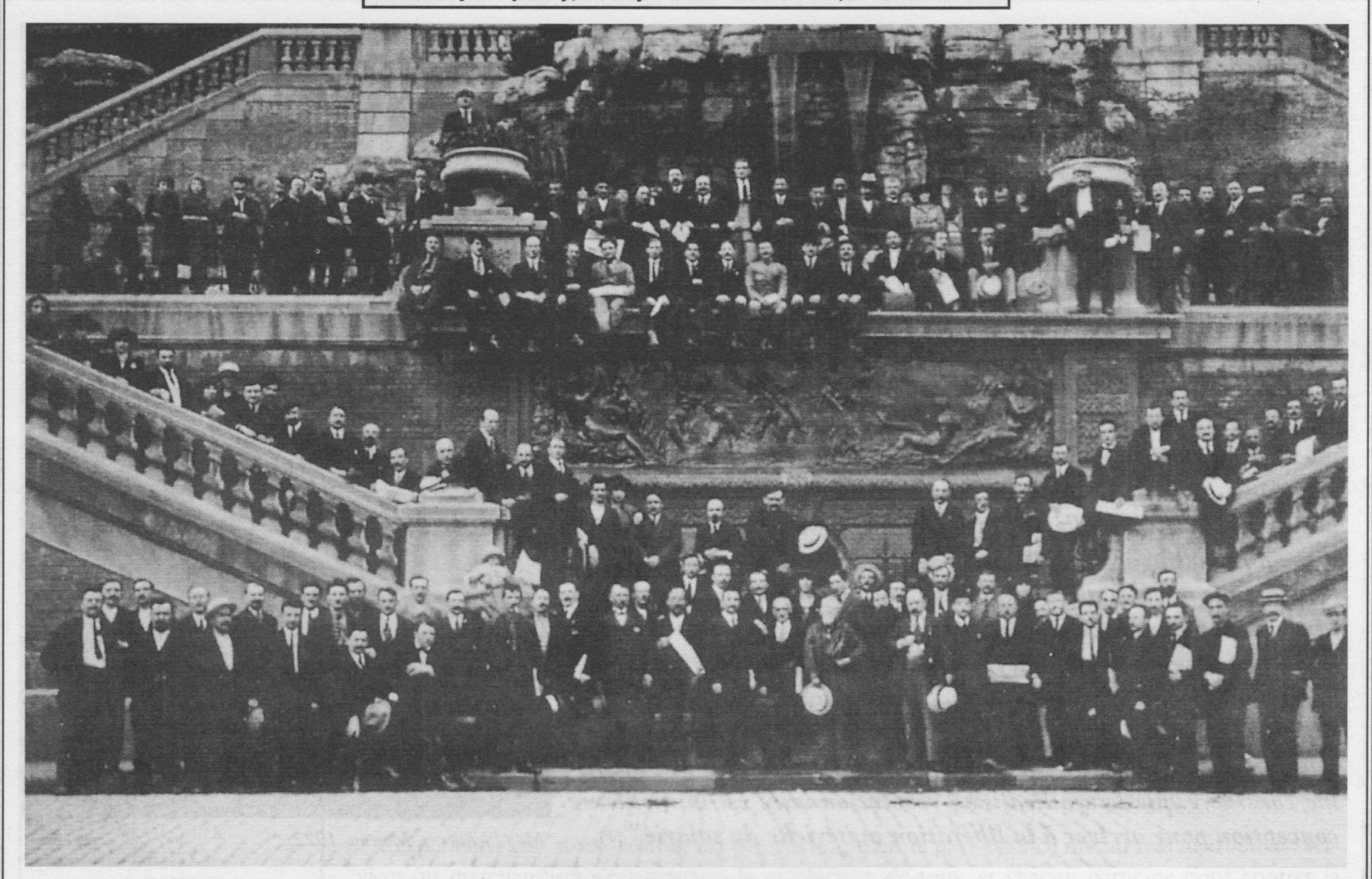
En 1922, quand May Picqueray fut envoyée à Moscou en tant que déléguée de la Fédération unitaire des métaux pour assister à la conférence préliminaire à la création d'une internationale de la métallurgie, elle avait vingt-quatre ans. Marie-Jeanne Picqueray, dite May, est née, en 1898, à Savenay, en Loire-Inférieure, dans un milieu modeste. Elle fut acquise à l'anarchisme vers l'âge de vingt ans, subjuguée par le verbe de Sébastien Faure, celui qu'elle considéra comme son "père spirituel", à une période marquée par la prise du pouvoir par les bolcheviks en Russie. En jeune prosélyte de la pensée anarchiste, May Picqueray se tourna tout naturellement vers le militantisme syndical dont l'attirance s'inscrit dans une tradition libertaire, de par ses origines mêmes. Sébastien Faure n'écrivait-il pas : "au point de vue économique, l'anarchisme considère que le syndicalisme révolutionnaire est la meilleure conception pour arriver à la libération matérielle du salarié" *(1).*

L'année 1922 fut une année cruciale dans l'histoire du syndicalisme, marquant la fin définitive de vingt-sept années d'unité syndicale, et la bataille autour du maintien ou du dépassement de la Charte d'Amiens conclue en 1906. C'est dans ce contexte de recomposition syndicale que May Picqueray entra au syndicat de la Fédération unitaire des métaux, en avril 1922, dès sa création. Argence, Ferré et Chevalier, trois syndicalistes révolutionnaires, fortement attachés à l'indépendance absolue du syndicalisme, avaient été élus secrétaires fédéraux. L'entrée de May Picqueray dans le mouvement syndical s'effectua par une voie oblique, elle devenait "fonctionnaire syndicale". En sa qualité de sténo-dactylo, elle assista au Congrès constitutif de la nouvelle C.G.T. qui se tint, à Saint-Étienne, du 25 juin au 1er juillet 1922 (2). Le congrès fut le théâtre d'une lutte de tendance âpre. Deux questions litigieuses y furent débattues. La première portait sur la place que devrait occuper le syndicalisme dans la future organisation sociale. La deuxième, autrement plus polémique, concernait les modalités d'adhésion à l'Internationale syndicale rouge (I.S.R.) : devait-elle être conditionnée à la suppression de l'article 11 qui établissait la liaison organique entre l'International syndicale et l'Internationale communiste (I.C.) ? Les anarchistes ne s'y trompèrent pas, qui annonçaient que le congrès de Saint-Etienne allaient être le lieu d'enjeux cruciaux : soit les délégués adoptaient des statuts affirmant la libération de la tutelle politique, soit la thèse du "syndicalo-communisme" l'emportait et "la gangrène politique [continuerait] à ronger et à désagréger le corps syndical" (3). Le Congrès de Saint-Étienne sonna la perte d'influence de ceux que l'on nommera ultérieurement les anarcho-syndicalistes, et des anarchistes au sein du mouvement syndical, et marqua la nette victoire de l'alliance entre les communistes et le groupe de *La Vie ouvrière* animé, depuis le départ de Pierre Monatte, par Gaston Monmousseau.

En parallèle à la question de l'adhésion à l'I.S.R., se posait celle de la nécessité de coordonner les efforts de chaque syndicat sur le plan international (4). Le Syndicat unitaire de la métallurgie y était particulièrement favorable. La création de la Fédération internationale des ouvriers des métaux se présentait sous un jour plutôt propice. Mais les exigences du syndicat français étaient strictes, faisant valoir la position d'un syndicalisme se suffisant à lui-même, indépendant du politique ; la Fédération unitaire des Métaux déclarait : "nous ne pouvons donner notre adhésion qu'à une Fédération internationale totalement indépendante des partis politiques et qui ne devra adhérer elle-même à l'I.S.R. que si celle-ci abandonne toute liaison avec une internationale politique" (5). Lucien Chevalier fut désigné comme délégué pour représenter le syndicat à la conférence préliminaire, qui devait se dérouler à Moscou, consacrée à la constitution d'une Internationale métallurgiste. Il lui avait été demandé, par ailleurs, "de profiter de son séjour en Russie pour étudier les conditions de travail". Pour lui faciliter la tâche, une "employée" lui était adjointe. Ce fut May Picqueray qui fut choisie, pour sa maîtrise de la langue anglaise ; elle "était susceptible de rendre davantage de services qu'un militant qui n'aurait pas eu ses connaissances" (6).

1922 : les anarchistes et la Révolution russe

Le premier mouvement des anarchistes, à l'annonce des événements en Russie, avait traduit leur enthousiasme. La Révolution, qui avait éclaté en Russie,



contre toute attente, sonnait-elle la réconciliation tant attendue, des courants autoritaire et anti-autoritaire ? Le mot d'ordre de Lénine, "Tout le pouvoir aux Soviets", inaugurant - semblait-il - un système politique réellement égalitaire, la démocratie directe, ne justifiait-il pas un franc soutien à cette révolution ? A l'instar de Victor Serge, des militants libertaires se tournèrent vers le bolchevisme, en signe de reconnaissance pour l'œuvre accomplie. May Picqueray, dans ses mémoires, se souvenait de la période d'euphorie qui s'empara des révolutionnaires : "Cette révolution avait provoqué tant d'enthousiasme, tant d'espérance en une société meilleure ! Pour nous, c'était une ère nouvelle qui, de Russie, allait submerger le monde. [...] Je dois dire que, comme beaucoup, j'ai cru que le « grand soir » était arrivé là-bas. Pourquoi pas chez nous (7) ? "

Christiane Jospin, dans son travail consacré aux anarchistes français face à la révolution russe et à l'expérience soviétique, voit dans la prise de position de Sébastien Faure, dans une série d'articles intitulés "Mon opinion sur la dictature", publiés à partir de décembre 1920, la date marquant "le début d'une rupture quasi officielle entre anarchistes et bolcheviks" (8). Sébastien Faure tentait d'y éclaircir la position qu'il avait jusque là adoptée : il avait pris "le parti de fermer provisoirement les yeux sur les erreurs, les fautes ou les crimes du parti communiste en Russie et de ne les ouvrir publiquement que sur les vertus et les bienfaits de la Russie révolutionnaire" (9). Le mouvement libertaire, fasciné, dans un premier temps, par la révolution russe, opéra un revirement déterminant. Tant que celle-ci demeurait menacée, les forces révolutionnaires avaient été unies pour la soutenir. A la fin de l'année 1920, l'assise de la Révolution s'était sensiblement consolidée ; désormais, les oppositions entendaient se faire entendre. Mais, c'est surtout une meilleure connaissance de la situation en Russie qui détermina cette rupture. Des militants s'étaient rendus sur place, informaient de ce qu'ils avaient vu. Dans le même temps, de nombreux anarchistes russes expulsés témoignaient de l'attitude des bolcheviks à leur égard et envers tous ceux qui pouvaient apparaître comme des opposants. Au cours des mois qui précédèrent le départ de Chevalier et Picqueray en Russie, *Le Libertaire* multiplia les articles consacrés à l'évolution néfaste de la Révolution. Il publia notamment un appel signé d'anarchistes allemands et d'exilés russes, parmi lesquels on relevait les signatures d'Alexandre Berkman, d'Emma Goldman, de Rudolf Rocker, de Augustin Souchy, d'Alexandre Schapiro, de Voline. Cet appel était adressé au prolétariat mondial pour que celui-ci protestât contre "la barbarie inhumaine du gouvernement russe", et se poursuivait ainsi : "Les travailleurs russes souffrent des maux indescriptibles sous le joug du despotisme qui étouffe au nom de la « Dictature du prolétariat ». Affaiblis par les guerres et par la famine, ils n'ont plus de forces pour défendre leur liberté et leur dignité. Les mots manquent pour vous décrire toutes les horreurs des prisons bolchevistes" (10). *Le Libertaire* avait par ailleurs, informé ses lecteurs de l'arrestation de l'anarchiste et syndicaliste russe, Alexandre Schapiro, membre du Bureau international des syndicalistes révolutionnaires (11). Le journal anarchiste mena également une campagne de réhabilitation en faveur de Nestor Makhno, accusé injustement d'antisémitisme. Pour M-NE (12), qui faisait part de son opinion dans *Le Libertaire*, la rumeur d'antisémitisme était l'œuvre du pouvoir communiste dans le but d'affermir son autorité, excitant "une partie des travailleurs contre l'autre" (13).

L'heure n'était plus aux doutes et c'est dans un climat de suspicion que May Picqueray et Lucien Chevalier se rendirent à Moscou, crainte renforcée par le souvenir de la mort de trois délégués syn-

dicalistes français, Louis Bertho dit Lepetit, Marcel Vergeat et Raymond Lefebvre, qui, partis en juillet 1920 participer au deuxième congrès de l'I.C., avaient disparus en mer au large de Mourmansk, dans des conditions obscures. L'annonce du drame avait provoqué une très vive émotion en France ; la presse avait longuement commenté l'événement, de nombreuses spéculations avaient été formulées dont celle de l'attentat bolchevik, thèse reprise par May Picqueray dans ses mémoires (14). Avec un sens éprouvé de la mesure, Gaston Leval écrivait en 1952 : "Rien ne me permet de l'affirmer... Mais en toute conscience rien ne me permet de le nier absolument" (15). Le mystère subsiste.

"C'est donc nantis de mille recommandations de nos camarades venus nous accompagner à la gare, que nous prîmes le train. Pierre Besnard, par exemple, me conseilla « de regarder derrière moi, et de numéroter mes abattis ». Nous étions anxieux de savoir ce que nous allions trouver au bout du parcours, en cette fin d'année 1922" (16).

Une déléguée au deuxième congrès de l'I.S.R.

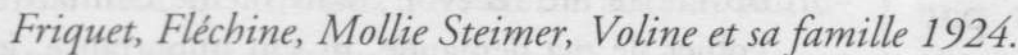
La Fédération panrusse des métallurgistes organisa une conférence en vue de créer une Internationale de la Métallurgie ; celle-ci devait se tenir en marge du deuxième congrès de l'I.S.R. La Fédération unitaire des métaux était convoquée. Le 5 novembre 1922, le Comité National mandatait Lucien Chevalier. May Picqueray était désignée pour le seconder. Sur son mandat, une note manuscrite avait été ajoutée : "La camarade May Schneyder ne se rend pas à Moscou comme compagne mais comme déléguée", celle-ci devant lever l'équivoque sur sa présence auprès de Chevalier, mais indiquait, par là même, l'incongruité d'une présence féminine dans un univers presque exclusivement masculin (17). Le passeport de May Picqueray lui avait été refusé, elle n'était en possession que d'un simple sauf-conduit, valable jusqu'à Cologne. Néanmoins, elle poursuivit son voyage jusqu'à Berlin où elle s'occupa de l'obtention d'un passeport à l'Ambassade de Russie. La délivrance de celui-ci fut longue et difficile, Chevalier écrira : "j'ai vu le moment où nous ne pourrions continuer le voyage à deux" (18).

A Berlin, ils rendirent visite aux militants syndicalistes-révolutionnaires, Rudolf Rocker et Augustin Souchy, qui avaient organisé le Congrès anarchiste international, tenu dans cette ville deux ans auparavant. Ils rencontrèrent également Emma Goldman et Alexandre Berkman. Ces derniers étaient arrivés depuis peu dans la capitale allemande (en avril 1922), après leur expulsion de Russie. Ils leur décrivirent la situation, leur parlèrent de la "terreur exercée par les bolcheviks qui se conduisaient comme des bandits de grand chemin", selon l'expression de May Picqueray (19), parlèrent de la révolte de Kronstadt et de la répression qui s'en était suivie, événement qui avait suscité peu d'écho dans *Le Libertaire*.(20). Ils leur confièrent des adresses d'amis vivant dans la clandestinité et les informèrent de l'arrestation récente de deux jeunes anarchistes russes, Mollie Steimer et Senya Flechine, qui comme eux avaient vécu aux États-unis, et qui avaient, en novembre 1921, gagné la Russie, espérant y trouver la Révolution. Ces derniers avaient créé une société d'entraide aux prisonniers anarchistes, la Croix Noire, qui avait reçu, dans un premier temps, l'assentiment du gouvernement bolchevik. Depuis le premier novembre 1922, ils étaient emprisonnés à Pétrograd. Emma Goldman et Alexandre Berkman leur demandèrent de tenter d'intercéder en leur faveur, comme étaient intervenus, avec succès, des délégués syndicaux, venus assister aux travaux préparatoires à la fondation de l'I.S.R., pour obtenir la libération du militant anarchiste Voline.

Ils parvinrent en Russie le 15 novembre 1922 (21). A Moscou, Monmouseau les attendait sur le quai de la gare (22) ; ils furent conduits dans leurs hôtels respectifs, May Picqueray logea à l'Hôtel Lux, rue Tverskaïa, qui était le centre d'accueil des délégations étrangères et qui deviendra dans les années vingt et trente le lieu où seront logés les représentants de l'Internationale communiste. Tous les délégués furent invités à un repas de réception au Kremlin qu'elle décrira dans son livre, avec une certaine candeur, éblouie par le luxe et la noblesse du lieu :



Stein, Emma Goldman, Sacha Berkman, Mollie (May est à Melun).



Friquet, Fléchine, Mollie Steimer, Voline et sa famille 1924.





Le procès de Germaine Berton.

> Le soir de notre arrivée, toutes les délégations se trouvaient réunies au Kremlin, cité dans la cité, dans la grande salle à manger des tsars, dans un cadre fastueux difficile à décrire : des boiseries dorées, d'immenses glaces, des lustres, des cristaux ; les tables étaient garnies de hors-d'œuvres de toutes sortes et nous pensions qu'ils constitueraient tout notre repas. La disette, la famine même, faisait rage en Russie. Nous nous estimions gâtés et fîmes honneur aux blinis, aux poissons fumés et autres bonnes choses du pays. Aussi quelle fut notre stupéfaction de voir par la suite des viandes rôties, servies à profusion, que pour ma part je refusai, ayant satisfait mon appétit. Je pensais dans ma petite tête, que ce repas d'accueil était exceptionnel. (23)

Le lendemain, le même luxe fut étalé. May Picqueray, outrée par l'attitude de ses camarades qui festoyaient sans se soucier de la misère visible dans les rues de Moscou, monta sur la table et les interpella vigoureusement.

Le 19 novembre, s'ouvrit le deuxième congrès de l'I.S.R. Mais dès le 20 novembre, dans une lettre adressée à Théo Argence, Lucien Chevalier faisait part de sa déception quant au déroulement de la réunion. L'adhésion de la C.G.T.U. à l'Internationale de Moscou était déjà, de fait, signée, indiquant que "la délégation [participait], avant que le cas français [fût] tranché, aux travaux de commissions et que même Monmousseau [était] désigné comme président pour une séance du Congrès". Quant aux possibilités de création d'une Internationale d'industrie, il témoignait son pessimisme, avant même que les discussions ne s'engageassent, "la Russie y étant opposée et les centrales ici présentes n'ayant pas l'air d'y être décidées non plus" (24). A la première conférence des métallurgistes, Lucien Chevalier intervint pour présenter la situation des métallurgistes en France. Son discours se terminait par : "Vive la révolution sociale", qui fut traduit en anglais en termes marxistes par : "Vive la dictature du prolétariat", comme le fit remarquer May Picqueray (25). Il intervint une seconde fois, pour présenter sa thèse sur l'offensive capitaliste et les conclusions qu'il en tirait ; il appuya son argumentation sur la nécessité de "faire le sacrifice de nos tendances et conceptions personnelles pour laisser à chacun la possibilité de travailler à la révolution sociale et rendre nos relations plus cordiales dans la confiance réciproque. La révolution ne peut être le monopole de quelques uns, ou ce ne sera pas une révolution" ; il poursuivait par une attaque contre l'attitude de Monmousseau dont le discours n'avait été "qu'un long réquisitoire contre les anarchistes", et concluait ainsi : "je répète que nous devons faire abstraction de certaines conceptions personnelles. La Révolution mérite bien ce sacrifice" (26). Le projet de constitution d'une Internationale métallurgiste se solda par un échec ; selon Lucien Chevalier des ordres de l'I.S.R. étaient parvenus "pour que ne soient pas constituées des Internationales d'industries, mais seulement des comités de propagande" (27). Un accord fut en effet signé pour que fut créé un Comité international de propagande des métallurgistes ; Chevalier rentrait à Paris avec le sentiment d'avoir été "manœuvré et berné" : "Je dis que l'adhésion de notre Fédération au Comité de propagande international et celle de la C.G.T.U. à l'I.S.R. ont été données avec des garanties insuffisantes et que la question se pose à nouveau" (28).

Lénine était malade, il ne se montra pas au Congrès. Quelques membres de la délégation, dont May Picqueray, lui rendirent visite. "Je fus impressionnée devant ce grand bonhomme, qui avait consacré toute sa vie à la réalisation de son idéal, et avait eu le courage de dire à plusieurs reprises : « C'est une bien grande infortune que l'honneur de commencer la révolution socialiste soit échu au peuple le plus arriéré d'Europe ». Il nous interrogea sur la situation en France, et quand on lui posa la question des anarchistes emprisonnés ou fusillés, il nous dit que c'était un mal nécessaire. Puis, énervé, excédé visiblement, il appela sa femme, Kroupskaia, qui nous servit le thé avec une grande gentillesse" (29).

A Moscou, May Picqueray et Lucien Chevalier avaient demandé une entrevue à Trotsky, pour "affaire urgente" (30), afin d'intervenir en faveur de Mollie Steimer et de Senya Flechine, dont ils avaient appris la condamnation à deux ans de déportation à Obdorsk, en Sibérie, pour avoir, selon l'arrêt du jugement, aidé des "éléments criminels" et pour avoir conservé des relations avec des anarchistes exilés à l'étranger. Cette entrevue leur fut refusée. Lucien Chevalier rédigea alors une lettre à l'attention de Trotsky, lettre qu'il publiera à son retour de Russie dans *Le Métallurgiste* (31) ; elle commençait en ces termes :

> J'avais sollicité une entrevue de quelques minutes avec vous pour vous soumettre un cas qui m'a touché profondément ; sur votre refus brutal de me recevoir, sans même connaître l'objet de ma demande, ni son importance, je me permets de vous adresser ces quelques mots que vous voudrez bien lire, je l'espère, avant que de les destiner au panier.

Ils furent reçus par le chef de l'Armée Rouge. Trotsky, les faisant entrer dans son bureau, leur tendit une main courtoise que May Picqueray refusa de serrer. Trotsky lui demandant les raisons de ce refus, d'une profonde grossièreté et manquant pour le moins de diplomatie, comme elle le reconnaîtra par la suite, elle répondit : "Je suis anarchiste, et il y a Makhno et Kronstadt entre nous !" (32). Aux dires de May Picqueray, Trotsky ne s'en offusqua pas, il écouta les motifs de leur visite ; il se renseignerait.

Or, Mollie Steimer et Senya Flechine qui avaient entamé une grève de la faim pour protester contre le jugement rendu,

avaient été relâchés dès le lendemain, le 18 novembre, la veille de l'ouverture du deuxième congrès, à la condition de ne pas quitter Petrograd et de se présenter toutes les quarante-huit heures aux autorités. La décision de libérer Steimer et Flechine est donc antérieure à l'intervention de Chevalier et de Picqueray. La volonté d'apaiser les esprits et de ne pas compromettre les résultats des travaux du deuxième congrès de l'I.S.R. avait certainement incité les autorités russes à faire preuve de libéralité. May Picqueray rapporte que la condamnation de Mollie Steimer et Senya Flechine avait été commuée en expulsion de Russie et "que leur départ ne devait pas tarder" (33). En réalité, ils ne devaient quitter le territoire soviétique qu'en septembre 1923. Pendant plusieurs mois, ils ne furent plus inquiétés (34). Mais, le 9 juillet ils étaient une nouvelle fois arrêtés pour diffusion des idées anarchistes en violation de l'article 60-63 de la constitution. Expulsés de Russie, le 27 septembre, ils gagnaient Berlin, véritable plaque tournante des victimes de la répression bolchevique, où ils retrouvèrent Emma Goldman et Alexandre Berkman. Puis ils vinrent s'installer, comme nombre d'exilés anarchistes, en France.

Après l'adhésion de la C.G.T.U. à l'I.S.R., la délégation française fut invitée par la "vieille garde" à une réunion privée, au Kremlin. May Picqueray était placée entre Zinoviev et Lozovsky, les dirigeants respectifs de l'I.C. et de l'I.S.R. Ces derniers lui demandant si elle ne désirait pas demeurer en Russie, elle aurait répondu superbement : "Non. Je préfère ma vieille démocratie pourrie ! (35)" marquant par là-même son attachement, partagé par l'ensemble des acteurs du mouvement anarchiste, paradoxal mais profond, à la République et à la démocratie (36). A la fin du repas, Trotsky demanda à ce que quelqu'un chantât, suivant l'excellente tradition française ; Monmousseau se tournant alors vers May Picqueray, celle-ci se leva et entonna, contre toute attente, *Le Triomphe de l'Anarchie* de Charles d'Avray. "Tu vois, camarade May, aurait fait remarquer Trotsky non sans humour, qu'il y a encore de la liberté en Russie, puisque tu as pu chanter l'anarchie au Kremlin..." (37)

Le Comité National avait mandaté Lucien Chevalier et May Picqueray pour enquêter sur la situation morale et matérielle des travailleurs russes, tâche dont ils s'acquittèrent dans la mesure de leurs possibilités. Emma Goldman et Alexandre Berkman leur avaient communiqué les adresses d'amis demeurés à Moscou. Ils firent ainsi la connaissance, clandestinement, de Nicolas Lazarevitch, "Fils de populistes russes réfugiés en Belgique, authentique prolétaire (ouvrier électricien), libertaire dans l'âme, il [avait] gagné la Russie en 1919 et s'[était] enrôlé dans l'Armée rouge" (38). Il témoigna des méthodes syndicalistes employées par les bolcheviks : la syndicalisation forcée de tous les ouvriers, l'inféodation des syndicats au Parti, l'interdiction de toute grève ; il décrivit "le règne de la nouvelle bourgeoisie composée de l'armée et de la police, "avec ses prérogatives, ses magasins d'alimentation, les rations délivrées par les coopératives d'Etat" (39). Chevalier et Picqueray rencontrèrent également des ingénieurs, des professeurs, dont l'un d'eux, pour subvenir à ses besoins était devenu cordonnier. Ils se rendirent à Nijni-Novgorod où ils visitèrent une grande usine de construction automobile, puis à Petrograd, afin de rencontrer, en secret, Mollie Steimer et Senya Flechine (40).

Lucien Chevalier tirant les conclusions de son expérience en Russie, constatait : "L'emprise du Parti politique est si grande qu'il n'y a pas possibilité de s'exprimer en dehors du point de vue communiste. C'est une constatation que l'on ne pourra nier ; nous avons pu voir que syndicalistes et anarchistes n'avaient aucune possibilité de s'exprimer publiquement", et de conclure en ces termes qui soulignaient le scandale de la situation soviétique : "Ce qui manque en Russie, c'est le syndicalisme (41)."

Retour de Russie

May Picqueray étant venue en Russie sans passeport, il fallait lui en fabriquer un faux afin qu'elle puisse gagner Berlin où un sauf-conduit lui serait alors délivré. Les démarches furent longues et les délégués étaient déjà repartis quand, enfin, elle l'obtint. Lucien Chevalier avait décidé d'attendre que les problèmes administratifs de May Picqueray fussent réglés pour regagner ensemble la France. Ils reçurent un passeport, fantaisiste, destiné à un couple d'Anglais ("C'était grotesque, Chevalier ne parlant pas un mot d'anglais" (42)). Au retour, ils passèrent par Varsovie où ils furent accueillis par l'Ambassade russe. C'est dans le train qui les conduisait à Berlin, que victimes de malaises, ils comprirent qu'ils étaient tombés dans un guet-apens. A Berlin, il leur fut remis des billets pour Paris et May Picqueray reçut le sauf-conduit attendu. Insouciants, ils prirent le train bondé de voyageurs, et le 8 janvier 1923, ils passèrent la frontière française. A Jeumont, deux policiers en civil, visiblement bien renseignés, montèrent dans le wagon où Picqueray et Chevalier étaient installés, et les arrêtèrent. Ils saisirent

Séance de travail à Moscou 1922-1923.



tous les documents qu'ils détenaient concernant le Congrès, mais également des journaux et des fascicules édités par l'Internationale Communiste, par les anarchistes russes de Russie ou de Berlin, ainsi que la correspondance échangée avec le Syndicat des Métaux (43). Ils furent emprisonnés à Avesnes sur Helpes pour détention de faux papiers (44), pour port d'armes prohibées et pour infraction à la police des chemins de fer (45). Ils furent conduits au tribunal correctionnel et condamnés respectivement à quarante-cinq jours de prison ferme pour May Picqueray et au double pour Lucien Chevalier. "Pourquoi cette différence ? " notait avec sarcasme May Picqueray dans ses mémoires (46).

Le voyage en Russie s'achevait sur un sentiment d'amertume. Écœurée par le comportement des bolcheviks, May Picqueray revenait en France profondément désillusionnée. Si, avant son séjour en Russie, May Picqueray avait fait preuve de réserve quant aux méthodes employées par les communistes pour mener à bien la révolution, sa méfiance s'était muée en violent ressentiment ; se souvenant du mauvais tour que lui avaient joué les bolcheviks, elle écrivait dans son livre, avec acrimonie : "Merci,



A la sortie de Melun, avec Sonia.

chers « cocos », de vous être montrés si attentionnés ! (47)" Par ailleurs, l'attitude de ses amis syndicalistes qui ne lui témoignèrent qu'une solidarité de façade, lors de son emprisonnement, l'avait profondément blessée (48).

En sortant de prison, May Picqueray apprit qu'elle était enceinte, "Ma bonne camaraderie avec Chevalier s'était transformée, par suite de diverses circonstances, en camaraderie amoureuse". Elle décida de conserver l'enfant ; "puisque cet enfant était là, je le garderai et l'élèverai seule. C'était pour moi une immense joie et une grande expérience. L'avis du père m'importait peu ; du reste, il n'était pas libre et avait un enfant" (49).

Le deuxième congrès de l'I.S.R. avait sonné la perte définitive du contrôle syndical par les anarchistes au profit des communistes ; la liaison organique entre syndicat et parti était désormais un fait établi. En avril de la même année, Argence, Ferré et Chevalier, mis en minorité, présentaient leur démission du secrétariat de la Fédération unitaire des métaux. Ils étaient remplacés, lors du deuxième congrès fédéral, tenu en juillet 1923, par des partisans de l'adhésion à l'I.S.R. : Rabaté, Poussel et Gaye. En janvier 1923, May Picqueray quittait son poste de secrétaire au Syndicat des métaux et cessait toute activité syndicaliste, avant d'entrer, en 1945, au Syndicat des correcteurs, syndicat affilié à la C.G.T. mais contrôlé efficacement par les libertaires.

Olivia GOMOLINSKI

Tiré de son mémoire de Maîtrise consacré à *May Picqueray (1898-1983), une mémoire du mouvement libertaire*, réalisé sous la direction de Antoine Prost et Claude Pennetier, Université de Paris-I.

(1) Sébastien Faure, *Le Libertaire* n° 169.

(2) May Picqueray, *May la réfractaire. Pour mes 81 ans d'anarchie*, Atelier Marcel Jullian, 1979, p. 84. Toutes les références au livre de May Picqueray seront désormais signalées par le simple renvoi à la page.

(3) "Les Anarchistes à Saint-Etienne", signé par "Un groupe d'anarchistes délégués au Congrès de Saint-Etienne", *Le Libertaire* n° 178 (16-23 juin 1922).

(4) *Le Métallurgiste*, n° 6 (octobre 1922).

(5) *Ibid.*, Rapport pour le Comité national fédéral du 5 novembre 1922.

(6) *Le Métallurgiste*, n° 7 (novembre 1922) et n° 9 (janvier-février 1923), propos tenus par Tiercelin.

(7) p. 92.

(8) Christiane Jospin, *Les anarchistes, la révolution russe et l'expérience soviétique en France (1914-1921)*, mémoire de Maîtrise, Paris I, p. 101.

(9) *Ibid.*, p. 41.

(10) *Le Libertaire*, n° 194 (9-13 octobre 1922).

(11) *Le Libertaire*, n° 192 (22-29 septembre 1922).

(12) Nous n'avons pu déterminer le nom qui se cachait sous ce pseudonyme.

(13) *Le Libertaire* n° 193 (29 septembre-6 octobre 1922). Nous n'avons pu établir qui se cachait derrière ce pseudonyme.

(14) p. 85 et p. 100.

(15) Cité par Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Paris, Mouton, 1964, p. 783.

(16) p. 85.

(17) Le mandat de May Picqueray était libellé ainsi :

"Paris, le 7 novembre 1922

La camarade May Schneyder, sténo-dactylographe de la Fédération des Métaux, est mandatée pour accompagner le camarade Chevalier, secrétaire de cette fédération, dans sa délégation".

Signature du Secrétaire de la Fédération : Chevalier

Signature du Secrétaire de la C.G.T.U. : Cazals. Suivait la note manuscrite.

Centre russe de conservation et d'étude des documents en histoire contemporaine (C.R.C.E.D.H.C.), fonds 534, n° 1, dossier 18, p. 239.

(18) *Le Métallurgiste* n° 8 (décembre 1922), lettre de L. Chevalier datée du 20 novembre 1922. Dans ses souvenirs, May indiquait que le passeport lui avait été remis sans aucune difficulté, p. 86.

(19) p. 80.

(20) *Cf.* Jean Maitron, *Le Mouvement anarchiste français*, Paris, François Maspéro, 1975, tome 2 p. 51.

(21) *Cf.* C.R.C.E.D.H.C., fonds 534, n° 1, dossier 21, comprend les questionnaires que remplirent les délégués au deuxième congrès de l'I.S.R. Ceux de May Picqueray et de Lucien Chevalier ne figurent pas dans le dossier.

(22) *Le Métallurgiste* n° 8, *art. cit.*

(23) p. 93.

(24) *Le Métallurgiste* n° 8, *art. cit.*

(25) *Ibid.* n° 12 (mai 1923).

(26) *Ibid.* n° 11 (avril 1923).

(27) *Ibid.* n° 12.

(28) *Le Métallurgiste* n° 12 (mai 1923).

(29) p. 98.

(30) p. 101.

(31) Le Métallurgiste n° 12 (mai 1923). La lettre fut publiée également en anglais dans *Letters From Russan Prisons*, The International Committee for Political Prisoners, London, 1925, pp. 102-104.

(32) pp. 101-103.

(33) p. 111

(34) *Letters From Russian Prisons*, Londres, p. 95. *Cf.* la déclaration de Mollie Steimer et celle de Senya Flechine concernant leurs arrestations en Russie pp. 92-99.

(35) *Cf.* Témoignage de May Picqueray dans le film de Bernard Baissat, "Ecoutez May Picqueray".

(36) Sur ce sujet, nous renvoyons aux travaux de Gaetano Manfredonia, *La Lutte humaine. Luigi Fabbri, le mouvement anarchiste italien et la lutte contre le fascisme*, Paris, Editions du Monde libertaire, 1994 et à son étude, "Pour ou contre la République, Les anarchistes et la tradition républicaine", dans *Les Anarchistes et La Révolution française*, Paris, Ed. du Monde libertaire, 1990.

(37) p. 100.

(38) Jean-Louis Panné, *Boris Souvarine, le premier désenchanté du communisme*, Paris, Robert Laffont, 1993, p. 152.

(39) p. 95.

(40) p. 111.

(41) *Le Métallurgiste*, n° 12, *art. cit.*

(42) p. 115.

(43) A.N. BB. 18 6468156 179 bis.

(44) p. 117.

(45) *Le Métallurgiste*, n° 9 (janvier-février 1923), "Chevalier et May en prison".

(46) p. 118.

(47) p. 117.

(48) *Le Métallurgiste*, n° 9 (janvier-février 1923), "Chevalier et May en prison" article dans lequel la Fédération unitaire des Métaux demandait leur mise en liberté immédiate et affirmait sa solidarité la plus complète avec ses camarades.

(49) p. 121.

Quand des financiers allaient au charbon…

Dans les mines de Brassac/Sainte-Florine

Le 30 avril 1906, les mineurs de La Combelle, une des mines du bassin, présentent au Directeur une liste de revendications élaborée en assemblée générale et votée à l'unanimité (1).

La réponse de celui-ci, conforme aux instructions reçues, était bien sûr négative vu l'état des affaires dans le bassin de Brassac (2).

Autrement dit, la Mine gagne tout juste assez pour rembourser les frais. La Direction ne demande pas mieux d'augmenter les salaires, mais elle ne peut pas. Le directeur de la verrerie de Mégecoste, sur ce bassin minier elle-aussi, ne disait pas autre chose pour retirer aux verriers les quelques avantages conquis lors de la grève de 1891 (3).

Nous allons essayer de voir l'articulation de ce discours patronal.

En 1832, les "propriétaires-exploitants de mines" de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme – D'Apchier (La Taupe), Goullard (Mègecoste), Julien Sadourny (Mines du Feu), Auguste Lamothe (Gros-Ménil) et Denier (Charbonnier) – protestent contre un projet d'abaissement des tarifs douaniers : ils ne pourront pas tenir devant la concurrence des charbons étrangers.

Leur argumentation contient ce que nous appellerions aujourd'hui un volet social : le projet

"consommerait notre ruine et celle des populations [30 000 personnes en comptant les familles et les emplois induits] qui nous entourent […].

Qu'on nous dise, si nous sommes forcés de fermer nos établissements, ce que deviendra cette masse d'ouvriers ainsi placés, eux et leur famille, entre une émigration sans destination précise, et une affreuse misère, s'ils persistent à demeurer sur le sol qui les a vus naître !" (4).

Traduction : Nous protestons car l'intérêt de *tous* est en jeu.

L'un d'eux, Auguste Lamothe – nous allons voir bientôt le cas de son père –, employait ailleurs un autre langage, et parlait du *"prétendu servage des classes ouvrières"*.

Citant – en 1834 – un journal de Brest qui concluait : *"...que la moitié de l'impôt est absorbée par les classes pauvres et laborieuses qui n'y contribuent que dans une proportion infiniment moindre."*

il en déduisait :

"Elles reçoivent donc beaucoup plus qu'elles ne donnent, et si l'on joint à cette cause de décomposition des grandes fortunes celle qui résulte de l'égalité des partages prescrites par le Code Civil, il s'ensuit que les patrimoines ne peuvent s'accroître et même se maintenir qu'à la condition d'un travail continu." (5)

Si les riches sont riches, c'est qu'ils travaillent. S'ils travaillent, c'est pour le bien général et non leurs intérêts particuliers.

Et très logiquement, si les pauvres sont pauvres, c'est qu'ils ne travaillent pas...

Le même écrit en 1837 :

"La paresse, plus importune encore que l'indigence, viendra chaque jour mendier quelques misérables aliments, et préférera cet état d'abjection à l'obligation de travailler pour vivre. Ainsi, voilà comme une partie de la population reste dans l'inaction, s'abrutit et croupit dans la fange, et cela parce que, sans s'informer si elle est en état de vivre de ses bras et de ses fatigues, on commence par la mettre à la charge des agriculteurs, des artisans, des bourgeois, et en général de tous les travailleurs qui devraient n'avoir à soulager les misères réelles, tandis qu'on les oblige à accorder, malgré eux, une prime à l'oisiveté et au dégoût du travail. […]

Qu'on soit bien convaincu que l'augmentation qui se remarque, chaque année, dans le nombre des pauvres, ne provient que de l'empressement avec lequel on accueille ceux qui pourraient travailler, mais qui préfèrent tendre la main ; et qu'en croyant assister des malheureux, c'est le vice et la paresse qu'on encourage" (6).

Le Conseil Municipal de Sainte-Florine dut, en 1794, enregistrer la plainte d'ouvriers mineurs de Sainte-Florine qui manquaient de grains, contestaient les salaires et désertaient pour cela les travaux de la mine (7).

Jean Lamothe, oncle d'Auguste, propose donc au Comité de Salut Public de les militariser, vu l'état de guerre du pays.

"A peine employent-ils utilement deux à trois heures par jour ; ils chôment tous les Saints, ils célèbrent toutes les Fêtes et Dimanches ; et un assez grand nombre, par un esprit d'inquiétude inexplicable, ne fait que vaquer de mines en mines. Ils vont, viennent, et retournent de semaine en semaine d'une exploitation à l'autre sans vouloir s'attacher à aucune. […]" (8).

Autrement dit, les pauvres refusent de travailler et empêchent ainsi la Nation de se développer, voire de se défendre.

Cette argumentation, sous des formes différentes, reste la base essentielle de bien des analyses économiques modernes. Pour la démonter, il faudrait bien sûr décortiquer la comptabilité des entreprises, à condition de trouver les documents...

Néanmoins, nous disposons de quelques éléments pour juger de la bonne foi de ces réponses.

La rentabilité, une constante de toujours

L'appel à la protection de l'État est une tradition ancienne.

La fiscalité touffue et écrasante parfois de l'Ancien Régime suscita de nombreuses réclamations auprès du Conseil Royal, ancêtre du Conseil d'État.

Les doléances portent en grande partie sur les frais de navigation : jusqu'en 1855, date à laquelle le chemin de fer arrive à Brassac, les produits du bassin sont évacués par bateaux sur l'Allier.

On conteste aussi bien les droits de traites-foraines – payées par toutes marchandises sortant de l'Auvergne –, les droits de passage des bateaux au Canal de Briare (9), que sur les droits de Francs-Fiefs, dûs par tout roturier possédant un fief noble (10).

Les divers procès que se font entre eux les exploitants montrent l'importance des sommes en causes, et l'acharnement de chacun des acteurs.

Suivant les cas, on utilise les mesures locales ou celles de Paris pour tricher sur les quantités – chaque province a son propre système de mesures, le système métrique ne viendra unifier tout ça qu'après la Révolution de 1789.

On joue sur les frais de transports de la mine à la rivière, certaines sont proches de l'Allier, d'autres très éloignées.

Et les habitants du pays prélèvent leur part : jusqu'à un tiers du chargement qui s'évapore !

En 1734, un nommé Boyer est condamné à verser 750 000 livres de

UNE PETITE CONCESSION TRES DISPUTÉE LAMOTHE (PRES DE BRIOUDE, HAUTE-LOIRE)

En 1825, 3 propriétaires habitant à Nogent-sur-Seine, Lyon et Condrieu dans le Rhône s'associent pour une demande de concession (22).

En 1826, une première société, constituée sous le patronage du Duc de Polignac, Pair de France – les sénateurs de l'époque –, avec un comte, des propriétaires de Lyon, Issoire, Lamothe, Brioude, Volvic, Riom et Clermont, assurait *"une exploitation facile et dispendieuse" grâce à l'"abondance et l'épaisseur des couches de charbon qui se trouvent à une profondeur moyenne."*

Les statuts prévoyaient même un prélèvement de 2 % sur les bénéfices pour *"soulager les veuves et orphelins des mineurs les plus nécessiteux."* (23).

En 1855, une nouvelle compagnie se forme. L'ingénieur des mines Dorlhac, auteur d'une monographie sur l'ensemble du bassin, en remet une couche. Un an plus tard, il confirmait son premier rapport. Il était devenu, entre temps, directeur de la Compagnie !(24)

L'ingénieur des mines Félix Benoit promet beaucoup en 1902 : il annonce un gisement de 20 millions de tonnes minimum, une exploitation assurée pour plus d'un siècle, 40 % de bénéfices.

Une Compagnie se forme, 250 000 F sont avancés, et demande même l'extension du territoire de la concession.

Ce miroir aux alouettes piégera encore en 1928 un pharmacien d'Étampes, qui essaiera de se lancer dans l'aventure, heureusement pour lui sans succès (25).

Car les promesses se seront pas tenues.

Le quotidien *L'Avenir du Plateau Central* du 2 juin 1941 passa en revue tous les travaux effectués en dehors du bassin. La crise charbonnière battait alors son plein et l'on cherchait fiévreusement de nouvelles mines.

Il concluait que les travaux ne dépassèrent jamais le stade de l'exploration, sauf dans la région de Langeac, avec les mines de Marsanges qui furent très rentables puisqu'elles justifièrent la construction d'un chemin de fer privé Marsanges-Chambaret – près de Langeac –.

Même à la gare de Brioude un puits de sondage sera poussé à 25 m.

Mais, partout, en dehors du bassin minier proprement dit, seuls quelques particuliers travaillant sur des affleurements, tireront quelques tonnes d'un charbon de médiocre qualité.

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE.

Mines et Usines.

DEMANDE
EN
CONCESSION DE MINES DE HOUILLE,
dans les environ de Brioude.

Le Maître des Requêtes, Préfet du département de la Haute-Loire, conformément à ce que prescrit la loi du 21 avril 1810 et après avoir entendu l'Ingénieur des mines, DONNE AVIS que par pétition inscrite au Puy, sous le N.° 45 du registre des concessions, le 25 juillet 1825,

M.r Carles-Louis Dreux, de Barentin, Comte de Montchal, propriétaire, domicilié à Nogent sur Seine, département de Seine-et-Marne et les Sieurs Paul Jaricot, Benoît-Gabriel-Toussaint Ravaisse, Négocians à Lyon, et Guillaume-Auguste Ravaisse de Condrieu (Rhône) ont formé cumulativement demande en concession de Mines de Houille situées dans le périmètre ci-après désigné.

LIMITE DE LA CONCESSION DEMANDÉE.

Au Nord, une droite menée de l'angle nord-ouest du Couvent de Lamothe à l'angle de maison milieu du village de St-Cirgues.

Au Nord-est, une autre ligne menée de ce dernier point jusqu'à l'angle de maison le plus à l'est du village des Flottes ; puis de ce dernier point jusqu'à l'angle le plus à l'est du village de Pressac.

Au Nord bis, une ligne menée de ce dernier point, jusqu'à l'angle le plus à l'est du village de la Rochette.

A L'est, une ligne menée de ce dernier point à la Croix située au sud de Javaugues, sur le chemin de Brioude ; puis de cette Croix jusqu'à la sortie du chemin du village de Lugeac à Javaugues, au Nord dudit Lugeac ; puis le chemin de Lugeac à la Baraque et de la Baraque en suivant le périmètre des deux communes de Lavaudieu et Lugeac jusqu'au ruisseau de Senouire.

Au Sud, le ruisseau de Senouire jusqu'au pont de la Bajasse.

A L'ouest enfin, le chemin conduisant de ce pont à Fontannes jusqu'à la sortie nord de ce village ; puis une droite menée de ce point jusqu'à l'angle du couvent de Lamothe, point de départ.

La concession ainsi limitée étant égale à 23 Kilomètres quarés 50 hectares.

Les demandeurs offrent conformément aux articles 6 et 42 de la loi du 21 avril, dix centimes par hectare aux propriétaires du sol, et se soumettent en outre au mode d'exploitation qui leur sera indiqué par le Gouvernement, ainsi qu'aux lois et réglemens sur les Mines.

Ceux qui ont intérêt à s'opposer à la présente demande sont tenus de le faire dans le délai de quatre mois, à compter du premier jour de la présente publication, conformément aux dispositions de la Loi précitée du 21 avril 1810.

Le présent Avis sera publié et affiché pendant le même temps au chef-lieu du Département et dans toutes les communes que la demande intéresse.

La publication aura lieu à la diligence des Maires, devant la porte de la maison Commune et de l'Église Paroissiale, à l'issue de l'office, un jour de dimanche, et au moins une fois par mois, pendant la durée des affiches.

Les Maires seront tenus de certifier ces publications.

Au Puy, le 20 janvier 1826.

Le Maître des Requêtes, Préfet de la Haute-Loire,
An. de BASTARD.

[illegible] IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.

dommages-intérêts au Seigneur de Brassac pour un essai malheureux aux mines de La Fosse (11).

En 1797, le sieur Sadourny attaque le sieur Feuillant, son ex-associé, qui creuse à La Combelle un puits à 75 m du sien. Celui-ci demande l'arrêt des travaux de Sadourny, s'estimant le seul concessionnaire de droit. Il lui intente donc une quinzaine de procès, qu'il perd tous. La concession de Sadourny se trouvait imbriquée dans celle de Feuillant (12).

NB : le tréfonds est depuis toujours propriété du Roi, puis de l'État. L'exploitant n'a qu'une concession, dont les statuts furent fixés en 1744, 1791, 1810.

Etc. la liste complète tiendrait plusieurs volumes.

Même les autorités de l'État l'admettent. Dans un rapport sur la situation économique de l'arrondissement d'Issoire du 29 octobre 1884, le sous-préfet Hardy écrit au préfet.

S'il admet la nécessité d'une protection des agriculteurs et des industriels français, la France pratiquant une politique de libre-échange depuis 1860, il déconseille un monopole en faveur des nationaux *"parce que, s'il en était ainsi, le consommateur serait rançonné sans pitié ; les producteurs de tout genre veulent avant tout gagner beaucoup d'argent sans autre préoccupation, politique ou nationale."* (13).

Enfin, détail révélateur, l'Encyclopédie méthodique du libraire Panckouke, qui succède à partir de 1782 à celle de Diderot, place l'article Charbon dans le volume réservé aux... finances (14) ! Et la plus grande partie, très logiquement, se consacre aux considérations juridiques – commerce, circulation, droits d'entrée –, le reste se contentant de distinguer brièvement les charbons de terre, de pierre, et de bois.

Un patron ambitieux

L'aventure malheureuse d'Antoine de Rabusson-Lamothe (1756-1821), dit Antoine Lamothe, premier préfet de la Haute-Loire et entrepreneur dynamique des mines de Grosménil et de Grigues est exemplaire.

En novembre 1798, il monte avec son frère Jean et un autre associé, Berthon, une société pour exploiter le Grosménil.

Les frais de départ engloutissent les capitaux familiaux, pourtant considérables pour l'époque. Les dégâts des exploitations anarchiques précédentes, quelques déboires avec l'étiage des eaux de l'Allier perturbant les expéditions, la volonté de monter une exploitation moderne amènent Antoine Lamothe à s'endetter en empruntant, parfois à des taux prohibitifs, auprès de n'importe qui veut bien lui avancer de l'argent.

Menant de front ses activités de Préfet et d'exploitant de mines, il ne pouvait tout mener à bien.

D'après un de ses biographes, il cherche un directeur, à qui il laisse faire le travail. Son choix fut apparemment mauvais car, suite à des entreprises hasardeuses, à des opérations mal combinées, à la concurrence des autres mines, aux procès perdus et aux coups de malchance, la déconfiture arriva à grands pas (15).

Il perd donc son poste de préfet en 1810, ce qui cause sa perte.

Ses créanciers, une trentaine, réunis en syndicat pour défendre leurs intérêts, le reconnaissent : les travaux étaient finis, tous les fonds avaient été utilisés pour la mine, l'exploitation était assurée pour dix ans, mais sa disgrâce lui enleva la confiance.

Pris à la gorge, il se lance dans de coûteux procès contre son directeur, Richard, qu'il accuse d'intrigues, d'incompétence voire de trahison. Celui-ci réplique en protestant de sa bonne foi,

de son excellente gestion, opposée à celle de Lamothe.

Celui-ci a en effet, outre la malchance, multiplié les maladresses et les jongleries comptables.

Il vend le charbon à Paris avant son extraction. Ne pouvant respecter les délais de livraisons qu'il s'était engagé à respecter, il achète du charbon à St-Étienne pour livrer ses clients de Paris, à perte.

Les aléas de la navigation – mauvaise gestion des départs – bloquent certains charbons au port : ils fermentent et se détériorent.

Plusieurs bateaux font naufrage.

Lamothe Jean aîné, son frère, ainsi que sa sœur, se retirent à temps de l'exploitation. Il leur verse de grosses indemnités et rachète même à Jean la mine de Grigues, pourtant épuisée. etc. (16)

Résultat : sur un passif de 900 000 F environ en 1813 – somme considérable ! –, Antoine Lamothe a dépensé 650 000 F pour acheter des terrains, indemniser divers propriétaires, rembourser des avances et verser des indemnités à divers sociétaires, 150 000 F pour monter l'exploitation du Grosménil, le reste constituant les intérêts sur 12 ans.

Après un dernier baroud d'honneur, Antoine Lamothe, complètement ruiné – il meurt en 1821 dans une pénurie proche de la misère à Pont-de-Lempdes en Haute-Loire –, doit laisser son entreprise à Richard, qui la rachète à vil prix. Un historien parle de *"cannibalisme bourgeois"*. On ne saurait mieux dire.

La consommation de charbon en France augmentant de 63 % de 1816 à 1826, Richard réalise une rapide fortune qu'il lègue à sa mort en 1823... au fils d'Antoine, Auguste Lamothe, celui du début de ce chapitre (17) !

Devenu ainsi un des plus gros contribuables de la région – 40 000 F de revenus en 1833 – il tient table ouverte à la fin de la Restauration dans *"la lourde bâtisse qu'il appelait château de Frugères"*, et fait s'y rencontrer libéraux de Clermont et notabilités brivadoises.

Sa carrière culmine durant la Monarchie de Juillet : il devient conseiller Général d'Auzon de 1833 à 1849 (18). Les deux textes cités au début de ce chapitre datent d'ailleurs de cette période.

Il laisse cependant un souvenir nuancé. *La Haute-Loire,* organe républicain de la fin du siècle, publie une série d'articles en 1894. Voici le portrait qu'en dresse un anonyme :

"Ce n'était qu'un parleur encombrant, vulgaire, mêlé de hâbleur et de brise-raison. Il tâchait de se faire croire le patron des intérêts du bassin minier parce qu'il en discourait à tout propos et qu'il lui arrivait d'en écrire ; en réalité, il visait uniquement à tirer parti pour les siens propres des engouements de bourse ou d'affaires qui commençaient à cette époque." (19)

Audentes fortuna juvat !

"La fortune sourit aux audacieux", disait Virgile. En fait, pour certains, ce fut plutôt *"L'espoir fait vivre"* !

Jusqu'au XXe siècle, les concessions, même les plus petites, trouvent toujours acheteurs. Celle de Lubières (20) et d'Armois (21), qui ne seront jamais rentables, du moins officiellement, trouveront preneur jusqu'en 1939.

Les recherches, même les plus hasardeuses, même éloignées du Bassin, ne cessent pas.

Un sénateur, cinq propriétaires lyonnais, quatre propriétaires parisiens dont un banquier, deux vicomtes et un comte s'associent et demandent une concession en 1853. En 1873, même chose par un industriel du sucre du Puy-de-Dôme. Ces deux opérations, visant des filons dérisoires, voire inexistants restent sans lendemain.

Les données comptables manquent pour juger de la rentabilité effective de ces opérations. Cependant, comme à la Bourse, ça ne marche sûrement pas à tous les coups.

Des méthodes discutables

La verrerie de Mégecoste

Plusieurs tentatives se succèdent. Voici celle de 1836, un vrai cas d'école !

En 1829, MM. Goullard – cité au début de ce chapitre –, Michel Casati, Caffarel et Gavinet, tous lyonnais, achètent les mines de Mègecoste, l'Horme et la Penède, près de Sainte-Florine. En 1836, pour augmenter l'écoulement des produits de la mine et en assurer la rentabilité, ils fondent une nouvelle société en commandite pour créer une verrerie.

L'affaire, vu l'accumulation des pertes, se termine en 1839 devant les tribunaux : 19 actionnaires attaquent les fondateurs de la mine. Ils auraient, **en promettant monts et merveilles dans un prospectus mensonger,** escroqué les actionnaires.

Apparemment, les reproches semblent fondés. Une des motivations des fondateurs est sans doute de faire supporter par la nouvelle société les pertes de l'ancienne. Leur défenseur admet lui-même qu'ils donnèrent *"comme certain un avenir purement éventuel."*

Mais les arguments avancés de part et d'autre lors du procès illustrent parfaitement les mœurs financières de l'époque.

Le rôle du banquier, chargé de placer les actions auprès du public, tient une place centrale dans la défense des prévenus. Intéressé financièrement – 4 % de commission et des actions gratuites ! – dans l'affaire, il fait feu de tout bois.

Il propose de faire paraître des publicités déguisées en articles de fond dans des journaux commerciaux et scientifiques, en somme, l'ancêtre de nos publi-reportages modernes.

Voilà qui rend rêveur quant à la fiabilité de ce type d'articles...

Le défenseur des prévenus relativise l'efficacité du prospectus incriminé. Ce genre d'annonce pseudo-scientique, très répandu, ne trompe que les gogos dépourvus du bon sens le plus vulgaire et de l'expérience la plus novice.

Le banquier le sait, il n'accorde aux prospectus qu'*"une confiance bornée"*, aussi se renseigne-t-il auprès de Baudin, Ingénieur des Mines renommé. **Le jugement pris en première instance contre les prévenus place pourtant les promesses du prospectus dans les motivations du banquier pour collaborer à l'affaire.**

Quand celui-ci écrit à ses clients pour placer les actions, il adapte son discours.

A l'un il propose une petite spéculation, pour réaliser un bénéfice immédiat.

A l'autre, il dit le contraire : *"...je tiens beaucoup plus à faire des affaires sûres qu'à réaliser des bénéfices considérables."*

Mais surtout, il intervient dans la gestion. En novembre 1836, il accepte de placer les actions. Dès mars 1837, il exige le paiement d'un dividende, et le plus fort possible. Faute de quoi, il prévoit une chute des actions en dessous de leur valeur nominale, et une remontée très lente, même si la société réussit.

La menace tombe : il vendra les 100 actions qu'il a souscrites dès que possible, quitte à les racheter plus tard à bas prix si la société réussit à se rétablir de la secousse qu'il aura lui-même en partie provoquée.

Le banquier savait donc ce qu'il faisait, il ne prenait aucun risque. Comme on le voit, les golden boys de Wall Street ou de la World Compagny n'ont rien inventé !

Seul Goullard fut condamné pour escroquerie, le délit n'étant suffisamment établi pour les autres prévenus. Le banquier ne parut au procès que pour témoigner à charge (26) !


JOURNAL DES DEBATS DU VENDREDI 23 MAI 1862

FERME DANS LA VALLÉE D'AUGE

PARC DE NEUILLY.

A VENDRE BEL HOTEL

GRANDE ET BELLE TERRE

Avis aux Actionnaires.

BANQUE DES ÉTATS-UNIS EN LIQUIDATION

GRAISSESSAC A BÉZIERS.

CANAL DE SUEZ.

Cessions de Fonds. — Avis divers.

COMP^IE HOUILLÈRE DU NORD

EMISSION DE 2,000 ACTIONS A 400 FR.

A VENDRE

H^LLE THEISS,

EXPOSITION.

Bibliographie. — Publications diverses.

ŒUVRES DE M. FRANCIS W

VOIES URINAIRES

C^IE DE LONLAY,

PHOTOGRAPHIE

Industrie. — Commerce. — Inventions.

FABRIQUE LYONNAIS

LES DOCKS DE LA PHOTOGRAPHIE

NETTOYAGE DES TACHE

BENZINE-COLLAS

UN EXEMPLE CARICATURAL

En 1862, une *Société Houillère du Nord* (sic !), basée à Lille (resic !), après quelques travaux à Brassac et Champagnat-le-Jeune – petit bassin à 10 km à l'est de Brassac, dont les produits servaient au chauffage des paysans et aux forges des maréchaux-ferrants (27) – émit 2 000 actions à 400 F, promettant des dividendes de 30 %.

L'ingénieur ordinaire des mines dénonça cet *"appel éhonté à la crédulité publique."*

La liste des actionnaires semblait pourtant alléchante : des propriétaires à Arras, Béthune, Hazebrouck, Carvin, Lille, Jumeaux, Bruxelles, le président des Mines de Carvin, un cafetier à Béthune, un chef porion à la Compagnie des Mines de Noux, etc. (28).

L'avis d'un spécialiste

Dès 1848, M. Burdin, Ingénieur des Mines, tire la sonnette d'alarme dans son livre *"Des sociétés de mines et autres, moyens de remédier à leurs abus."* Tout un programme.

Vu l'état du bassin de Brassac et de ses communications avec l'extérieur, il juge folles les compagnies qui viennent d'acheter plusieurs des mines du bassin, plus de dix fois leur valeur réelle.

Il cite l'exploitation d'Antoine Lamothe, vendue 91 000 F en 1817 à Richard – cf supra –, *"puis 400 000 F en 1824 à une compagnie ; puis 800 000 F en 1825 à une deuxième compagnie plus nombreuse, laquelle, après y avoir dépensé près de 2 000 000 F en sus du prix d'achat, l'a cédée ensuite à moins de 300 000 F à un de ses membres* [Auguste Lamothe, celui du début de ce chapitre !], *lequel a pu la revendre près de 1 500 000 F au fondateur de la société, au capital de 2 500 000 F qui l'exploite en ce moment."*

Décrivant l'opération conduite par M. Cockerill – très gros industriel belge, fabricant de machines à vapeur – à La Taupe en 1838, il n'est pas plus tendre.

Le prix payé aurait dû être 30 à 40 fois moindre, mais *"M. Cockerill avec deux compatriotes mit incontinent la mine en actions, au capital de 2 500 000 F, en se nommant gérant, avec 10 000 F d'appointements, 15 % dans les bénéfices, logement, etc., et par suite avec faculté de vendre à cette exploitation des machines à vapeur de sa fabrique* [il en plaça deux].

Les commanditaires, attirés dans ce cas par le nom Cockerill, obtinrent, il est vrai, le droit aussi séduisant qu'illusoire de diriger leur mine en assemblée générale."

A la même époque, un jeune homme sans fortune fonde une société de mine métallique, près de cette houillère.

"Il reçoit 200 000 F pour l'apport du gîte, mais d'après le dire du pays, cette somme, portée sur les statuts, a dû être cédée, en très grande partie et de la main à la main, à des banquiers ou journalistes fournissant des actionnaires à l'entreprise. Il va sans dire que cette dernière, au capital de 400 000 F, est tombée en déconfiture peu de temps après, et que vendue aux enchères dix à douze mille francs, ce prix n'a pu suffire aux dettes contractées." (29)

En somme, quelques variantes du *"cannibalisme bourgeois"* cité plus haut.

Les choses sérieuses commencent

Dès 1837, la Société Anonyme des Houillères de la Haute-Loire commence sous les auspices des banquiers parisiens Jacques Laffitte (30), déjà dans l'affaire, et les frères Mallet.

Le baron James Mallet est Régent de la Banque de France de 1827 à 1860. Jacques Laffitte, l'a été en 1809. Ces deux personnages savent donc ce qu'ils font en investissant quelque part.

Il faut noter au passage qu'Auguste Lamothe, toujours bien placé, détient alors 4 400 actions sur les 5 200 émises.

A partir de 1845, la banque Konigswarter de Paris soutient la SAHHL (31).

En 1840, un syndicalisme patronal apparaît. Un comité, lointain ancêtre du Comité Central des Houillères de France se crée : à côté des grands capitalistes de la houille, M. de Coincy – un des puits du Grosménil rappelle son souvenir – représente la Haute-Loire.

Le personnage est oublié, on en trouve cependant la trace dans *l'Encyclopédie de la fausse noblesse et de la noblesse d'apparence* (sic). La famille du chevalier Cornut de la Fontaine de Coincy (resic !) appartenait à la haute bourgeoisie parisienne depuis le XVIIIe. Son ancêtre, fait chevalier d'Empire en 1811 fut confirmé dans son titre par Louis XVIII en 1817 (32).

En 1855, M. le Comte de Morny – il ne sera Duc qu'en 1862 –, à la tête d'un groupe d'industriels sucriers du Puy-de-Dôme, demande le renouvellement d'une concession à Brassac.

Propriétaire puis principal actionnaire de la sucrerie de Bourdon – proche de Clermont-Ferrand et à côté du chemin de fer, détail capital ! –, il a de sérieux intérêts dans la Compagnie du Grand Central qui amène le rail à Brassac.

Frère utérin de Napoléon III, ministre de l'Intérieur après un rôle-clé dans le Coup d'État de 1851, financier de haut vol, il est l'inventeur de la célèbre formule ***"il vaut mieux être du côté du manche"***. Quand on disait *"Morny est dans l'affaire"*, les financiers la considéraient comme sûre.

Tout le contraire d'un amateur.

Déjà concessionnaire à Brassac – le puits Morny en fait foi –, il demande à s'étendre sur tout le bassin. (33)

Pourquoi ces hommes, tous financiers chevronnés, ont-ils voulu des mines présumées non rentables, des gouffres financiers ?

Petites et grandes manœuvres

La SAHHL, dans les années 1930, se trouva dans une étrange situation.

Une augmentation de capital décidée en 1924, réalisée en présence de spécialistes de la banque, conduisit en fait à une réduction du capital social. A partir de 1930, la production stagnant, la société vit ses bénéfices fondre.

On préleva les dividendes qui furent alors distribués aux actionnaires sur les bénéfices et réserves convertis en capital. De telles facéties auraient dû valoir à leurs auteurs les rigueurs de la loi du 24 juillet 1867, article 15, sur l'escroquerie. Tout s'arrangea en 1937, quand une société de contrôle fiduciaire découvrit le pot aux roses : le délai de prescription – 3 ans – et des conseils judicieux évitèrent les plaintes des actionnaires, et donc un scandale financier (34).

La SAHHL, pour redresser la barre, prit des mesures énergiques. Regardez l'encadré. Sans commentaire.

L'explication

L'Annuaire de l'Industrie Minérale (35) est publié par la Société de l'Industrie Minérale, laquelle rassemble les Directeurs et Ingénieurs des mines.

Il donne la composition de tous les Conseils d'Administration des mines de France.

Regardons l'édition de 1913.

Le siège social des sociétés du bassin se situe toujours à Paris, les administrateurs aussi.

Comparons cette liste avec le *Bottin Mondain*, annuaire du *"Paris élégant et mondain"*, en clair du beau monde, de 1911 (36).

Outre des notabilités diverses, membres des Cercles des Châtelains, Yacht-Club, Jockey-Club etc., nous y trouvons :

Pour les Houillères de la Haute-Loire (Grosménil, La Taupe) :

– Le Baron Maurice Gérard – député, administrateur de la Compagnie du Chemin de fer de l'Ouest, membre du Jockey-Club et du Yacht-Club de France.

– Le Baron Girod de l'Ain – administrateur du réseau de chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, membre du Cercle des Chemins de fer.

– Le président du Conseil d'Administration est Louis Stern, très gros banquier.

Pour Mègecoste :

– Gaston Calmette, le directeur du Figaro (sic) !

– des châtelains, un administrateur du PLM – réseau de chemin de fer.

Pour Charbonnier :

– le directeur général des Eaux et Forêts (resic). Est-il intéressé dans la fourniture des bois de mines ?

De 1914 à 1934, c'est Édouard-Emmanuel Grüner, secrétaire général, puis président du Comité Central des Houillères de France qui dirige la SAHHL (37).

Les Houillères et Verreries de Mégecoste – 17 000 tonnes de houilles et 12 000 0000 de bouteilles en 1912 – appartiennent à la *Compagnie Fermière de l'Établissement Thermal de Vichy,* laquelle trouvait là un fournisseur commode grâce au chemin de fer passant littéralement à la porte de l'usine.

La Société Fermière de Vichy s'intéressera en 1902 au puits de Bouxhors, proche de la verrerie. Un conflit s'ensuivra avec la compagnie de Brassac, qui nécessitera un arbitrage du service des Mines (38).

Ce même puits de Bouxhors causera d'ailleurs une violente polémique dans le bassin, divisant le parti radical, avec campagnes publiques, interventions à la Chambre des Députés de Jaurès et des grands leaders socialistes. Rachetés en 1872 à la Compagnie d'Orléans par Schneider, qui avait besoin d'une certaine qualité de charbon qu'il ne trouvait pas au Creusot, il est fermé en 1889. Repris en 1890 par Commentry-Fourchambault, puissante société métallurgique, il est fermé en 1902. La SAHHL le reprendra à son tour plus tard.

A chaque fois, l'argument ne varie pas : exploitation non rentable (39) !

Les Mines de Charbonnier, après avoir longtemps appartenu à une famille de la région, les Denier (sic !), passèrent en 1902 dans les mains d'une société lyonnaise. Le 15 juillet 1910, les Charbonnages des Deux-Sèvres-siège à Paris – les rachètent. Important : le chemin de fer relie le bassin de Brassac au département des Deux-Sèvres.

En 1939, Charbonnier est racheté par Commentry-Fourchambault-Decazeville, qui détient alors la totalité des mines de Brassac – dans le Puy-de-Dôme (40).

COMMENT LA SAHHL JUSTIFIE UNE BAISSE DE SALAIRES

Société Anonyme des Houillères de la Haute-Loire (Le Grosménil & La Taupe) à Monsieur le Préfet du Département de la Haute-Loire

Le Grosménil, le 14 mars 1932

Monsieur le Préfet,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 13 mars reçue ce jour.

Le mois dernier, à la date du 8 février, j'ai eu une entrevue avec les délégués de notre syndicat local, entrevue dans laquelle, entre autres choses, il a été question de baisse des salaires, ce que ces MM. [sic !] se sont refusés à envisager. [...]

Notre aire normale de vente est envahie de toutes parts par des charbons de toutes provenances [...] qui sont présentés à des prix défiant, c'est le cas de le dire, toute concurrence. [...] ces régions ont des prix de revient très bas, [...] dans ces pays de production les exportateurs reçoivent [...] des primes à l'exportation.

Ceci est évidemment à l'avantage du consommateur français, mais malheureusement c'est là aussi pour nous la fixation d'un plafond de vente qui, par incidence, affecte le salaire de nos ouvriers.

Pour éviter, ou tout au moins retarder, une baisse de ces salaires, nous avons réduit nos prix de vente et stocké notre surplus de production. Malgré cela, la situation s'est aggravée et notre exploitation est devenue des plus difficiles.

Une baisse de salaires est devenue indispensable et a été appliquée au 15 février.

La situation ne s'améliore pas et notre stock augmente.

Jusqu'à ce jour nous avons pu éviter le chômage : il est à craindre que nous ne puissions continuer longtemps cette politique et qu'avant la fin du mois nous ne soyons obligés de chômer. [...]

Je reconnais que c'est là une situation très dure pour nos ouvriers alors que le prix de la vie ne paraît pas devoir baisser : mais c'est pour ma société une question vitale et je suis certain que nos ouvriers, qui sont au courant de notre situation, sauront en cette occurrence accepter cette dure nécessité.

Suivant votre désir, je vais demander à notre syndicat une entrevue et vous mettrai au courant de ce qui en résultera. [...]

Le Président.

(ADHL 20 M 30)

Avec une production en 1912 inférieure à celle de la petite mine de Marsanges – 28 000 tonnes contre 31 033 tonnes –, le Conseil d'Administration compte dans ses rangs :

– le président et un membre du C.A. des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire ;

– un administrateur des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est ;

– un ingénieur professeur à l'École Centrale des Arts et Manufactures de Paris ;

– un ingénieur à la Banque de Paris et des Pays-Bas – la banque d'affaires Paribas, qui existe toujours – ;

et divers propriétaires, tout ces gens habitant bien sûr Paris.

On voit donc que beaucoup de ces hommes, à côté des mines, participent à des activités grosses consommatrices de charbon.

Conclusion

Les mines du Bassin de Brassac-les-Mines et de Sainte-Florine ont toujours intéressé des hommes au fait des réalités financières, la démonstration est faite.

Pourquoi ?

La disparition ou l'inaccessibilité des archives comptables des entreprises empêchent de tirer des conclusions définitives. Voici cependant quelques points indiscutables.

1- Certains ont laissé quelques plumes, voire leur dernière chemise dans des spéculations hasardeuses, mais c'est la loi du capitalisme sauvage.

2- En admettant, *ce qui reste à prouver*, que les autres aient peu gagné, voire un peu perdu dans les mines de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, ils ont beaucoup gagné dans d'autres secteurs.

Anthony Laprunière, propriétaire à la fin du XIXe siècle de la petite mine de Marsanges – près de Langeac –, s'en sortait fort bien malgré des conditions défavorables (41).

C'est la composition des Conseils d'Administration qui nous donne la clé.

Si le propriétaire d'une sucrerie ou d'une usine métallurgique, l'administrateur d'une Compagnie de Chemin de Fer investit dans une mine à Brassac, ce n'est pas pour y faire de l'argent. Il a tout simplement besoin de charbon pour faire tourner l'affaire qui, elle, est rentable. Il lui suffit, tout simplement, que son usine soit raccordée au réseau ferré.

Il se vend donc à lui-même, très bon marché, le charbon indispensable à la verrerie ou à la sucrerie. La mine est déficitaire, mais les affaires du propriétaire sont excellentes.

Le cas du Comte de Morny est typique, presque trop clair.

En 1858, le sous-préfet d'Issoire écrit au ministre :

"La Cie de Brassac a dû suspendre les livraisons qu'elle faisait à l'usine de Bourdon, parce que l'approvisionnement était complet, mais elle a recommencé ses envois. [Ces livraisons] *entrent dans ses marchés pour un chiffre considérable"* (42).

On est tout simplement en face d'une intégration capitaliste verticale bien camouflée.

Il est évident qu'un tel raisonnement peut s'appliquer maintenant : étudier les comptes des Mines autrefois, ou, aujourd'hui, de la Poste, des transporteurs routiers ou de la SNCF sur les documents de ces seules entreprises, ça n'a pas de sens.

Ce n'est pas là que l'argent se fait même si, sans le travail des mineurs du Bassin de Brassac-les-Mines, la sucrerie de Bourdon, l'usine métallurgique de Nantes ou les locomotives du Grand Central n'auraient jamais pu tourner.

Q.E.D (43).

Laurent Doussin

Notes

ADHL : Archives Départementales de la Haute-Loire ; ADPD : Archives Départementales du Puy-de-Dôme ; AN : Archives Nationales.

(1) Ils durent d'ailleurs s'y prendre à deux fois. Ils avaient commencé en signant du seul sigle CGT : 22 ans après la loi de 1884, le patron ne reconnaissait comme interlocuteurs que des individus, et surtout pas un syndicat !

(2) Les Grèves de mineurs en 1906. – Paris : Comité Central des Houillères de France, 1907. – 304 p.

(3) *La Démocratie socialiste,* [éphémère journal socialiste du bassin], 10 juillet 1897.

(4) Observations des exploitants des mines de houille de l'Auvergne (Haute-Loire et Puy-de-Dôme), au sujet de l'enquête sur les houilles ordonnée par M. le Ministre du Commerce et des Travaux Publics, et sur le projet d'abolir les droits de douane sur les houilles étrangères, adressées à MM. les membres de la Chambre des Députés. – 1832.

(5) LAMOTHE, Auguste. – De l'abolition des droits de douane. – Clermont-Ferrand : J. Vaissière, 1834.

(6) LAMOTHE, Auguste. – Des abus nés en France d'un excès de philanthropie dans le régime et l'organisation des prisons, des hospices d'enfants trouvés etc. – Le Puy : Pasquet, 1837.

(7) Conseil Municipal de Sainte-Florine : divers registres.

(8) LAMOTHE. - Jean. – Mémoires, lettres etc. – 1794-1813. – 11 plaquettes.

(9) Arrest du Conseil d'Estat du Roy du 27 juin 1672, qui exempte des droits de Traites-Foraines, les Charbons de Terre venants d'Auvergne. – Paris : Imprimerie de Georges Jouvenel, 1722.

(10) Décision du Conseil Royal du premier May 1741, [sur les Francs-Fiefs d'Auvergne]. – Paris : P. Prault, 1741.

(11) Mémoire envoyé par Monsieur Trudaine, Intendant d'Auvergne, à Monsieur le Contrôleur Général ; Réponses de la Compagnie du Sieur Buirette. – 1734.

(12) Mémoire au Directoire exécutif pour le Citoyen Sadourny. – Paris : Imp. Huzard, An V [Juin ou juillet 1797].

(13) L'Histoire vue de l'Auvergne : Tome II, 1789-1919. – Clermont-Ferrand, 1955.

(14) Charbon et Sciences humaines : actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres de l'Université de Lille en mai 1963, sous la direction de Louis Trenard. – Mouton, 1966.

(15) MEGE, Francisque. – Notes sur Rabusson-Lamothe. – In : *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand,* Tome XI, 1869.

(16) [Deux] mémoires pour M. Richard, [...] contre Le Sieur Lamothe, [...] Cour Impériale de Riom, 1e Chambre [Janvier et Juin]. – [1813].

(17) MONDANEL, Pierre. – L'Ancienne batellerie de l'Allier et de la Dore (de Langeac à Nevers). – Clermont-Ferrand : G. de Bussac, 1975.

(18) RIVET, Auguste. – La Vie politique dans le département de la Haute-Loire de 1815 à 1974. – Le Puy-en-Velay : Cahiers de la Haute-Loire, 1979.

(19) *La Haute-Loire,* [journal républicain] 29 février 1894.

(20) Rilhac et son passé. – 1995.

(21) ADPD S 630.

(22) ADHL S 623.

(23) Exploitation des mines de Lamothe-sur-Allier (Haute-Loire). – Clermont-Ferrand : Auguste Veysset, 1826.

(24) DORLHAC, M.J., directeur de la Compagnie Lamothe. – Rapport sur la concession houillère de Lamothe près Brioude (Haute-Loire). – 1855-1856.

(25) ADHL S 813 bis.

(26) MANDAROUX VERTAMY, avocat à la Cour de Cassation ; Cour de Cassation, Chambre criminelle. – Affaire des mines et verreries de Mège-Coste [...]. – Paris : Imp. de Pommerel et Guénot, [1840].

(27) GACHON, Lucien. – Les Limagnes du sud et leurs bordures montagneuses : Étude de géographie physique et humaine. – Réédition de l'édition de Tours, 1939. – Marseille : Laffitte Reprints, 1980. – 474 p. : ill. en noir, photogr.

(28) ADHL S 633.

(29) BURDIN, M. – Des sociétés de mines et autres moyens de remédier à leurs abus. – Paris : Roret, [1848].

(30) C'est lui qui, pendant la Révolution de 1830, va chercher le Duc d'Orléans pour lui proposer le trône.

(31) COL, M. – Mines et mineurs de la Haute-loire entre les deux guerres (1914-1945) : diplôme présenté pour l'obtention de la maîtrise. – Clermont-Ferrand, décembre 1971. – 125 p : ill. en noir.

et *Journal de la Haute-Loire,* littéraire, commercial, n° 33, samedi 14 août 1824.

(32) DIOUDONNAT, Pierre-Marie. – Encyclopédie de la fausse noblesse et de la noblesse d'apparence. – Paris : SEDOPOLS, 1994.

et Note 14.

(33) ADHL S 631.

(34) Note 31.

(35) Annuaire de l'Industrie Minérale : 1913-1914.

(36) Annuaire Didot-Bottin 1911 : Bottin Mondain. – Paris, [1912].

(37) AN 40 AS 240.

(38) THEPOT, André E. A. – Les Ingénieurs du Corps des Mines du XIXe siècle, 1810-1914 : recherches sur la naissance et le développement d'une technocratie industrielle. – Thèse de Doctorat d'État. – Université de Paris X, 1991.

(39) D'après les journaux locaux *L'Abeille brivadoise, Le Moniteur de Brioude, Le Radical de Brioude* etc. de l'époque.

(40) VARGUES, Didier. – Mines et mineurs du Puy-de-Dôme dans l'Entre-deux-guerres / sous la direction de Monsieur le professeur André Gueslin. – Université Blaise Pascal Département d'histoire, année scolaire 1990-1991.

(41) *L'Abeille brivadoise,* [journal radical] 24 novembre 1900.

(42) ADPD S 044.

(43) Ou C.Q.F.D., comme on veut.

Bourge, tu entends le ronflement ? demande Doudun.

– *Oui, et après,* répond Bourge mal réveillé, *ce n'est pas la première fois qu'ils passent et, jusqu'à présent, ils ne nous ont rien dit.*

Doudun se lève et passe la tête à la fenêtre du compartiment.

– Viens les voir, ils sont bas. Il y en a quatre ; on les voit bien.

Bourge regarde à son tour et, bientôt, tout le personnel fixent avec curiosité et attention ces quatre avions allemands qui évoluent tranquillement au-dessus d'eux, traversant de temps à autre les premiers rayons du soleil. Soudain, ils filent droit vers le terrain d'aviation, à deux kilomètres de là, reviennent sur la gare, puis foncent de nouveau vers le terrain. Un éclatement se fait entendre, suivi d'autres, des mitrailleuses crépitent ; les sirènes hurlent. Nous avons compris, et les têtes rentrent à l'intérieur des wagons. Et nous attendons la fin de l'alerte. Celle-ci dure un peu plus d'un quart d'heure, le temps de pilonner la piste qui n'est pas très longue. Leur besogne terminée, les quatre avions se retirent sans être plus inquiétés, et le signal de fin du danger est donné.

Revenus de leur surprise, les infirmiers se regroupent autour de leurs chefs et commentent l'événement. Tous sentent que cette alerte n'est pas la seule et que partout ailleurs il doit en être de même. Quelque chose d'important s'est passé cette nuit.

Le médecin-chef court en ville aux nouvelles et rapporte plusieurs journaux. Le même article frappe la vue de tous : **"Aujourd'hui, 10 mai, les forces hollandaises, belges, françaises et allemandes sont partout en contact : l'Allemagne a rompu la résistance hollandaise et belge aux frontières de ces deux pays".**

– Ce coup-ci, c'est la guerre pour de bon, clame Marco, *on va se tarabuster.*



Mai 1940

A bord d'un train sanitaire

Le 1er septembre 1939, c'est la mobilisation. Le caporal Bourge accomplit son service militaire comme infirmier. Le voilà affecté à un train sanitaire où le rejoignent des réservistes. En quelques jours la petite formation de 2 sergents, 5 caporaux et 23 hommes se complète sous l'autorité d'un adjudant. Et le 11 septembre, la troupe et 2 infirmières de la Croix-Rouge, prend possession du train fraîchement sorti des ateliers. Départ le lendemain. Le journal de bord tenu par ces infirmiers nous fait revivre avec eux les voyages et les attentes dans ce train balloté dans les épisodes de la drôle de guerre. Fin avril 40 le train est nettoyé d'un bout à l'autre, remis à neuf. Reste à attendre les événements. Pas longtemps...

Les chefs distribuent les consignes pour les périodes d'alerte : se réfugier dans les abris distants de deux cents mètre du train, avec casque et masque.

La matinée s'écoule sans autre perturbation. Vers quatorze heures, les sirènes hurlent de nouveau. Chacun se coiffe de son casque, prend son masque à l'épaule et se précipite aux abris. Ces derniers sont creusés à flanc de colline, murés à l'intérieur, et inspirent confiance. Tous les habitants du quartier s'y rassemblent et fraient avec les soldats qui cherchent à remonter le moral des civils par leur insouciance et leur bonne humeur.

L'alerte n'a pas été donnée pour rien car bientôt apparaissent des avions allemands hauts dans le ciel. Ils décrivent des circonvolutions au-dessus de la ville et, perdant peu à peu de l'altitude, ils piquent droit sur le terrain d'aviation. N'étant pas visés directement, bon nombre de soldats sortent des abris et peuvent entendre le sifflement aigu de la première torpille qui déchire l'air et, en touchant le sol, soulève un nuage de poussière. Une seconde, puis une troisième, puis d'autres et d'autres encore bouleversent la piste. La terre tremble, violemment secouée, et personne ne dit mot. Les avions se retirent enfin.

Trois nouvelles alertes se succèdent dans l'après-midi, mais aucun avion ne se manifeste, et la soirée reste calme.

Conformément à un ordre paru depuis quelque temps, supprimant les infirmières dans les trains sanitaires, les deux nôtres, au milieu des "Hip ! Hip ! Hourrah !" criés en leur honneur, nous quittent dans la soirée, regrettées de tous, pour rejoindre une autre formation. Et pourtant, que de blessés le train va transporter, et que de soins délicats il faudra prodiguer !

Les jours qui suivent, les alertes se succèdent de nouveau à un rythme effrayant, désorganisant la vie des gens, obligeant les civils et les soldats à passer leurs nuits complètes et leurs journées dans les abris. En 24 heures, nous comptons une fois 20 alertes. Nombre de femmes et d'enfants, pour éviter de se lever à chaque instant, ont apporté des matelas, des couvertures, ou simplement de la paille, et couchent là sans pouvoir dormir ; d'ailleurs, personne ne dort plus.

Du 14 mai au soir, date la première intervention des chefs et des infirmiers dans la "vraie guerre". La nuit commence à tomber et, avec elle, passent en gare les convois militaires. Le premier se fait bientôt entendre ; il se rapproche peu à peu et rien ne semble anormal quand, le convoi se trouvant à environ trois cents mètres, surgit on ne sait d'où, un avion qui le prend en enfilade et le mitraille avec des balles traçantes avant de disparaître. Le train entre en gare à toute allure, la locomotive souffle comme si elle était émotionnée. Un cri s'élève et enfle : "Infirmiers ! Infirmiers !" Aussitôt, le médecin-chef, suivi de ces hommes munis de brancards, se précipite vers le convoi.

– Qui est blessé ?

– Là ! Là ! dans le wagon !

Un sergent-chef gît sur le plancher. Quatre infirmiers le descendent avec d'infinies précautions et le couchent sur un brancard. Le médecin se penche sur lui, puis se relève.

– Il n'y a rien à faire, il va mourir.

Un prêtre-soldat lui administre les Saintes-Huiles. A ce moment, un filet de sang coule de la bouche de l'homme qui se raidit et reste immobile.

Interdits devant le premier mort de la guerre qu'ils voient, les infirmiers sont sans



réaction, ne savent que faire, recueillis devant ce camarade mobilisé comme eux. Laurau, tout de même, lui ferme les yeux et lui joint les mains sur la poitrine.

L'hôpital est prévenu par téléphone et, peu de temps après, le sergent-chef est chargé dans une sanitaire pour aller allonger la rangée des tombes de l'autre guerre dans un coin de cimetière. Et le convoi reprend sa progression.

Les avions allemands continuent de sillonner le ciel sans arrêt, et chacun de se demander : *"Et la chasse, que fait-elle ? Où sont nos chasseurs ?"* Hélas, l'avenir révélera qu'ils sont en trop petit nombre. Aussi est-ce une véritable joie quand, un après-midi, un chasseur français engage le combat avec deux bombardiers allemands, presque au-dessus de la gare. Enfin, en voilà un ! La lutte ne dure pas plus d'une minute : le chasseur pique sur l'un des bombardiers qui sort des nuages et n'a pas le temps de réagir ; une rafale de mitrailleuse, le bombardier prend feu et s'abat dans un champ voisin.

– *Ça y est, il l'a eu. Il n'est pas tombé loin, dans le champ en haut, tu viens voir ?* hurle Gérald qui entraîne Laurau.

Tous deux disparaissent à l'insu des chefs. Déjà, au mépris des plus élémentaires règles de prudence, nombre de curieux entourent la carcasse de la carlingue. Ils nous rapportent que l'un des deux aviateurs est mort carbonisé, et que l'autre, qui s'est blessé en sautant en parachute, a été transporté à l'hôpital.

Les nuits, surtout, les sirènes hurlent sans cesse : au retour des abris, les infirmiers s'allongent tout habillés sur les banquettes. Une nouvelle alerte les fait se lever un quart d'heure ou une demi-heure plus tard. Mais, jusqu'à présent, en dehors des deux premières, ces alertes n'ont pas été dangereuses. Ce que nous redoutons le plus, ce sont les avions qui surgissent sans avoir été annoncés, comme celui qui a mitraillé le train et tué le sergent-chef. Ce qui se reproduit le 15 mai à deux heures du matin, alors que la fin d'une alerte vient d'être donnée. Un convoi militaire entre en gare quand se déclenche un tir de mitrailleuse : un avion attaque et la DCA riposte aussitôt. Surpris sur le chemin du retour des abris, à peu de distance du train, des infirmiers se couchent à terre, la tête collée au sol, pendant que les autres courent se cacher sous les wagons. Les balles pénètrent la terre, frappent les wagons épars sur les voies, ou ricochent sur les rails.

Lupesco, toujours souriant, entretient la bonne humeur.

– *Aïe ! ça pète !*

– *Bien plutôt !* répond en écho le petit Lairie.

Empêché de descendre plus bas par les mitrailleuses du convoi qui sont entrées en action, l'avion finit par s'éloigner sans avoir causé le moindre mal. Le train de troupe déguerpit aussitôt sans demander son reste.

Les opérations progressent à grand pas. Les journaux, fidèles aux mots d'ordre, ne parlent qu'en termes vagues et généraux de la situation et la présentent sous un beau jour. Parmi nous, les bruits les plus divers circulent ; il est question de monter en Belgique quand les mieux renseignés nomment même la ville où nous devons nous rendre. Tout le monde s'impatiente de cette inactivité : faire quelque chose, remuer, est le plus grand désir de tous.

– *Que fait-on là ? A quoi qu'on sert ? On nous prend pour des "lavettes" à nous faire rester là,* répète sans cesse Marco.

Rester là ? Pas longtemps, et les événements vont se charger de précipiter les choses.

Le 15 mai, vers 8 heures du soir, les sirènes annoncent une alerte dont personne n'entend jamais la fin. Le médecin-chef rassemble ses hommes :

– *Ne tenez pas compte de cette alerte ; tenez-vous prêts, nous partons.*

Les infirmiers attendent le départ pendant une demi-heure.

– *Contre-ordre, nous ne partons plus. Allez aux abris !* vient leur annoncer le médecin-chef. Le ton de sa voix ne manque pas de provoquer un frisson d'inquiétude chez quelques-uns. Mais, sans chercher plus loin, docilement, tous gagnent les abris. Quelques instants plus tard, les trois chefs, le médecin, le pharmacien et le gestionnaire, les rejoignent tout en se tenant légèrement à l'écart, contrairement à leur habitude. Ils se consultent à voix basse, discutent, et quelques gestes trahissent leurs soucis.

– *Qu'est-ce qui se passe ?* demande Bourge au sergent Catelle, *ça me paraît bien bizarre.*

– *Je ne sais pas, ils ont l'air assez embarrassés.*

La nuit est maintenant complètement tombée, nuit noire, sans lune et sans étoiles. L'atmosphère est calme, presque trop lourde à cause de ce silence. De temps à autre, une lueur au loin, au-dessus des champs ou sur les collines, mais personne n'y prête attention. Soudain, les trois chefs appellent dans les abris.

– *Infirmiers du train numéro..., tout le monde aux wagons !*

– *Ça y est, on démarre, lance Bataille à Tabut.*

– *C'est drôle, mais tout ça ne me paraît pas normal,* répond ce dernier, allons-y !

– *Mettez vos brassards de la Croix-Rouge, et allez m'attendre aux abris,* crie le major dès que nous sommes arrivés au train ; et lui retourne à la gare.

Un silence de mort suit cet ordre. Les infirmiers sortent leur brassard de leur poche et s'aident les uns les autres pour se l'attacher. Tous ont compris la portée de ce qu'ils viennent d'entendre. Ainsi, c'est donc là le début de cette guerre que l'on imaginait infailliblement victorieuse. Et les fortifications du canal Albert ? Et les défenses anti-chars de la frontière du Nord ? Et l'armée française que l'on disait si moderne ? Tout cela s'est effondré en quelques jours ! Tout cela est piétiné à l'heure actuelle, et c'est pour eux le risque d'être prisonnier sans avoir rien fait,

ni rien vu des combats, oubliés sur une voie de chemin de fer.

– Alors, mon lieutenant, les Allemands vont nous prendre, demande Bourge au gestionnaire. *Mais pourquoi ne partons-nous pas à pied ?*

– Nous ne pouvons pas abandonner le train car il n'y a pas de danger dans l'immédiat.

A petit pas, sans beaucoup de paroles échangées, les infirmiers regagnent les abris. Aucun affolement, aucun mot de désespoir, ni de colère, mais les âmes sont ivres de chagrin ; être prisonniers, c'est la séparation, pour combien de temps, des leurs qui, en ce moment, se lamentent autant, et même plus qu'eux ; ce sont les peines, les fatigues, les privations qu'entraîne nécessairement cet état ; c'est l'amertume de travailler sous l'autorité de l'ennemi, et pour lui, commandés par des mots incompréhensibles, peiner sous un ciel et un climat différents de ceux de la douce France. Mais la résignation courageuse étouffe toute extériorisation des sentiments et, mutuellement, par des paroles brèves, des sourires, les hommes se soutiennent dans le malheur. Les plus nerveux essaient de se maîtriser pour ne pas troubler leurs compagnons.

A leur grand étonnement, les abris qu'ils avaient laissés combles, les infirmiers les retrouvent vides : sans doute leurs occupants ont-ils été prévenus du danger qui menace. Douloureux, oppressés, ils sont à préparer malhabilement leurs maigres bagages, à chausser et lacer les souliers de marche pour partir loin, partir sans savoir pour quelle destinée, mais partir vers le sud, en un mot, fuir. Il faut tout laisser, tout abandonner sans grand espoir de retrouver ce que l'on laisse, ou alors, dans quel état ! Deux armées vont déferler là, l'une qui recule, l'autre qui avance, et l'on sait, comment, dans ces situations, les pauvres biens des particuliers comptent peu. Le cœur serré, ils quittent leur usine, leur commerce, leur occupation, la maison bâtie ou achetée à force d'économies de chaque jour, toute riante avec ses meubles bien astiqués et ses bibelots-souvenirs : le piano qui fait passer si gaiement les longues soirées d'hiver, accompagne les fraîches chansons modernes ou les mélancoliques refrains d'autrefois, ou encore joue Mozart ou Schumann ; les livres, ces bons compagnons dans les moments de solitude ; le chevalet et les pinceaux et les couleurs... combien d'autres objets plus intimes encore et qui seront découverts par des étrangers. Un dernier regard vers tout cela que l'on croyait garder jusqu'à sa mort, et c'est le départ, la gorge nouée par les sanglots retenus... la route, les automobiles, les charrettes, les bicyclettes, à pied, les vieux avec les membres rhumatisants, les vieilles aux jambes gonflées par les varices, les enfants bientôt harassés par les kilomètres. Sans distinction de conditions d'âge, tous fuient.

Au silence accablant des premières heures de la nuit a succédé le bruit ininterrompu des camions qui descendent de Belgique, traversent la ville, sans aucune lumière, à la queue leuleu. Aux alentours, dans la campagne, les lueurs se manifestent, de plus en plus nombreuses et de plus en plus proches. Elles intriguent les infirmiers qui font les cent pas devant les entrées des abris pour moins souffrir du froid. D'aucuns parlent de parachutistes...

Brusquement, un immense éclair embrase l'horizon puis, peu à peu s'éteint ; sans doute quelque réservoir d'essence.

Vers deux heures et demie du matin, le médecin-chef, resté jusque là dans la gare, rejoint ses hommes.

– Mes amis, on peut partir ; une locomotive vient d'arriver. Au train !

Trop contents, ne comptant plus sur une telle chance, les infirmiers ne savent que répondre. Et c'est la ruée. La machine est attelée et, après s'être assuré qu'il ne manque personne, le médecin-chef donne l'ordre du départ.

Nous sommes le 16 mai, il est trois heures.

Lentement, le convoi sort de la gare et s'engage sur la "voie de la liberté" ; l'expression n'est pas trop forte puisqu'il n'y a de salut que dans la fuite dans cette direction. Jamais, probablement, la locomotive n'a tiré une telle quantité de joie après elle. Les cœurs en sont tout dilatés, bien que personne ne parle.

Pendant le trajet, nous avançons à petits "pas". A chaque instant, nous pouvons craindre que la voie ne soit coupée, si bien que nous n'arrivons en vue de Laon qu'à sept heures. Nous stoppons à peu près à un kilomètre de la gare. Les signaux sont fermés. Sur ces entraides, la DCA offre un joli concert pour la réception de quelques avions qui viennent tournoyer au-dessus de la ville et de ses faubourgs. Les obus éclatent en formant de petits nuages blancs qui encadrent de près les avions. Mais ceux-ci n'en continuent pas moins leur ronde.

– Mais qu'est-ce que l'on attend là ? On va se faire pincer ! crie Tabut.

– Que veux-tu faire puisque nous ne pouvons pas avancer ? lui répond Polbosse. *Moi, je vais toujours aller voir à la cuisine si le jus est prêt.*

– Tiens, tu as raison ! Allons-y, nous verrons après ! ajoute Lupesco.

Le café est chaud. Hommage doit être rendu au tisanier Beaupère et au cuisinier Moranord ; même dans les moments les plus critiques, ils n'abandonneront jamais leurs fourneaux.

– Oh ! dites, les gars, regarde l'infanterie dans le champ, là-bas, lance Polbosse. *Qu'est-ce qu'ils font ?*

– Ils ont l'air de prendre le large, remarque Doudun. *Combien sont-ils ? Mais ça vient toujours, regardez comment ils tiennent leur fusil, sous le bras, comme un manche de pelle !*

– Ça, ça veut dire que le commencement continue, dit Blanc, *c'est toujours la retraite.*

– Oui, la retraite en bon ordre, diront les journaux, faut voir ça, commente Lupesco hilare.

– Pauvres types, on serait à leur place, on ne ferait pas mieux qu'eux, reprend Butal.

– Oh ! ce n'est pas eux que j'accuse. D'abord, je n'attaque personne, je constate.

Pendant ce temps, le médecin-chef est allé se rendre compte de ce qui se passe à la gare : celle-ci est abandonnée. Qui fera les aiguillages ? Quelle voie prendre ? Les mécaniciens jugent inutile d'essayer de partir et noient le foyer de la locomotive.

– Les Allemands avancent à grands pas, annonce le major ; Laon est complètement évacué ; plus personne à la gare ; le train est obligé de rester ici. Nous allons gagner Soissons, à pied, et de là, je m'occuperai de le faire revenir. Tout de suite !

Les infirmiers entendent clair et font hâtivement leur sac – même si quelques-uns n'emportent rien –, descendent le talus de la ligne et se lancent à travers champs pour rejoindre la route de Soissons. Garaire, excessivement nerveux et émotif, part seul dans une mauvaise direction, sans attendre personne, malgré ses camarades qui le rappellent, et il ne reparaîtra plus. Au même moment surgissent trois avions, volant très bas ; les gars de l'infanterie, à une certaine distance de nous, s'aplatissent sur le sol comme un seul homme ; les infirmiers en font autant. Les avions passent sans faire le moindre mal.

A peine sommes-nous engagés sur la route qu'arrivent deux camions vides. L'occasion est trop belle pour ne pas en profiter. Ils sont aussitôt arrêtés et tous s'entassent dedans, sauf certains, comme le lieutenant-pharmacien, Doudun, Drouin, qui ayant leur bicyclette, l'enfourchent et se paient le luxe d'atteindre Soissons avant nous, parce qu'ils réussissent à se faufiler parmi la file des véhicules.

Nous faisons l'appel dans les camions : trois hommes manquent : Garaire et les deux sous-officiers. Ces deux sergents, partis les derniers du train, feront le chemin en marchant, contournant les barrages qui arrêtent les soldats isolés, en traversant les champs et les bois, vivant de presque rien pendant la jour-

née. Par une chance inouïe, Tourelle et Catelle, en fin de journée, rejoignent le convoi que l'on ramène, en se lançant à sa poursuite sur une locomotive haut-le-pied.

Sur la route, les camions avancent avec une extrême difficulté, parcourant vingt mètres, s'immobilisant aussitôt, repartant, doublant une charrette, eux-mêmes dépassés par des voitures plus maniables, au risque de graves accidents tant est grand le désordre avec la chaussée encombrée par les fuyards, civils et militaires qui se pressent les uns les autres. Depuis quelle ville ? personne ne sait trop. Lamentable marche forcée partie de Belgique, sans haltes, sans but défini, soldats mêlés aux civils, fantassins, artilleurs sans arme, cavaliers sans monture, appuyés sur des bâtons, la plupart sans bagages, qu'à chaque carrefour les gardes-mobiles essaient de rassembler, tombant de fatigue et de sommeil, avalant quelques biscuits ou morceaux de pain trouvés au fond des poches. La route grouille d'autos, de camions, de bicyclettes, de brouettes, de grandes charrettes du Nord attelées de quatre chevaux, ou tirées par un tracteur, et dans lesquelles sont entassés femmes et enfants. Survolent cette interminable colonne, des avions qui déchirent les oreilles de leurs ronflements irréguliers.

A Soissons, les infirmiers sautent des camions et se regroupent. Mais il faut manger, et les émotions ont aiguisé les appétits. Aidé du caporal Rogard, de Romain et de Myrène, le gestionnaire rassasie tout le monde avec des conserves et du bon pain frais, sans oublier le "rouge" largement versé.

L'après-midi se passe dans l'attente du train que le médecin-chef s'occupe activement de faire revenir. Pris de panique, les habitants de la ville évacuent en masse et se pressent vers la gare. Conscients du rôle qu'ils ont à jouer, les infirmiers s'occupent de transporter les bagages des vieillards et des femmes, à distribuer du lait chaud aux jeunes enfants



dont la plupart ne se sont sustantés depuis plusieurs jours que d'eau bouillie sucrée. Il faut voir le visage des mamans regardant leur petit se jeter sur le lait pour comprendre combien elles ont souffert des privations.

La journée s'écoule sans que le train ne reparaisse. Les infirmiers trouvent à se loger dans un hôpital, près de la gare. Leur est aimablement servi un bon repas dans la cuisine, par les religieuses. Mais un bombardement vient les troubler au beau milieu du dîner. Tout le monde s'allonge sur le ciment et, dès que le danger est écarté, on se remet à table de bon cœur. Il est déjà tard et, après ces vingt-quatre heures si mouvementée, le sommeil se fait sentir. Des paillasses sont disposées dans les sous-sols. La plupart des hommes y descendent pour y passer la nuit.

Laget, Laurau, Lairie et Bourge préfèrent monter au premier étage pour profiter de bons lits avec de beaux draps blancs. Ils dorment si profondément que les bombardements ne les réveillent même pas. Toute la nuit, sans arrêt, des blessés arrivent à l'hôpital où le service chirurgical est débordé.

Le lendemain matin, le 17 mai, le médecin-chef et les deux autres lieutenants réquisitionnent deux ambulances pour permettre aux infirmiers de rejoindre le train enfin arrivé. Il nous attend dans une petite gare tout à fait jolie, en pleine campagne, à quelques kilomètres de Soissons. Sur la route, nous rencontrons encore la file ininterrompue des réfugiés. Nous retrouvons le train comme nous l'avons laissé, avec les deux sergents qui l'ont rejoint plus tôt.

– *Ah ! je pense qu'on va être tranquille ici, quand même, dit Lupesco. Zut ! on va bien les arrêter, quand même !*

La matinée est calme. Nous allons chercher des provisions au village voisin. Beaucoup profitent du beau soleil, lavent leur linge et l'étendent. Mais, l'après-midi, nouveau coup de théâtre : une colonne motorisée avance rapidement, et toujours pas de locomotive ; et pas d'ordre pour partir. Le médecin-chef réunit tous les infirmiers dans un wagon :

– *Mes chers amis, nous voilà dans la même situation qu'à Guise l'autre soir. La colonne allemande progresse et nous n'avons aucun moyen de partir. Cette fois, nous ne pouvons pas quitter le convoi, car je ne suis pas certain de pouvoir le faire suivre. Il nous faut donc rester ici. Surtout, ne vous éloignez pas, et portez toujours votre brassard. Restez calmes, et faites-moi confiance. D'ailleurs, je tiens à vous féliciter pour votre calme et votre bonne tenue. Continuez et, puisque jusqu'à présent on s'en est tiré, j'espère bien que nous allons encore nous en sortir cette fois-ci.*

Il fait distribuer des cigarettes et du tabac, et tous attendent les événements avec calme.

Peu de temps après, un train entre en gare. C'est le salut ! Il amène un régiment de zouaves qui va descendre et se mettre en position. La locomotive va nous prendre en repartant. Le transfert dure plusieurs heures qui paraissent bien longues.

Où est la belle théorie du service de santé en campagne ? Notre convoi sanitaire se trouve au lieu de débarquement de l'infanterie, et le poste de secours du régiment est installé à trente mètres de nous. Plusieurs fois, des avions survolent la gare ; les mitrailleuses de la DCA se mettent immédiatement en action. Tout près est un petit bois, et fantassins et infirmiers s'y réfugient. Mais les avions doivent avoir un objectif plus précis, car jamais ils n'insistent. Ils se retirent après avoir tiré quelques rafales.

Enfin, dans la soirée, la locomotive accroche le train sanitaire qui se tire d'embarras une fois encore, grâce à l'initiative de son chef.

Nous pénétrons à la nuit dans la forêt de Compiègne, et nous nous arrêtons en son plein milieu. Une douzaine de convois, au moins, se suivent sur la voie et se trouvent bloqués parce que les lignes sont coupées. Ils restent là jusque dans l'après-midi du 18 mai. A peu de distance, les réfugiés passent toujours sur la route, des files de chariots, et chacun, couvert d'une toile ou exposé au vent, renferme des enfants, des femmes, des vieillards, et aussi le peu de biens qui a pu être emporté en même temps que des provisions, tout ce que peuvent traîner les deux ou quatre robustes chevaux du Nord. Des hommes et des femmes, à pied, tirent des enfants épuisés que les souliers blessent au talon. *"Où irons-nous ? Où arrêterons-nous ?"* sont les éternelles interrogations angoissées. Une femme est couchée sur un brancard attaché sur un chariot. Il ne lui reste plus que deux membres ; le bras et la jambe gauche ont été arrachés. Elle grelotte de fièvre et de fatigue ; le médecin-chef ordonne de la transporter jusqu'au train sanitaire où elle est soignée.

La voie réparée, les convois repartent et, après bien d'autres arrêts, les infirmiers arrivent dans une gare au cours de la nuit du 19 mai, non loin de Paris. Ils restent là, au repos, jusqu'au 24 mai.

Journal de bord recueilli par Charles Lupo adapté par Jacques Sigot



Médaille commémorative de la loi scolaire du 28 juin 1833.

LETTRE DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AUX INSTITUTEURS.

MONSIEUR,

Je vous transmets la loi du 28 juin dernier, sur l'instruction primaire, ainsi que l'exposé des motifs qui l'accompagnait lorsque, d'après les ordres du roi, j'ai eu l'honneur de la présenter, le 2 janvier dernier, à la chambre des députés.

Cette loi, monsieur, est vraiment la charte de l'instruction primaire ; c'est pourquoi je désire qu'elle parvienne directement à la connaissance et demeure en la possession de tout instituteur. Si vous l'étudiez avec soin, si vous méditez attentivement ses dispositions, ainsi que les motifs qui en développent l'esprit, vous êtes assuré de bien connaître vos

devoirs et vos droits, et la sit[...] tinent nos institutions.

Ne vous y trompez pas, m[...] de l'instituteur primaire soi[...] et ses jours doivent le plus [...] ceinte d'une commune, s[...] tout entière, et sa professi[...] fonctions publiques. Ce n[...] ment, et dans un intérêt p[...] tous les Français acquièrent, [...] sances indispensables à la vie sociale, et sans [...] telligence languit, et quelquefois s'abrutit ; c'est aussi pour l'état lui-même, et dans l'intérêt public ; c'est parce que la liberté n'est assurée et régulière que chez un peuple assez éclairé pour écouter en toute circonstance la voix de la raison. L'instruction primaire universelle est désormais une des garanties de l'ordre et de la stabilité sociale. Comme tout dans les principes de notre gouvernement est vrai et raisonnable, développer l'intelligence, propager les lumières, c'est assurer l'empire et la durée de la monarchie constitutionnelle.

Début de la Lettre Ministérielle de Guizot adressée aux instituteurs. (Tiré du Journal des Ecoles Primaires de 1833

L'engagement politique des instituteurs
durant la Monarchie de Juillet et la Seconde République

Elaborant la loi sur l'instruction primaire (loi du 28 juin 1833) qui porte désormais son nom, François Guizot, tout à sa volonté d'assurer le développement de l'instruction primaire, le seul remède, selon ses dires, à l'anarchie et au désordre social (1), ne pouvait imaginer qu'il mettait en place un système scolaire qui, notamment par l'intermédiaire des écoles normales, ces "séminaires laïques" dont Théodore Barrau, rédacteur en chef du ***Manuel général***, signala très tôt l'importance comme foyer d'idées, fit de l'instituteur un des acteurs de la révolution de 1848. L'abbé Bautain, avec un certain recul historique, alla jusqu'à écrire (**De l'éducation en France au XIXème siècle**, Paris, Bray et Retaux, 1876) que si la révolution de Juillet 1830 avait été faite *par l'Université et à son profit,* celle de Février 1848 marquait *l'avènement des maîtres d'école* : « *De Juillet à Février,* écrit-il, *nous avons donc baissé d'un cran, nous sommes tombés des professeurs de l'Université aux maîtres d'école* ».

Avant 1848 : un engagement politique marginal

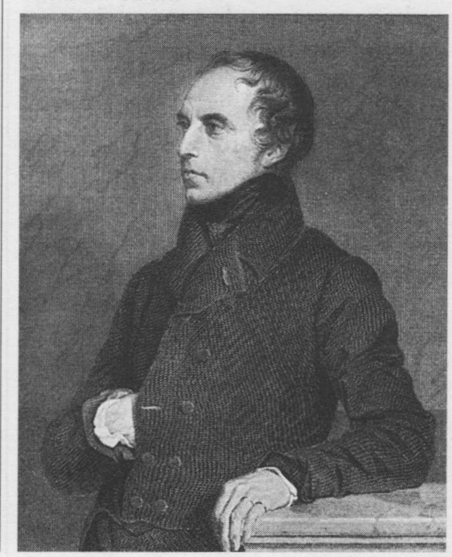
C'est, toutefois, accorder une trop grande importance aux instituteurs que de croire, qu'après seulement quinze années d'application de la loi Guizot, ils aient pu, isolés dans leur commune et toujours soumis aux autorités locales, jouer les premiers rôles dans une révolution essentiellement urbaine. Certes, l'analyse de l'abbé Bautain demeure perspicace mais seulement si l'on considère qu'au lendemain des journées de Février, de nombreux hommes politiques en charge de l'Etat cherchèrent, plusieurs écrits en témoignent dont la fameuse circulaire du 6 mars 1848 signée par Carnot, à exalter les instituteurs, « *au point de les mettre au premier rang de la société, et de les déclarer les sauveurs du pays* ». Toutefois, force est de constater que l'engagement politique des maîtres d'école fut bien moindre que ce qu'ont voulu faire croire les partisans de l'Ordre moral, instigateurs de la vague de répression de 1849-1850.

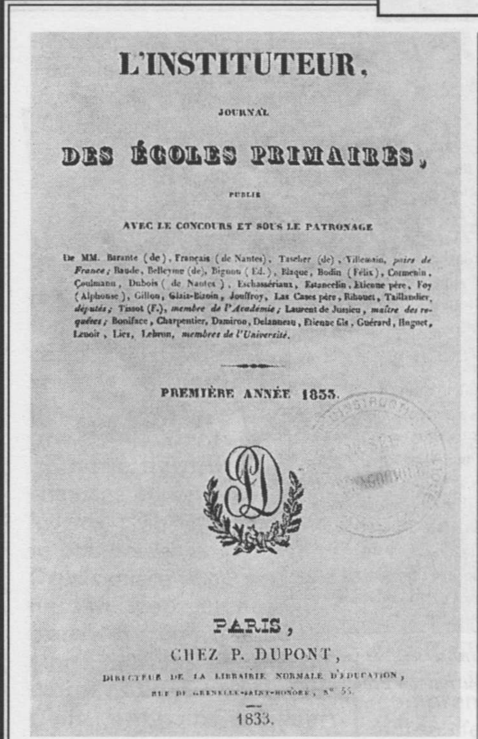
Pour l'heure, au tournant de la Monarchie de Juillet, le ministre de l'instruction publique, Villemain, peut, sans optimisme excessif, écrire dans son Rapport au

Villemain.



Portrait de Guizot.





L'INSTITUTEUR,

JOURNAL

DES ÉCOLES PRIMAIRES,

PUBLIÉ

AVEC LE CONCOURS ET SOUS LE PATRONAGE

De MM. Barante (de), Français (de Nantes), Tascher (de), Villemain, *pairs de France;* Baude, Belleyme (de), Bignon (Ed.), Blaque, Bodin (Félix), Cormenin, Coulmann, Dubois (de Nantes), Eschassériaux, Estancelin, Etienne père, Foy (Alphonse), Gillon, Glais-Bizoin, Jouffroy, Las Cases père, Rihouet, Taillandier, *députés;* Tissot (F.), *membre de l'Académie;* Laurent de Jussieu, *maître des requêtes;* Boniface, Charpentier, Damiron, Delanneau, Etienne fils, Guérard, Hagnet, Lenoit, Lies, Lebrun, *membres de l'Université.*

PREMIÈRE ANNÉE 1833.

PARIS,

CHEZ P. DUPONT,

DIRECTEUR DE LA LIBRAIRIE NORMALE D'ÉDUCATION,

RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, N° 55.

1833.

Le Journal des Ecoles Primaires.

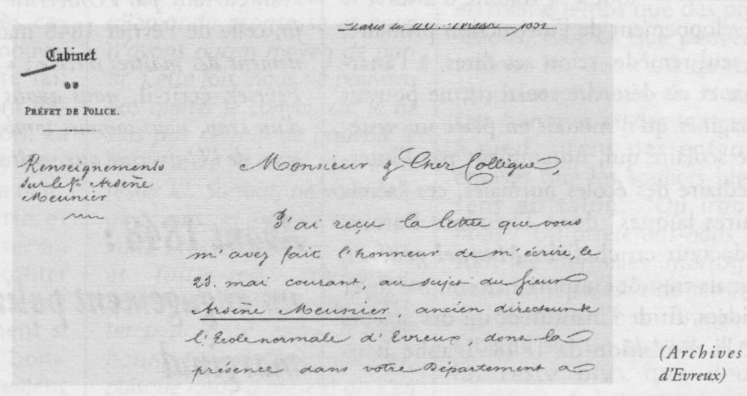
roi de 1840 que : « *Les passions de parti s'efforcent aussi parfois d'attirer à elles des jeunes gens qui ont plus d'instruction que d'expérience : mais de semblables tentatives obtiennent peu de succès ; et parmi les instituteurs domine la conviction que le respect des lois et du pouvoir établi est une obligation essentielle pour eux (..)* ».

La tentation de s'organiser pour la défense de leurs intérêts a toutefois effleuré les instituteurs qui, au lendemain de la révolution de Juillet, pouvaient bénéficier du réel courant d'intérêt en faveur de l'instruction populaire, comme le montrent les prises de position des diverses sociétés d'encouragement et la création de multiples périodiques. Ces revues, à l'existence plus ou moins brève, se sont toutes efforcées d'établir puis de maintenir des liens entre les instituteurs, en leur consacrant diverses rubriques et en leur ouvrant plus ou moins largement leurs colonnes. Un inventaire (2) des périodiques fondés dans les dernières années de la Monarchie de Juillet nous montre que le phénomène ne fut pas seulement parisien, et qu'il prit différentes directions, associant à la cause de l'instruction primaire, des membres de l'Université, des associations pédagogiques ou humanistes, et parfois même le clergé.

Mais en 1833, dans une lettre adressée au fondateur du journal l'***Instituteur***, l'inspecteur général Dubois, tout en saluant l'immense impulsion donnée *aux classes inférieures* qui peuvent s'initier aux connaissances qui « *hier encore, faisaient la seule et vieille distinction entre ce qu'on appelle la bourgeoisie et le peuple* », souhaitait que le même effort soit entrepris en faveur de toutes les classes de la société pour d'évidentes raisons politiques : « *Sans cela, je ne sais ce que deviendrait l'équilibre social et où pourraient se recruter les gouvernements d'un peuple tel que celui qui dans le cours espace de dix années, va surgir de nos écoles primaires* ». Cette position d'un haut membre de l'Université, mais qui n'engage pas directement le gouvernement, montre néanmoins que la loi du 28 juin 1833 a pu, dès son adoption, faire naître des craintes dans l'esprit de certains quant à l'avenir d'une société qu'ils craignaient trop égalitaire.

Dans le même temps, en 1831, un instituteur d'école mutuelle, Pompée, créait une *Société des instituteurs et institutrices primaires de France.* Bien que de courte existence, cette société témoignait de la volonté de certains instituteurs de s'engager dans le mouvement social grâce à leurs fonctions ; le personnage le plus souvent cité parmi ces militants de la première heure étant indéniablement Louis-Arsène Meunier. Ancien directeur de l'Ecole normale d'Evreux, révoqué en 1842 pour avoir refusé de conduire les élèves maîtres à la confession, il s'est distingué par un engagement très large pour toutes les formes d'éducation populaire. Ainsi, après avoir fondé une crèche, il ouvrit une classe d'adultes dans lequel il délivrait des cours exaltant le socialisme. Ennemi acharné de l'enseignement congréganiste, il dénonçait également la hiérarchie universitaire dans de violents pamphlets, puis à partir de 1845, dans l'***Echo des instituteurs***, revue qu'il a fondée et à laquelle il fixa des objectifs très clairs : « *Ce nouveau journal sera une pétition permanente où seront révélées les misères de toutes sortes qui accablent les instituteurs - où seront défendus leurs intérêts et leurs droits méconnus et sacrifiés (...)* ». Son engagement en faveur de la République le conduisit naturellement à se présenter aux élections législatives de mai 1849. Candidat dans l'Eure, il échoua, n'ayant pu compter que sur un soutien très relatif des instituteurs de sa circonscription et ayant eut, par contre, à faire face à l'opposition déterminée des maires, curés et notables locaux, effrayés par les doctrines socialistes qu'il professait.

la police avait à l'œil "l'individu Arsène Meunier" comme en témoigne cette lettre de mai 1851 dans laquelle le Préfet de Police répond à son collègue de l'Eure



Cabinet

PRÉFET DE POLICE.

Renseignements sur le Sr Arsène Meunier

Monsieur & Cher Collègue,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 28 mai courant, au sujet du Sieur Arsène Meunier, ancien directeur de l'Ecole normale d'Evreux, dont la présence dans votre Département a

(Archives d'Evreux)

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 28 mai courant, au sujet du Sieur Arsène Meunier, ancien directeur de l'Ecole normale d'Evreux, dont la présence dans votre département a éveillé, à juste titre, votre attention.

Cet individu était connu de mon administration comme ayant été l'un des plus fougueux orateurs des clubs anarchiques aux réunions électorales socialistes qui ont, pendant quelque temps, jeté l'alarme et l'inquiétude à Paris.

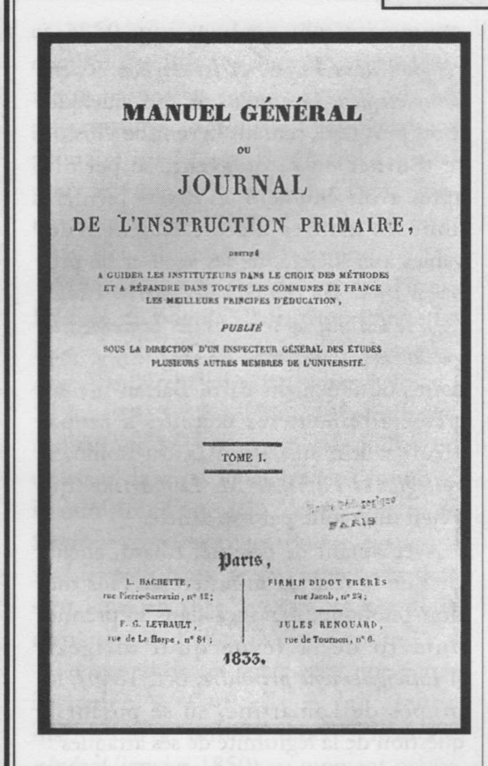
Il a été trois fois nommé délégué du 2e arrondissement aux divers comités démocratiques qui ont fonctionné pour les élections du Département de la Seine. En résumé, les antécédents de M. Arsène Meunier ne permettent pas de douter qu'il ne cherche à utiliser son séjour dans le Dépt. de l'Eure, dans l'intérêt de la propagande révolutionnaire.

Son nom figure, du reste, parmi les principaux adhérents à une nouvelle société ayant pour objet de répandre dans les départements tous les écrits socialistes. Cette société, qui doit exploiter l'ancienne librairie socialiste du Sieur Balard, rue des Bons Enfans 1er, est placée sous la raison E. Carpentier & Cie et prend le titre de Propagande démocratique et sociale européenne.

Je dois ajouter qu'il ne se trouve sous le coup d'aucun mandat ni jugement. Il n'a même, jusqu'à ce jour, encouru aucune condamnation judiciaire, bien qu'ayant pris part depuis 3 ans, à toutes les manœuvres du parti anarchique.

Agréez, Monsieur et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet de Police



MANUEL GÉNÉRAL

OU

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE,

DESTINÉ

A GUIDER LES INSTITUTEURS DANS LE CHOIX DES MÉTHODES
ET A RÉPANDRE DANS TOUTES LES COMMUNES DE FRANCE
LES MEILLEURS PRINCIPES D'ÉDUCATION,

PUBLIÉ

SOUS LA DIRECTION D'UN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉTUDES
PLUSIEURS AUTRES MEMBRES DE L'UNIVERSITÉ.

TOME I.

Paris,

L. HACHETTE, rue Pierre-Sarrazin, n° 12; | FIRMIN DIDOT FRÈRES rue Jacob, n° 24;

F. G. LEVRAULT, rue de La Harpe, n° 81; | JULES RENOUARD, rue de Tournon, n° 6.

1833.

Février à décembre 1848 : la brève "République des instituteurs"

L'engagement politique des instituteurs, marginal donc jusqu'en Février 1848, devint par la suite, et contre leur volonté parfois, beaucoup plus manifeste. Ainsi, la circulaire du 6 mars 1848 dans laquelle le tout récent ministre de l'instruction publique, Hipollyte Carnot, invitait les recteurs à inciter les instituteurs à *fonder la république,* circulaire qui fut comparée à celle que Ledru-Rollin envoyait dans le même temps aux commissaires de la République pour leur commander d'influencer les électeurs, jeta pour longtemps la suspicion sur les instituteurs publics qui se retrouvaient, bien malgré eux, enrôlés par l'Etat pour diriger les prochaines campagnes électorales.

Si la presse pédagogique, à l'exception notable de l'*Echo des instituteurs* de Louis-Arsène Meunier, restait modérée dans ses prises de position, il n'en fut pas de même de la presse républicaine en général qui chercha à exalter la passion politique chez les instituteurs, comme en témoigne cet article du **Courrier de Loir-et-Cher**, intitulé « Du devoir et des droits des instituteurs primaires » :

« Il y a dans toutes nos communes de France une trinité de pouvoirs, dont on s'est médiocrement aperçu jusqu'ici, mais qui tend à dominer désormais les destinées du pays : le curé, le maire, l'instituteur primaire.

De ces trois pouvoirs, l'un représente l'élément religieux, l'autre l'autorité, le troisième enfin la démocratie. (...)

Instituteurs primaires, vous êtes les éducateurs politiques de vos communes. A vous est confiée la mission importante de former l'opinion dans les campagnes. C'est un droit pour vous, c'est un devoir. Que la République s'appuie sur votre action démocratique (..) » (3).

Carnot lui même, durant son pourtant court séjour au ministère, confia au philosophe Charles Renouvier et à l'historien Henri Martin le soin de rédiger deux manuels destinés à la formation républicaine des instituteurs. Mais l'effet causé par la publication de ces volumes ne fut pas à la mesure des intentions affichées par le Ministre. C'est en effet suite à la lecture d'extraits du premier de ces volumes que la Chambre des députés vota, le 5 juillet 1848, une motion de défiance contraignant Carnot à démissionner. Quant au second ouvrage, non cité dans ce débat parlementaire, il se présente comme un guide pratique dans lequel l'instituteur pouvait trouver des arguments en réponse à toute une série de questions posées par un auditoire de "citoyens". Outre la nécessité de préparer les élections législatives à venir, cet ouvrage (**Manuel de l'instituteur pour les élections**, Paris, Pagnerre, 1848) permettait également à l'instituteur de légitimer, aux yeux de ses concitoyens, la révolution de Février :

« Louis-Philippe et les députés ont très mal gouverné : ils n'ont songé qu'à leurs intérêts personnels ; ils n'ont pas su conserver l'honneur de la France dans leurs rapports avec les étrangers ; ils ont attenté à la liberté et dilapidé honteusement les finances. Le peuple de Paris les a enfin chassés à leur tour, au moment ou ils s'alliaient avec les Autrichiens, nos anciens ennemis, et allaient faire banqueroute à L'Etat ».

Dans le même temps, de manière plus prosaïque, des membres de l'Université, anticipant les résultats de la commission chargée d'étudier le projet de décret sur l'instruction primaire déposée par Carnot le 30 juin (4), soumettaient leurs propres propositions à l'opinion publique. C'est le cas de Sauvalle, préfet d'étude, qui publia douze propositions visant à réformer les lycées et l'instruction publique. Parmi ces propositions, nous notons, outre la très démocratique suggestion de faire élire les proviseurs de lycée, la volonté de modifier le rôle des inspecteurs primaires et secondaires, en rendant leurs tournées *incessantes* et leurs visites dans les classes *toujours inattendues.*, ajoutant : « *Il est grand temps, en ce point comme en beaucoup d'autres, que la République mette de coté les fictions de la monarchie pour entrer franchement dans la voie de la vérité républicaine* » (**Idées générales sur les améliorations à introduire dans l'instruction publique au point de vue républicain**, Paris, Hachette, 1848).

Certes, cette période, durant laquelle les instituteurs furent invités *à fonder la République,* fut riche des passions suscitées, mais elle n'en fut pas moins brève dans le temps. En effet, cette "République des instituteurs", comme l'a appelée l'abbé Bautain, n'aura pas durée plus d'une année. Le 20 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte, élu président de la République dix jours plus tôt avec l'appui des forces conservatrices et catholiques du parti de l'Ordre, appelait le comte de Falloux au ministère de l'instruction publique. Avec lui s'amorçait une longue période de réaction. Dès le 5 janvier 1849, il mettait un terme aux travaux de la commission présidée par Barthélemy Saint-Hilaire et nommait une nouvelle commission extraparlementaire chargée de préparer un projet de loi en remplacement de celui présenté par Carnot, un projet qui avait soulevé, écrit cette commission, « *de graves objections* », dont la principale fut d'avoir voulu substituer « *arbitrairement l'Etat au père de*

La loi du 28 juin 1833. Première page du texte publié dans "L'instituteur, journal des écoles primaires".

CODE

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

LOI DU 28 JUIN 1833 SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

TITRE PREMIER.

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE ET DE SON OBJET.

ARTICLE 1er.

L'instruction primaire est élémentaire ou supérieure.

L'instruction primaire élémentaire comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse (*a*), la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul (*b*), le système légal des poids et mesures (*c*).

(*a*) Dans l'instruction morale est comprise la connaissance des devoirs de l'homme, non seulement envers lui-même, mais envers l'état et ses semblables. — Quant à l'instruction religieuse, voir ci-après l'art. 2 de la loi, et les

famille, et la centralisation purement administrative à l'autorité de la commune ». Le simple énoncé de cette objection témoigne de l'esprit qui animait les travaux de cette commission. Pouvant s'inspirer des écrits de Wallon, qui publia en 1848 un plan d'instruction reconnaissant aux familles et à l'Eglise, par le droit si nécessaire, une place prépondérante dans l'éducation des enfants (5), cette commission, dominée par les partisans de la liberté de l'enseignement (6), a durant plus de quatre mois (janvier-mai 1849) prononcé un long plaidoyer en faveur du retour de la morale et de la religion dans l'instruction primaire. Dès la première séance, Thiers, le président de cette commission, se déclarait prêt à abandonner l'enseignement primaire au clergé : « *Aujourd'hui que le communisme menace si violemment la société, il importe que l'enseignement appelle à son aide le sentiment religieux dans cette guerre commune pour réprimer les barbares. (...) Je demande formellement autre chose que ces détestables petits instituteurs laïques, je veux des Frères (...)* ». Affichant clairement ses craintes nées à la lecture du projet de loi de Carnot (et de sa circulaire du 6 mars 1848), Thiers donnait ainsi, en janvier 1849, le coup d'envoi d'une véritable campagne de suspicion, qui se transforma plus tard en une véritable répression, contre les instituteurs publics, ces « *37 000 socialistes et communistes, véritables anti-curés* ». Magin, inspecteur général de l'instruction primaire, s'efforça en vain de démontrer, ce que contestait d'ailleurs Montalembert, que parmi les soixante à soixante-dix mille instituteurs publics et privés que comptait la France, « *les mauvaises passions, les excitations anarchiques sont plutôt venues des instituteurs privés* ».

La position adoptée par Thiers pouvait, politiquement, trouver une explication très cohérente : en proposant de confier l'instruction primaire, celle du peuple, à l'Eglise, qui n'avait d'ailleurs pas les moyens humains pour remplir seule cette mission, il comptait rétablir l'ordre social, tout en conservant à l'Etat, l'enseignement secondaire qui était celui de la bourgeoisie. Par contraste, la position défendue par Lamartine dans sa longue diatribe contre les instituteurs (***Le Conseiller du peuple,*** n° 7, sept. 1849) semblait beaucoup moins réfléchie. Celui qui se présentait comme un des principaux acteurs des journées de Février, l'ami de Ledru-Rollin, et qui fut cependant très sévèrement battu aux élections présidentielles du 10 décembre (7), perdit toute mesure dans cet article dénonçant les instituteurs communaux séduits à « *toutes les absurdités prétendues sociales, et à toutes les perversités prétendus démocratiques* » et qui sont devenus, selon ses dires : « *des fomentateurs de haine, de division, d'envie, de discordes, d'exécrables passions, de stupides doctrines anti-sociales, entre les classes de citoyens* ». Les propos tonitruants du poète se terminait sur un appel assez clair pour ne pas être commenté : « *Tenez, voilà l'usage qu'ils font contre la société des bienfaits et des salaires de la société ! Je demande qu'on les épure ! Je demande qu'on enlève aux coupables d'abord le salaire de l'Etat* ».

L'ANGE GARDIEN

Petit Journal des Enfants



Le succès de ce petit Journal est vraiment prodigieux. **A peine annoncé, il compta sur le champ plus de mille abonnés. A présent que le 1[er] numéro a paru, des Instituteurs des différentes parties de la France nous écrivent d'y abonner la presque totalité de leurs élèves.** En effet l'*Ange gardien* est un véritable *Livre de lecture*, le seul même qui puisse convenir à la Jeunesse

La publicité pour ce mensuel est parue dans l'Instituteur du Nord Pas-de-Calais du mois de juin 1838.

Cet article, qui connut un écho certain, semble avoir néanmoins suscité une vague de protestation, tant le propos paraissait exagéré. C'est du reste le terme employé par Théodore Barrau dans le ***Manuel général*** (octobre 1849) qui, prenant la défense des instituteurs, reprocha à l'*illustre écrivain* de s'être : « *exagéré à lui même et aux yeux de ses lecteurs les torts qu'il veut combattre ; il s'en faut beaucoup pour que les instituteurs, même les plus compromis, soient aussi coupables qu'il se l'imagine* ». Qui plus est, Barrau, qui ne contestait pas la nécessité de remettre les instituteurs dans le droit chemin, ne reconnut pas ce droit à Lamartine, lui qui eut l'idée, le 25 février 1848, « *de les soulever en masse contre l'ancien ordre des choses, et de faire d'eux les apôtres d'une religion dont l'esprit et les dogmes étaient complètement inconnus* », et qui, quelques mois plus tard, sentant le vent de l'histoire tourner en sa défaveur, se permit, après avoir énuméré les divers bienfaits dont les maîtres d'école étaient redevables à la société, de les accuser de propager : « *le feu couvant des guerres civiles, (...), le Ca ira, les terreurs, les lanternes, les guillotines, le drapeau de sang (...)* ». Prenant politiquement parti, Barrau invitait très clairement ses lecteurs à ne pas accorder leur suffrage à Ledru-Rollin, *le collègue et l'ami de M. Lamartine*, qui s'était discrédité par son article.

Avec autant de célérité, Allard, ancien chef de bureau au ministère de l'instruction publique, dénonça dans le premier numéro de la revue qu'il dirigeait (l'***Enseignement primaire***, oct. 1849), les propos de Lamartine, en se posant la question de la légitimité de ses attaques :

« Beaucoup de personnes en France ont droit d'attaquer la conduite des instituteurs primaires ; beaucoup ont droit d'accuser leurs prétentions. M. de Lamartine a-t-il ce droit ? C'est un doute : car enfin M. de Lamartine est un de ceux qui après le 24 février, se sont faits les échansons de l'ivresse populaire. (...) Quand c'était M. de Lamartine qui chantait, comment ne pas écouter ? comment n'être pas séduit ? Mais lui à son tour, comment traiter si durement ceux qu'il avait égarés ? ».

Aussi Allard, comme Barrau, estimait que Lamartine n'avait pas tort de *se fâcher contre les instituteurs qui ont profané leur mission et se sont faits les apôtres du socialisme,* mais il constatait que la démesure de son discours avait desservi son objectif : « *Chose curieuse : l'opinion publique a commencé à faire un retour sur elle-même et à examiner avec plus de calme la cause des instituteurs primaires, quand elle a vu que M. de Lamartine les accusait si violemment. Les exagérations de M. de Lamartine ont éveillé le doute dans beaucoup d'esprits* ». Dès lors, prenant lui aussi parti, il invita ses lecteurs, et à travers eux tous les députés, à chercher à savoir exactement, avant de l'abolir, quels ont été les résultats de la loi du 28 juin 1833, « *une des lois qui honorent le plus la monarchie de Juillet* ».

La conclusion aux poètes

En guise de conclusion à cet article consacré aux instituteurs et à la politique sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République, nous proposons la lecture d'extraits de deux poèmes, écrits en 1833

et 1850, qui rendent admirablement compte des lois sur l'enseignement primaire parues les mêmes années : la loi portant organisation de l'enseignement primaire du 28 juin 1833 (loi Guizot) pour le premier et la loi sur l'enseignement primaire et secondaire du 15 mars 1850 (loi Falloux) pour le second.

Dans le premier de ces poèmes, **L'Ecole du peuple** (Paris, Imprimerie Le Normant, 1833, 16 pages) l'auteur, Auguste Barthélemy (8), salue la loi du 28 juin 1833 comme une des plus belles réalisations de la monarchie de Juillet, en unissant dans ses louanges les députés et le ministre. Cette loi, écrit-il, sortira de l'*abjecte ignorance* ce « *Peuple qui forme seul les trois parts de la France* », traduisant ainsi en vers, les espoirs nés de la révolution de Juillet. (Voir ci-contre)

Le second de ces poèmes est une épître intitulée « Conseils à un jeune instituteur », publiée dans le ***Manuel général*** (janvier 1850) au moment même ou était promulguée la loi Falloux. Fait significatif de ces années de suspicion contre les instituteurs que sont les années 1849 à 1851, ce poème est l'œuvre d'un sous-inspecteur de l'Aube, Pol. S'adressant à un jeune instituteur sortant de l'école normale, il l'invite à adosser son école à l'autel de l'Eglise ; un conseil qu'il traduit par ce vers relativement iconoclaste pour un membre de l'Université : « *La grammaire c'est bien ! la piété c'est mieux* ». Anticipant sur les effets de la loi 15 janvier 1850, l'auteur le convie également à faire preuve, dans sa mission, d'une extrême humilité, concluant son œuvre par des vers à prendre véritablement au premier degré.

Joël RAVIER

L'ECOLE DU PEUPLE

par Barthélemy (1833)

Il est beau de changer de sauvages bruyères
En fertiles sillons, en plaines nourricières ;
Mais, combien plus ardue et plus digne de prix,
L'œuvre de féconder les incultes esprits.
...
Savez-vous que, jamais de ces vives lumières,
Un rayon n'a jailli sous les sombres chaumières ;
Qu'un peuple tout entier, esclave obéissant,
Qui donne à vos cités sa sueur et son sang,
Peuple qui forme seul les trois parts de la France,
Pourrit dans les marais de l'abjecte ignorance ?
...
Pitié ! Pitié pour ceux dont la mère-patrie
N'a jamais consolé l'existence flétrie !
Ils ont le droit de presser le sein que nous pressons,
De sucer comme nous le lait de ses leçons,
D'obtenir de sa force un bras qui les soutienne.
...
Dans la France nouvelle il est temps d'effacer
Ces vestiges honteux de la barbare Gaule ;
Il faut que la science ait son Vincent de Paul,
Que l'Etat, dotant ceux que le malheur proscrit,
Edifie en tous lieux un hospice à l'esprit.
...
Si parfois dans la main de l'indigente école
La légitimité fit tomber une obole,
C'est que, gardant à l'homme un avenir fatal,
Elle courbait l'enfant au joug sacerdotal.
La France de Juillet, tutrice maternelle,
Sur l'école du peuple a déployé son aile ;
Et, bien que sa prudence interdise ce lieu
Au souffle intolérant qui ne vient pas de Dieu,
La sagesse d'en haut n'en est point écartée ;
Malheur à toute loi qui dit : Je suis athée !
...
L'Etat réparateur lui promet un salaire,
Il abrite d'un toit le bercail populaire ;
L'affectueux grand-maître, abaissant sa hauteur,
Reflète son éclat sur l'humble instituteur ;
Ses travaux n'ont rien de bas ou de frivole ;
La loi même a tracé la charte de l'école,
Et l'honorable élu que proclame son choix
Peut lire ses devoirs à coté de ses droits.
...
Quand tous les citoyens ne feront qu'une classe,
Quand tout sera le peuple et rien la populace,
Peut-être, qu'arrivant au but qu'il cherche encore,
Le monde politique aura son âge d'or.
Jusque-là tout espoir n'est que songe et chimère :
Le progrès doit sortir de l'école primaire.
...
Députés plébéiens, grâce vous soient rendues !
Vous avez accompli des œuvres plus ardues ;
Mais si jamais la France eut lieu de vous bénir,
C'est devant cette loi si grande d'avenir.
...
On n'instruit pas celui qu'on veut garder esclave,
L'alphabet est mortel aux pouvoirs absolus,
Et l'homme veut ses droits sitôt qu'il les a lus.

CONSEILS À UN JEUNE INSTITUTEUR

par Pol (1850)

...
L'avenir est à toi. - D'un geste approbateur,
Après avoir loué tes réponses précises,
Un jury de savants, aux classiques assises,
Vient de te saluer du nom d'*instituteur*...

Si tu veux que ta voix féconde et civilise,
Adosse ton école à l'autel de l'Eglise.
On ne peut croire aux lois quand on ne croit à rien ;
L'enfant qui croit à Dieu sera bon citoyen.
Songe donc qu'au village une école primaire
N'est pas uniquement un temple à la grammaire ?
La grammaire, c'est bien ! la piété, c'est mieux :
L'une est d'un seul pays, l'autre est de tous les lieux.

Mets ton âme à cette œuvre, ô citoyen modeste !
Honore Dieu d'abord, et Dieu fera le reste.
...
Ta récompense est là ! n'en cherche point une autre,
Ton nom d'instituteur vaudra le nom d'apôtre...
Cherche dans les bienfaits ta seule dignité ;
Emprunte à la vertu sa sainte austérité :
Car la gloire pour toi, c'est de n'y point prétendre.
...
Chaque père en son fils veut un homme de bien ;
L'Eglise, un cœur pieux ; L'Etat, un citoyen.
Que ton école donc soit comme un divin temple,
Où l'enfant trouve uni le précepte à l'exemple.

(1) C'est l'espoir contenu dans cette formule de Lord Brougham, « *C'est l'instituteur et non plus le canon qui désormais sera l'arbitre des destinées du monde* », formule qu'Emile de Girardin mit en exergue de son ouvrage **De l'instruction publique** (Paris, Hachette, 1838)

(2) P. Caspard, (Répertoire analytique sous la direction de), **La presse d'éducation et d'enseignement**, Paris, Edition du C.N.R.S., 4 tomes, 1986-1992.

(3) A.N. F17 9.138 Le *Courrier de Loir-et-Cher*, 15 octobre 1848. Dans une lettre, jointe au dossier, qu'il adresse au Ministre Freslon, avec copie de cet article, le recteur écrit néanmoins « *qu'il espère que les bons sentiments dont sont animés les instituteurs les empêcheront de tomber dans le piège qui leur est tendu* ».

(4) Ce projet reposait sur trois principes : l'obligation scolaire, la gratuité et la liberté, « *c'est à dire le droit pour tout citoyen de communiquer aux autres ce qu'il sait, et le droit du père de famille de faire élever ses enfants par l'instituteur qui lui convient* ».

(5) Dans son ouvrage dédié au pape Pie IX (**De l'enseignement en France et de son organisation**, Paris, Coman, 1848) Wallon écrit que « Comme homme, l'individu appartient à Dieu ; Comme chrétien, à l'Eglise ; Comme enfant, à la famille, Comme citoyen, ex futuro, à l'Etat ». Aussi, s'il conçoit que l'Etat, comme être politique, puisse distribuer le Savoir par l'Université et par le clergé, il affirme, s'opposant en cela au projet de Carnot, que dans le domaine de l'éducation, l'Etat ne doit s'arroger qu'« un droit négatif de surveillance, très restreint, et relatif aux conditions sociales actuelles », le droit de la famille, positif, étant lui presque sans limites.

(6) Présidé par Thiers, elle comptait neuf catholiques militants (dont Montalembert et Dupanloup) et trois parlementaires partisans de la liberté de l'enseignement contre six universitaires (Cousin, Dubois, Poulain de Bossay, Saint-Marc Girardin, Laurentie, Roux Lavergne) et quatre parlementaires partisans de l'Université. Le député et secrétaire de la Société pour l'enseignement élémentaire, Boulay de la Meurthe, qui sera nommé vice-président de la République quelques jours plus tard, a refusé d'y siéger ;

D'après G. Chenesseau (chanoine), **La commission extraparlementaire de 1849**. Texte intégral inédit des procès-verbaux, Paris, J. de Girard, 1937.

(7) Il recueillit environ 8 000 voix contre 5,4 millions pour Bonaparte, 1,4 millions pour Cavaignac, 400 000 pour Ledru-Rollin et 37 000 pour Raspail.

(8) Poète français né à Marseille (1796-1867). Très versatile, il chantait un jour ceux qu'il stigmatisait le lendemain (Villèle, Peyronnet, la censure). En 1831, il lança en compagnie de son compatriote Mery, une feuille satirique en vers (Némésis) qu'il saborda un an plus tard, acheté dit-on, par ceux-là mêmes qu'il avait violemment brocardés. (d'après le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, 1982, tome 2).

Mémoire ajiste : notre histoire, nos histoires

Vies d'ajistes à la libération

Pour la Pentecôte 1945, nous décidons à six "Lions" d'aller camper à l'Ile-d'Yeu. Nous prenons nos samedis et partons en vélo à quatre, le vendredi soir après le boulot, pour Fromentine à 70 km.

Nantes traversée sur les affreux pavés irréguliers bousculés par les bombardements, la Loire franchie sur un pont de bateaux, nous rattachons déjà nos bardas, avec nos ficelles en papier tressé. Sur nos antiques vélos sans dérailleurs, aux billes usées qui couinent de partout, nous appuyons bien fort sur les pédales pour avancer bien lentement. Les routes pas du tout entretenues depuis 1939 sont en très piteux état. Elles nous secouent rudement sur nos vieilles selles avachies.

Après un casse-croûte dans un café de Sainte-Pazanne nous repartons au noir. Marcel crève et notre unique pompe meurt dans ses mains. Il se crève à tenter de rouler sur la jante à plat. Alors avec sa roue démontée nous retournons vers une ferme où nous avions remarqué une lumière. Elle est maintenant éteinte. Seuls des chiens furieux nous répondent.

Il est minuit, tout le monde est couché, toutes les fermes sont barricadées. Et nous prenons le bateau à 9 heures à 40 km. Pendant que Guitte pousse à pied son vélo et que Jean traîne le mono-roue, nous forçons à Bourgneuf où la seule maison encore allumée nous prête gentiment sa pompe et sa lumière.

La chambre sortie, le trou repéré, quand les péribus arrivent, la roue réparée est remontée. Nous filons en silence, trois n'ont pas d'éclairage et les gendarmes ne sont pas tendres. Sur la route plate qui traverse le marais vendéen, nous avançons à petite allure, de nuit, sans lumière, avec un fort vent de face. Tous les 5 km nous soufflons, rafistolons les bardas. Nous réparons le vélo de Guitte à la lueur d'un briquet.

Soudain Jean casse sa chaîne dans un gros nid de poule. Ni une ni deux, Marcel attrape le vélo en panne sur l'épaule et roule... en serrant les dents. Je prends Jean sur mon cadre et nous avançons doucement, cahin caha... jusqu'au craquement final. Mon vieux clou s'écroule sous les 150 kg : deux gars plus deux bardas. Ma roue arrière est toute décentrée.

Nous sommes encore à 12 km de Fromentine ! Qu'à cela ne tienne ! Deux marchent, les deux autres, à tour de rôle, roulent doucement sur les vélos restants, tout en chantonnant pour nous réveiller.

Les énormes difficultés surmontées pendant les six années de guerre nous ont "trempés, mûris avant l'heure". Nous sommes habitués à marcher 20 km, le ventre presque vide, à la recherche de "ravito" dans les fermes, à sauter des repas, à bosser toute la journée après une nuit blanche dans les abris. Nous en avons tant bavé pendant cette guerre qui nous a volé notre enfance, notre jeunesse ; nous sortons de tant d'épreuves que les difficultés matérielles rencontrées aux Auberges ne nous touchent guère. Nous les surmontons, c'est notre vie !

Enfin voilà fromentine. Nous suivons les flèches dans les dunes jusqu'à la petite tache blanche de la tente. Micra et Simplet sont surpris de notre arrivée si tardive. Il est 5 heures et le jour pointe. Trop crevés pour monter notre guitoune, nous bivouaquons sous les pins où le soleil nous réveille tôt. Petit déjeuner au feu de bois, café... d'orge grillée, sucré à la saccharine, pain, margarine.

Nous jouons prudemment dans le sable des dunes. Devenue Mur de l'Atlantique, la côte interdite d'accès pendant quatre ans par les occupants est toujours couverte de réseaux de barbelés, rails anti-chars, blockhaus, et truffée de mines. Un copain ajiste, engagé dans le déminage, y a sauté sur une mine et laissé une veuve.

Bagages pliés, les vélos confiés dans une conserverie, nous embarquons, ravis. C'est notre première traversée en mer, sur un vrai bateau, l'Insula Oya. Malgré nos domiciles à 50 km de la mer, je n'y suis venu que huit jours avant-guerre et depuis 1944, c'est notre deuxième sortie à l'Océan.

Gaillardement, nous chahutons, chantons et dansons sur le pont. Mais les odeurs d'huile et le roulis calment nos ardeurs. Pâles et cœurs barbouillés, nous gagnons le bastingage sous l'œil amusé des Ilois.

Débarqués à Port-Joinville, nous devons déclarer notre arrivée à la gendarmerie. Dans la France de 1945, en ruines et sans moyens de transport, il n'y a pas de touristes dans l'île, encore moins de campeurs et très peu de ravitaillement. Des pêcheurs nous vendent des sardines et des fermiers sympas nous cèdent du lait. Ils nous indiquent au bord de la mer et sous les pins, un chouette coin pour camper tout près du vieux château où Pétain sera interné.

En montant nos petites tentes sans double-toit, au tapis de sol mal ficelé, comment nous pouvions nous imaginer que nous participions au mouvement qui lancerait chaque année six millions de campeurs qui, sous leurs châteaux de toile équipés de tout le confort, s'installeraient sur des milliers de terrains, que d'innombrables caravanes et camions royalement aménagés sillonneraient nos routes !

Après les très appréciées sardines au feu de bois, nous siestons longtemps sur la plage. Réveillés "en plein boum". Nous lançons une course de "chars". Quatre gars rigolards traînant par les pieds en les tirant sur le ventre, les deux filles qui n'apprécient guère cet attelage.

Nous nous baignons malgré l'eau fraîche, nous explorons le vieux château, nous escaladons des rochers et nous grimpons au grand phare d'où nous dominons toute l'île. Sur des petites routes, on ne croise pas de voitures, seulement des charrettes tirées par des ânes, des vélos, des piétons.

Avec le lait et la farine nous préparons un béton délicieux mais très insuffisant pour nos jeunes fringales. Comme souvent nous parlons nourriture dont le manque crée une obsession. Cette pénurie retarde notre croissance en poids et en taille. Après la veillée où nous chantons longtemps d'un seul cœur face à la mer, nous nous endormons bercés par le léger clapotis de l'eau.

Entre Marcel et moi, Micra remue souvent, elle nous colle ses cheveux sur la figure, le sable est dur, mais au réveil, que nous sommes ravis d'être là. Après six années de carcan et d'interdits, où aucune distraction n'était permise, n'importe quelle grimace ou blague déclenche notre fou rire. Nous nous contentons de si peu, nous sommes facilement satisfaits, si bien ensemble, dans cette exceptionnelle amitié qui nous réchauffe le cœur.

Libres comme l'air, avides de connaître, nous circulons, explorons, vivons intensément. Et être ensemble, garçons et filles, quel plaisir constant. Comment réaliser, que nous, petits ajistes de base, nous lançons la mixité dans les loisirs. Reprise par tous les mouvements de jeunesse, elle révolutionnera les relations entre gars et filles, côte à côte dans le travail, mais séparés dans les loisirs.

Au matin, nous explorons l'île jusqu'à Port de la Meule où nous ne trouvons rien à manger, sauf 300 grammes de pain chacun avec nos tickets. En longeant la côte nous filons jusqu'à la Pointe des Corbeaux, où, affamés, nous nous rabattons sur des berniques plutôt coriaces, que nous décollons au couteau des rochers et avalons de suite, crues.

Mais, bernique, tout ça ne nourrit guère son homme et nous sortons notre pain sec. Simplet remplit alors son car d'eau de vie et faute de mieux nous dégustons nos tartines... trempées dans le marc. Sur nos ventres creux l'effet est immédiat. Ce truc nous redonne jambes et voix. Légers et "en plein boum", nous fonçons à travers la lande. Simplet, déchaîné, lance haut et fort tous les couplets de "Ma femme est morte" : "Elle ne mettra plus de l'eau dedans mon verre, car la guenon, la poison, elle est morte !". Et les chants défilent comme les kilomètres.

Toujours rien à manger à Saint-Sauveur et que de l'eau à boire. Amadoué par les filles, un fermier sympa nous cède deux kilos de patates sans tickets. Toujours à vive allure, mais l'estomac dans les talons, nous regagnons le camp.

Sur un feu d'épaves récupérées sur la plage nous préparons et avalons nos dernières nouilles et les patates... au gros sel. Puis au clair de lune démarre l'habituelle et interminable conversation sur les bombardements américains sur Nantes qui nous ont tous si profondément marqués, et dont chacun possède un large stock de souvenirs.

Plusieurs copains étaient secouristes dans la Défense Passive. Ils soignaient les blessés, dégageait les ensevelis, rassemblaient les débris humains, identifiaient les morts, creusaient les tombes, la mort frôlée vingt fois entre les éboulements, les bombes à retardement, les mitraillages. Moi, j'y ai perdu mon frère apprenti, à 15 ans. Et notre fol exode quand toute la population fuyait à pied la ville en flammes, par crainte de nouveaux raids.

Lundi matin, le soleil est déjà haut. Debout là-dedans ! Le bateau ne nous attendra pas. En un clin d'œil, tentes pliées, sacs bouclés, popotes nettoyées, nous embarquons à Port-Joinville. Micra pleure son beau béret qu'une forte saute de vent emporte dans les flots.

Alors cette sortie de l'Ile-d'Yeu ? Embellie par nos dix-huit ans, par l'amitié et le dynamisme des copains, nous nous en souvenons et en parlerons encore !

Georges Douart dit Doudou, le Nantais de Lyon

Nous rappelons le livre-témoignage de Doudou sur sa vie de gamin pendant la guerre : "Les civils sous l'occupation", préfacé par le professeur Jean Fourastié, et disponible à son adresse au prix de 148 francs, franco de port. Georges Douart, 36, avenue de Limburg, 69110 Sainte-Foy-les-Lyon.

Albert Camus, un copain

Le 16 octobre 1957, Albert Camus est averti qu'il reçoit le Prix Nobel de la paix, qui lui est remis le 10 décembre 1957. En France, peu nombreux sont ceux qui apprécient et soutiennent Camus, d'autant plus que, suite à la remise du prix, Camus a été violemment pris à partie par un étudiant algérien qui lui a demandé quelle est sa position sur la guerre d'Algérie. Camus lui répond : « Je crois à la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice ». Le Monde *s'empare de l'affaire, sans se soucier du reste de la phrase, pourtant pleine de sens : « Je me suis tu depuis un an et huit mois, ce qui ne signifie pas que j'ai cessé d'agir. J'ai été et suis toujours partisan d'une Algérie juste, où les deux populations doivent vivre en paix et dans l'égalité [...] Je puis vous assurer que vous avez des camarades en vie aujourd'hui grâce à des actions que vous ne connaissez pas [...] J'ai toujours condamné la terreur. Je dois aussi condamner un terrorisme qui s'exerce aveuglément, dans les rues d'Alger par exemple, et qui peut un jour frapper ma mère ou ma famille. » Camus a parallèlement continué à œuvrer pour l'Algérie. Ainsi dans le même numéro de la* Révolution prolétarienne *on peut lire sous la plume de Camus cet appel :*



« Puisque je m'adresse à des syndicalistes, j'ai une question à leur poser et à me poser. Allons-nous laisser assassiner les meilleurs militants syndicalistes algériens par une organisation qui semble vouloir conquérir, au moyen de l'assassinat, la direction totalitaire du mouvement algérien. Les cadres algériens dont l'Algérie de demain, quelle qu'elle soit, ne pourra se passer sont rarissimes (et nous avons nos responsabilités dans cet état de choses). Mais parmi eux, au premier plan, sont les militants syndicalistes. On les tue les uns après les autres, et à chaque militant qui tombe, l'avenir algérien s'enfonce un peu plus dans la nuit. Il faut le dire au moins, et le plus haut possible, pour empêcher que l'anticolonialisme devienne la bonne conscience qui justifie tout, et d'abord les tueurs. »

L'article qui suit n'a pas été le seul, les libertaires se sont élevés pour défendre Camus. Ainsi Maurice Joyeux dans les colonnes du Monde libertaire *de novembre 1957 écrivait un « Salut à Albert Camus écrivain de la liberté, salut à Albert Camus notre Camarade ». Ce qui en dit long sur l'amitié que ces derniers entretenaient avec l'auteur de* l'Homme révolté. *L'auteur de l'article de la* Révolution prolétarienne, *n° 422 de novembre 1957, est Louis Mercier. L'article n'est pas signé, mais il a également été publié dans la presse libertaire espagnole sous sa signature. Mercier (1) est en contact avec Camus, avec lequel il a projeté d'organiser un colloque sur Simone Weil. Tous deux ont écrit dans la petite revue libertaire suisse* Témoins.

Cet hommage du mouvement libertaire évoque celui des amis du Livre à Albert Camus publié en 1962 (2) : « La pensée [de Camus] est toujours là, plus ferme et plus vivante que jamais. Il dépend de nous, rien que de nous, de faire partie ou non de ce "reste", de ces "complices" [faisant référence à une lettre de Camus : on ne demande pas aux assassins la réhabilitation de la victime. Boulganine, Kroutchev et le reste sont des complices et rien de plus] ; c'est en quelque sorte être fidèle ou ne pas être fidèle à ce qui est éternel dans Camus. »

Sylvain Boulouque

L'idée ne nous était pas venue de parler d'Albert Camus à l'occasion du Prix Nobel. Certes, semblable distinction nous réjouit, parce qu'il est toujours agréable de voir un jury d'intellectuels reconnaître le talent là où il existe, saluer une conscience authentique, récompenser un homme qui a su tracer sa voie à lui seul sans jamais proclamer qu'elle fût géniale. Mais la « RP » n'avait pas la prétention de confirmer ou de critiquer l'attribution d'une distinction à la fois littéraire et morale.

Après les flashes des photographes, après les grandes interviews après les monceaux de télégrammes de félicitations au lauréat, nous pensons pouvoir serrer la main de Camus avec un peu plus de solennité peut-être à l'occasion d'une rencontre.

Si nous nous hâtons de le féliciter ici, c'est que nous reniflons une odeur de cabale dans l'atmosphère d'un certain Paris. Oh ! ce n'est certes pas l'annonce d'une grande bataille : il faudrait pour cela qu'il y ait en face autre chose que des mesquins ; une affaire de règlement de comptes plutôt.

Dans la plupart des journaux littéraires et tout au long des chroniques, les critiques s'escriment depuis plusieurs semaines à faire d'Albert Camus un ruminant de principes, un pisse-froid solennel, un débitant de majuscules que les Suédois auraient choisi parce qu'il serait inoffensif. Et certaines de ces bonnes âmes vont jusqu'à dire que le nouveau Prix Nobel a choisi un socialisme facile, celui qui n'entraîne aucun risque et procure des dividendes.

Et quand leur laborieuse recherche de la vacherie n'aboutit pas, ils soulignent alors leurs textes de dessin ou de photomontages. Le lecteur a ainsi un Camus membre de l'Armée du Salut ou un terroriste en cache-col. C'est, semble-t-il, le fin du fin de l'analyse littéraire.

Albert Camus est, en effet, impardonnable. Il ne joue pas le jeu des clans, il ne participe à aucune combine, il vit en dehors des "écoles" et autres bandes de débrouillards. Il ne qualifie pas de chef d'œuvre le roman du petit camarade et n'éreinte pas avec cruauté le livre du concurrent. En un mot, il ne sait ni ne veut vivre sordidement, à l'affût de la pige mégotée et de la gloire traficotée. et le voilà qui trouve un public, en France et à l'étranger, que *La Peste* se vend à 400 000 exemplaires, que *Les essais philosophiques* sont traduits en japonais et en iranien, en espagnol et en arabe. Et le voilà Prix Nobel à quarante-quatre ans. De quoi faire crever de rage ses juges dont le premier doit sa renommée à Caroline chérie, ce qui lui donne le droit de trancher en matière de style, de ton et de socialisme.

Condamné par les littérateurs de droite, Camus est évidemment dédaigné, vilipendé attaqué par les intellectuels de gauche. Curieuse coïncidence que celle de la pensée réactionnaire classique et du raisonnement totalitaire moderne se retrouvant pour écarter, sous des prétextes multiples mais qui se ramènent tous à l'impossibilité de classer l'homme dans un système, un gêneur de taille, un penseur qui ne marche pas au pas, un chercheur qui ne se contente pas des articles de confection.

Ce que les staliniens, les post-staliniens et leurs suiveurs ne pardonnent pas à Camus, c'est de ne pas se contenter d'un système, mais de le vérifier au feu des événements et de le ramener au niveau des individus, c'est de faire de l'expérience une méthode. Pour les pseudo-scientifiques des dogmes dictatoriaux — gauche et droite confondues — Camus devient remords, parce que constant dans sa volonté de connaître, de comprendre et de tenter, toujours en fonction de l'homme.

Albert Camus ne choisit pas la solitude ; ce sont les pharisiens de toutes les églises et de toutes les chapelles qui la lui imposent. Et par un phénomène de retour qui ne peut stupéfier que les esprits étroits, sa popularité s'enracine, se multiplie et se développe par solidarité retrouvée avec tous ceux qui, à tâtons, par des cheminements multiples, découvrent les problèmes essentiels et se retrouvent identiquement seuls, et solidaires.

Aucun des aboyeurs n'a eu la correction de saluer en Camus un écrivain dont certaines pages resteront bien après les modes ou les polémiques, bien après les prix et les consécrations. Mais outre sa pensée originale, son sens de l'humain, ses dons de conteur et son art de la forme, ce qui nous attire chez Albert Camus, c'est sa façon et sa qualité de compagnon écrivain, d'ouvrier qui s'est formé à diverses écoles et a su dépasser ses maîtres en créant un style qui lui est propre, ce qui est la marque et la consécration du métier. Nous sentons en Camus un acteur qui œuvre, qui respecte le lecteur et ne tolère aucune facilité. Peut-être faut-il rechercher l'origine — en tout cas la pratique — de cette discipline dans le fait que Camus a été longtemps malade, qu'il a dû lutter pour vaincre et sa maladie et lui-même. Les protestants du corps existent comme les protestants de la pensée. Ils se distinguent par un combat dur et un continuel effort. Camus, sans rien sacrifier de sa pensée, veut que le lecteur la comprenne. Peu d'essayistes, peu de philosophes, peu de romanciers contemporains s'en soucient, si bien que les charabias dont nous sommes gratifiés nous sont présentés avec garantie de profondeur. L'ennui c'est que certaines subtilités d'écrivain ne peuvent pas toujours être distinguées des erreurs typographiques.

Ce même souci du travail bien fait, nous le retrouvons dans l'activité de Camus au théâtre, que ce soit comme acteur, comme adaptateur ou comme metteur en scène. Nous parierions même que Camus, quand il parle en public, lui qui déteste les monologues devant la foule, effectue un travail identique pour dire ce qu'il pense et se faire entendre. D'où cette absence totale d'effets oratoires, et, pourtant, cette communauté quasi immédiate entre l'orateur et l'auditoire.

Ceci dit, reste ce qui, pour nous, est essentiel. Camus est un homme de vie donc de contradictions, susceptible d'erreur ou de faiblesse. Il est proche de ceux qui vivent, se trompent et s'arrêtent parfois pour souffler. Il le sait et il le dit. Nous ne savons où ses détracteurs sont allés se percher ou s'aplatir pour voir un Camus rigoriste, hautain et froid. Ce que nous savons de Camus, au contraire, c'est une volonté tendue pour sauver l'essentiel de ce qui fait un homme, à savoir sa fidélité à des règles morales et le respect de ces règles lors même qu'elles sont dures et peuvent être appliquées sans un combat constant, quotidien. Ce que nous savons de Camus, c'est sa solidarité mille et mille fois manifestée, envers les militants d'Espagne, de Bulgarie, de Hongrie. Pas seulement à l'occasion de meetings ou de manifestes où tant de bonnes âmes viennent pointer pour que leur soient payés un jour les jetons de présence historiques, mais là où il n'y a d'autres témoins que des anonymes, des sans poids, des sans grade ou des condamnés. Ce que nous savons de Camus c'est sa démission de l'Unesco lorsque l'Espagne de Franco y est entré (comptez-vous bien intellectuels de gauche, qui avez un penchant pour les majuscules sans principes). Ce que nous savons encore de Camus, ce sont des articles, des manifestes, des appels, des préfaces — ces pages qui sont le gagne-pain de l'écrivain — données sans compter, et qui ont alimenté tant de brûlots non conformistes, tant de publications hérétiques, tant de campagnes d'agitation sans le sous.

D'autres que nous le savent. Les vieux rebelles italiens des Etats-Unis qui recueillent ses écrits, les étudiants de Montevideo qui le publient dans leur bulletin ronéotypé, les jeunes ouvriers de Prague ou de Varsovie. Et cet inconnu de Barcelone qui envoya une carte postale avec ce simple mot : "Gracia".

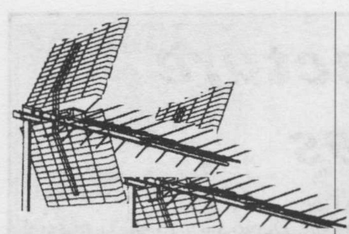
C'est pour tout cela, c'est pour eux et c'est pour nous, que nous saluons en Albert Camus, un copain. Le Prix Nobel lui a été décerné par de graves Suédois que nous ne connaissons pas ; mais nous connaissons d'autres Suédois qui depuis dix ans publient tout ce qu'ils peuvent de Camus et sur Camus : nos camarades du *Dagstidningen Arbetaren*, le journal syndicaliste des dynamiteurs de Stockholm, des bûcherons de Dalécarie, des mineurs du cercle polaire, et de la jeunesse estudiantine d'Upsala et de Göteborg.

Un tel pacte nous lie plus à Camus qu'un Prix Nobel sans doute. Mais il n'y a aucune raison pour que, l'ayant aimé aux jours de peine, nous nous éloignions de lui au jour de l'honneur.

Louis Mercier

(1) On annonce par ailleurs la tenue d'une journée d'étude organisé par le Centre international de recherches sur l'anarchisme de Lausanne sur Louis Mercier, alias Charles Ridel. Elle se tiendra le samedi 8 novembre 1997 dans les locaux de la CNT aux 33, rue des vignoles, 75020 Paris.

(2) Nicolas Lazaréwitch dans *A Albert Camus, Les amis du Livre*, Paris, Gallimard, 1962, p. 63.



MEDIA : APPRENDRE A CONSOMMER AVEC PRUDENCE !
la chronique de Jean-Jacques Ledos

UN AVIS "MODERE"

Seuls les professionnels de l'audiovisuel prennent habituellement connaissance des réflexions du sénateur Cluzel. C'est dommage. Il est parfois intéressant de le lire, même s'il ne craint pas de se contredire.

Dans une interview publiée au cours de l'été dernier par une société d'auteurs *, le sénateur déplorait que les programmes culturels - "Arte", "La Cinquième" - soient disponibles pour tous sur le réseau hertzien. Soupçon de sélection par l'argent ou ancien souci de réserver la culture à une élite mal évaluée ? Ces deux chaînes sont pourtant les seules, sur les réseaux gérés par TDF, qui offrent une réelle alternative à la médiocrité des programmes engendrée par la concurrence. Là, pas question de limiter l'accès du bon peuple des citoyens-consommateurs aux paradis artificiels de la publicité.

Le sénateur suggère qu'on aille revisiter le modèle anglais de la BBC. Bonne idée mais il eût fallu le faire admettre, dans les grands débats sur l'audiovisuel, à ses collègues de toutes tendances (à l'exclusion du Parti communiste, il est vrai) qui se sont jetés à âme perdue dans les séductions du modèle économique libéral.

Certes, cette friche audiovisuelle désole le sénateur et le débat pourrait n'être qu'académique. A moyen terme, les images navigueront sur les fameuses "autoroutes de la communication" dont les plus avisés balisent déjà le marché auxquelles elles donneront accès. ❑

* "Le Journal des Lettres et de l'Audiovisuel"Été 1997 ("Société des Gens de Lettres", 38 Faubourg St Jacques, Paris),

LAÏCITÉ DE CONFORT

Les "Journées Mondiales de la Jeunesse" organisées en août dernier avec la participation du Pape ont fourni l'occasion à l'"hebdomadaire satirique paraissant le mercredi - Le Canard Enchaîné" de retrouver son ancienne verve anticléricale. C'est salubre. Non qu'il s'agisse de contester l'interrogation transcendantale mais la compromission constante entre l'ambition religieuse affirmée par les sectes ou les religions et les réalités matérielles - affairistes - doit au moins tolérer la moquerie. ❑

ESCAPADE

Le responsable épiscopal français des "Journées Mondiales de la Jeunesse" réagissait le 14 août dernier à la surprise d'un auditeur à propos du recueillement du Pape sur la tombe du professeur Lejeune. Démarche privée, paraît-il ?

Dans un passé qui n'est pas si éloigné lorsque certains prêtres faisaient des visites "privées" aux dames de petite vertu, ils s'efforçaient de passer inaperçus. A moins d'une indiscrétion, de portée limitée d'ailleurs.

Marcej Jouhandeau a raconté dans un de ses livres l'étonnement d'une de ces "dames" qui reconnaît dans l'évêque célébrant la grand'messe à l'église de la Madeleine, à Paris, son "client" de la veille.

Alphonse Boudard s'est fait, récemment, le chroniqueur de ces "escapades" dans "Madame de Saint Sulpice". ❑

L'INTOLÉRANCE, C'EST LES AUTRES !

Les émissions en direct, qui vous attrapent toujours par surprise, créent l'événement.

Le 15 août dernier, à l'heure où les esprits tentent de noyer dans le pastis les effets de la chaleur vacancière, les auditeurs de l'émission de "France-Inter", "Le téléphone sonne" ont eu la surprise d'entendre un règlement de comptes entre un animateur de la station et le journaliste responsable de la tranche dite "interactive".

L'animateur, François Jouffa, invité à participer à une commémoration de la mort d'Elvis Priesley, a lu à l'antenne, avant de quitter le studio une violente dénonciation de son collègue, Fabrice Le Quintrec, accusé de militer au Front National.

Il s'agit d'un procédé fréquemment utilisé par les régimes fascistes - nazi, stalinien, islamiste... : offrir à la vindicte populaire, sans apporter la moindre preuve, un individu non conforme.

Il n'est peut-être pas utile de fournir à une idéologie dangereuse une nouvelle occasion de se présenter en martyr. ❑

UN MAÎTRE EN DÉSINFORMATION

La manipulation des consciences se nourrit de la désinformation des masses dont les médias sont le meilleur instrument de propagation. Elle consiste à répandre des erreurs, exercice parfois trop visible, que compense avantageusement le "non-dit".

L'Église catholique a, depuis des siècles, largement usé de cette pratique et çà continue. L'actuel pape se révèle un maître dans l'exercice. Au cours de sa dernière visite à Paris, il n'a pas manqué de dénoncer, à juste titre, ces perversions de notre époque que sont le goût effréné de l'argent, les injustices, la violence...

Il est toutefois plus confortable de désavouer, plus de quatre siècles après l'événement, le massacre de la Saint-Barthélemy et de célébrer un siècle et demi plus tard la mémoire d'Ozanam, promoteur d'une doctrine sociale de l'Église qui a moins sûrement ébranlé le capitalisme que les mouvements ouvriers. On attend aussi que la pape ait un mot de compréhension envers les "théologiens de la libération" et dénonce l'exploitation des enfants et des adultes par une bourgeoisie cupide et néanmoins chrétienne dans ces pays où sa clientèle reste abondante : l'Amérique du sud ou les Philippines. ❑

GÉNIAL PLANTU !

Jean Plantu est cet éditorialiste graphique dont les dessins s'affichent, chaque jour ou presque, à la "une" du quotidien "Le Monde" dont la lecture ne suscitait pas, jadis, les éclats de rire.

"Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours" aurait dit Napoléon. En un dessin, Plantu résume l'actualité du jour, et en fournit, à l'occasion et toujours avec efficacité, une synthèse décapante. Le devoir d'irrespect s'impose parce qu'il s'oppose aux conformismes des "pensées uniques".

Les nombreux volumes des dessins de Plantu offriront aux futurs historiens une chronique "pointue" de notre temps, à la manière de Daumier. Mais, Cabu, dans "Le Canard Enchaîné", ce n'est pas mal non plus. ❑

BEATIFICATION EXPRESS

La fin de l'été fut ensoleillée pour la presse : les morts célèbres se bousculaient au portillon du paradis où, ils étaient, semble-t-il, attendus si l'on en juge par les béatifications précoces que leur imposaient les journaux. On passe sur Diana dont l'image a assuré la gloire.

Le cas de Mère Thérésa est plus ambigu. Il rappelle la compassion des bourgeois pour les pauvres que leur modèle de société engendre. La religieuse installée en Inde a, certes, manifesté la plus grande attention aux exclus d'un sous-continent où l'affairisme se satisfait si bien d'une société morcelée et profondément inégalitaire. Aurait-elle eu des funérailles nationales si elle avait bousculé de telles institutions ? Respectueuse de l'ordre établi par des pouvoirs souvent corrompus ou par la doctrine d'une Eglise conservatrice, elle n'a pas subi l'opprobre de ses frères en religion, qui sous le label "théologie de la libération" se trouvent sous d'autres cieux associés aux mouvements de protestation d'autres exclus. Accusés, sans preuve, par leur hiérarchie, de collusion avec le communisme – comme jadis, les prêtres-ouvriers, autres réprouvés – ils passent il est vrai, plus de

temps à mettre en pratique les textes évangéliques qu'à les commenter. ❑

HYPOCRISIE : SYNONYME DE RÉALISME ?

Les Américains du nord ne manquent de nous rappeler à l'obligation du libre-échange fondée sur la concurrence et le refus des protections douanières. La Commission de Bruxelles se charge à l'occasion de transmettre le message et d'en imposer l'application.

En août dernier, l'une de ces "brèves", qui servent de bouche-trou dans la mise en page, nous apprenait dans "Le Monde" (daté du 23 août dernier) que les "super calculateurs japonais NEC vont être frappés d'une surtaxe de 454 % aux États-Unis." Cette sanction aurait été décidée au prétexte du "dumping" que le constructeur japonais pratiquerait hors de ses frontières. ❑

LA DROITE SOUS BÉRET BASQUE

A quelques jours de distance, en septembre dernier, la télévision a montré des images que seule la couleur différenciait.

Le procès annoncé de l'ancien fonctionnaire préfectoral Papon a été l'occasion d'un réexamen des années Vichy. Les français "politiquement corrects" qui se pressaient autour du Maréchal ressemblent curieusement à ceux que les actualités nous montrent lors des rassemblements du Front National. Le béret basque n'était pas, dans les années 40, un signe distinctif d'adhésion à la politique collaborationniste mais les décorations et les drapeaux qu'on tirait des étuis de moleskine sont les mêmes qu'on voit, aujourd'hui, autour de la statue de Jeanne d'Arc ou sur la pelouse de Reuilly. Les porte-drapeaux y poussent la ressemblance jusqu'à ressortir leur béret basque.

N'étaient les insuffisances de la technique - il y a cinquante ans, le cinéma d'actualités ne recueillait pas le son en direct - on devine que les propos sont les mêmes : exclusion, conservatisme, racisme. Haine, en un mot. ❑

Les notes de lecture de J.J. Ledos

" LE LIBÉRALISME CONTRE LA DÉMOCRATIE"

par Alain Neuschwander et Alain Girard.*

"Face aux profondes mutations des sociétés contemporaines, les institutions et les élites semblent devenues incapables de trouver les réponses adaptées. En même temps, les thèses libérales envahissent l'ensemble de la société, après avoir pris le contrôle de l'économie. D'où une exacerbation des individualismes, une dictature larvée du court terme et des effets de médiatisation. Du coup, l'équilibre séculaire entre l'économique et le social s'est rompu..."

Les auteurs Alain Girard et Claude Neuschwander résument ainsi la grave crise de cette fin de siècle. On pourrait n'y lire que l'expression d'une évidence tant, chacun, dans sa vie quotidienne ressent les effets de cette situation dont on a peine à admettre qu'elle soit la conséquence de mécanismes fortuits. Il est clair que la crise sert des intérêts qui n'ont rien d'humaniste. Divers scénarios ont, en effet, décrit, il y a un quart de siècle, la nécessité de limiter la progression de la démocratie par une reprise en main de l'économique et du social**.

Pourquoi lire ce livre ? Parce que les auteurs et Claude Neuschwander, en particulier, osent encore penser l'utopie généreuse. Un vertu rare aujourd'hui que Neuschwander voulait mettre en application, il y a un quart de siècle, lorsqu'il accepta de tenter l'autogestion dans l'entreprise Lip, abandonnée par ses dirigeants. L'autogestion, une vieille lune ? On observe que l'utopie finit toujours par imposer sa modernité révolutionnaire.

On peut s'interroger lorsque les auteurs semblent admettre le caractère durablement inéluctable d'une économie mondialisée. Evoquant les échanges internationaux, ils affirment : "personne de sensé ne peut prendre le risque de préconiser un retour en arrière... On croit alors lire Alain Minc (cité par le "Canard enchaîné" 10.09.1997) : "la victoire du marché est irréversible et les secteurs qui lui résistent finiront par se soumettre..." Ce serait oublier que le système libéral, dont les marchés boursiers donnent l'état au quotidien, peut exploser à tout instant. "Krach en Thaïlande, incertitudes et fluctuations erratiques des monnaies ; le système financier international a confirmé, ces dernières semaines, sa profonde instabilité...***" Scénario catastrophe ? Il est urgent de prévoir la suite.

* Éditions Syros (1997), 130 F.

** Cf. en particulier : Huntington, Crozier, Watanugi, "The Crisis of the Democracy. Report of the Governability of the Democracy to the Trilateral Commission" (New York, 1975).

*** "Saisir le moment où tout peut basculer "article de René Passet in "Le Monde diplomatique" (Sept. 1997).

LA LIBERTÉ AU BOUT DES ONDES

Du coup de Prague à la chute de Berlin

par Jacques Sémelin.*

La "guerre froide" a eu des coups de chaleur sur les ondes. Elle n'a pas assurément créé la propagande mais l'émission pratiquement incontrôlable de stations qui atteignent les masses dans l'intimité de leur foyer a, très tôt, fait de la radio le véhicule de toutes les idéologies. L'URSS a inauguré en 1927 "Radio-Komintern" (1). On connaît, par ailleurs, le rôle de la radio dans le mouvement de la "France combattante" (2).

Au lendemain de la deuxième guerre, une confrontation radiophonique ou "guerre des ondes" s'établit entre les deux blocs dès la construction, en 1946, du "rideau de fer", perméable aux ondes (3).

L'équipement des foyers en récepteurs de radio puis de télévision et le développement des techniques favorisent la circulation de l'information, encouragent les mouvements d'impatience, voire les soulèvements des peuples dont, en retour, les échos et les images assurent la publicité à l'Ouest.

Jacques Sémelin en reconstitue les étapes : Berlin (1953), Budapest (1956), Prague (1968) avant l'implosion finale en 1989.

Il est, en fin de compte rassurant de constater que la propagande intensive développée par les systèmes totalitaires n'a pas, finalement, empêché la liberté - un mot à utiliser toutefois avec prudence - de triompher.

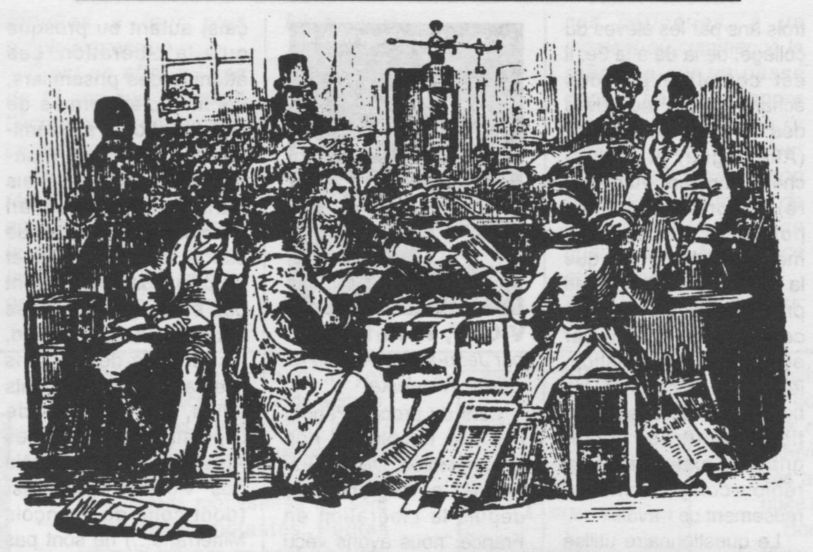
* Éditions Belfond, 1996, 129 F.

(1) Cf. "La radio en URSS" in "Gavroche" n° 61 (janv.- fév. 1992).

(2) Cf. "La France libre, de l'appel du 18 juin à la Libération" par J.-L. Crémieux-Brilhac. (Gallimard, 1996).

(3) Cf. "La guerre des ondes", s/ la dir. de Hélène Eck (Payot/Armand Colin, 1985). "La guerre radiophonique" par Fouad Benhalla (Revue politique et parlementaire, 1983).





Le temps des LIVRES

L'ALLEMAGNE NAZIE ET LES JUIFS. VOLUME 1 : LES ANNÉES DE PERSÉCUTION (1933-1939)
par Saul Friedländer

Saul Friedländer est un des plus éminents spécialistes du nazisme et de l'histoire de la Shoah. On lui doit de grands livres sur *l'Antisémitisme nazi, Histoire d'une psychose collective* (1971), *Histoire et Psychanalyse* (1975) et une très belle autobiographie, *Quand vient le souvenir...* (1978, ces trois ouvrages sont parus au éditions du Seuil). Il publie aujourd'hui une histoire du génocide dont le premier volume porte sur les premières années de pouvoir des nazis et la mise en place de l'antisémitisme d'Etat.

Son livre analyse la mise en place progressive des lois antijuives dans l'Allemagne nazie. Cette mise en place est progressive. Les premières lois touchent la naturalisation et la reconnaissance de la citoyenneté allemande, puis elles s'étendent à la fonction publique. En même temps un boycott des entreprises juives et des professions libérales exercées par des juifs est proclamé. Il s'accompagne bien évidement de violences. Le chapitre consacré à l'antisémitisme rédempteur offre une analyse particulièrement fine et détaillée de l'attitude des nazis vis-à-vis des Juifs. Chez Hitler le juif « perdit sa dimension temporelle pour se transformer en un principe maléfique abstrait qui affrontait un adversaire non moins métahistorique, tout aussi inaltérable dans sa nature et dans son rôle au cours du temps : la race aryenne. [...] Son issue ne pouvait être envisagée qu'en termes religieux : la perdition ou la rédemption » (p. 108).

Les lois et la répression ne font n'empirer. Les lois de Nuremberg désignent les juifs et des fichiers sont constitués. Saul Friedländer analyse en regard la montée de l'antisémitisme dans le reste de l'Europe, en France en Pologne et en Autriche dont l'annexion en 1938 marque une nouvelle étape.

L'ouvrage de Saul Friedländer répond en partie aux débats récents nés à la suite de la parution de l'ouvrage de Daniel Goldhagen, *Les bourreaux volontaires de Hitler* (Le Seuil 1997). Mais il faudra attendre le deuxième volume pour avoir des éléments complémentaires bien que déjà Saul Friedländer les évoque dans son introduction : « Les crimes commis par le régime nazi ne découlèrent pas d'une accélération imprévisible, involontaire et désordonnée d'événements fortuits, mais ne furent pas non plus la concrétisation d'un scénario diabolique prédéterminé. Ils résultent d'une convergence de facteurs, d'une interaction entre l'intention et la contingence, entre les causes perceptibles et le hasard. Les objectifs généraux et les décisions tactiques se renforcèrent mutuellement, favorisant des initiatives toujours plus radicales. »

Sylvain Boulouque

Paris, Le Seuil, 1997, 422 pages, 139 F.



LA CONCURRENCE DES VICTIMES. GÉNOCIDE, IDENTITÉ, RECONNAISSANCE
par Jean-Michel Chaumont

L'ouvrage de Jean-Michel Chaumont est stimulant à plus d'un titre. Son essai est une mise en perspective de la Shoah et de ses rapports avec les autres génocides. L'auteur apporte également une définition des génocides et des ethnocides et débat du problème de l'unicité de la Shoah et des concurrences identitaires. Il divise son étude en trois grands thèmes. Deux parties sont consacrées à l'historicisation de la mémoire du génocide et à sa récupération et à sa déformation. La troisième est consacrée au concept et à la revendication identitaire.

L'histoire de la Shoah et sa perception dans l'opinion sont divisées en deux grands temps. Le premier est celui qui couvre les années 1945 à 1967, où les victimes du génocide sont considérés comme des « moutons partis à l'abattoir ». L'époque vante uniquement les Résistants, ceux qui sont morts les armes à la main. C'est à partir de 1967 que cet état de fait change. La spécificité de la Shoah est mise en avant par les victimes. Elles proclament son unicité. Mais, cette mise en avant de la spécificité à un corollaire : sa récupération. Des organismes, comme la Fédération nationale des déportés internés, résistants, patriotes, utilisent la mémoire de la Shoah pour interdire toute comparaison entre le régime nazi et stalinien. Le stalinisme qu'il ont bien évidemment défendu tout au long de leur existence et notamment lors du procès contre David Rousset, lors de la commission d'enquête sur les camps de concentration en Union soviétique.

Pour sortir de cette impasse Jean-Michel Chaumont propose dans la troisième partie de son ouvrage une mise en perspective des crimes contre l'humanité et leurs mise en relation avec la Shoah et conclut en expliquant : « A l'image d'une Shoah forteresse protégée contre les intrus désireux de s'approprier les souffrances de ses victimes, j'opposerais l'image d'une Shoah asile et chambre d'écho où ce qui n'était plus perçu que comme une plainte sans relief redevient une clameur indignée. Si l'on choisit de voir les choses ainsi, la liaison entre la réalité du passé et la réalité présente (ou l'autre réalité passée) ne minimise en rien le passé, elle dramatise le présent ; la mise en parallèle de l'inconnu et du connu, ne banalise pas l'inconnu, elle débanalise le connu, qui prend à cette lumière un relief nouveau et bien peu hospitalier : la normalité devient moins confortable quand elle se parsème de fragments de l'anus mundi. [...] La mémoire d'Auschwitz comme point de vue indissociablement cognitif et éthique sur l'histoire universelle. » (p. 317-318).

Sylvain Boulouque

Paris, La Découverte, 1997, 382 pages, 175 F.



L'EUROPE INACHEVÉE D'ARISTIDE BRIAND
par Serge Malfois

Depuis près d'un siècle de Sarajevo en 1914 à Sarajevo en 1995, les nations européennes s'affrontent semblant légitimer le mythe de *l'éternel retour.*

Celui que l'on a appelé *le Pèlerin de la Paix*, onze fois Président du Conseil, a accrédité le concept d'une Europe politique "non celle des Gouver-

nants, mais celle des Citoyens.".

Devant la douce dureté du traité de Versailles qui consolide la revanche allemande dans l'unité jusqu'au démantèlement de la Seconde Guerre mondiale, il avait imaginé les conditions d'une entente nécessaire mais non suffisante si elle n'était appuyée sur une confiance diplomatique constante.

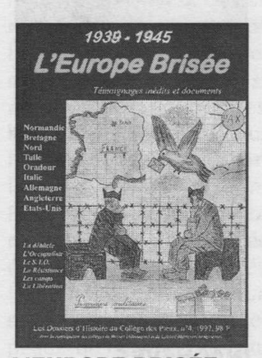
Homme de l'éternelle conciliation avec l'Allemagne, citadin de Genève à l'origine de l'axe fort Briand-Stresemann, ami de Saint-John Perse, il sera éternellement contrecarré par une opposition nationaliste.

Sa mort, en 1932 coïncide avec la montée du nazisme, les ligues, la Cagoule puis la guerre...

Utopiste éclairé, contredit par l'égoïsme des Nations, c'est de son esprit que la nécessité européenne est née. Et l'auteur de conclure : "Au-delà de la paix en Europe, Aristide Briand aurait donc aujourd'hui bien d'autres raisons de vouloir construire une véritable Europe politique."

E. Commun

Jean-Pierre Huguet Editeur, Le Pré Battoir, Saint-Julien-Molin-Mollette, Loire. 174 pages, 95 F.



L'EUROPE BRISÉE 1939-1945

Dossier d'Histoire du Collège des Pieux N° 4

Le précédent dossier paru en 1996 concernait les "Années terribles" de la guerre 14-18, réalisé à partir de témoignages recueillis par les enfants de l'école.

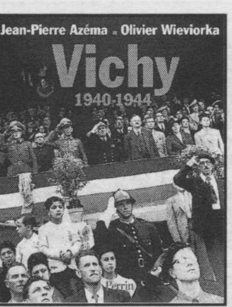
Ce dossier, *L'Europe brisée 1939-1945*, est deux fois plus important (264 pages au lieu de 132). Commencé il y a trois ans par les élèves du collège, de la 6e à la 3e, il est complété par des échanges avec les élèves des collèges de Weener (Allemagne) et de Lytchett-Matravers (Angleterre) apportant ainsi des points de vue complémentaires. Il est vrai que la région de la Manche se prête particulièrement à ce genre d'enquête car elle connut l'occupation, le STO, la Résistance, les bombardements, la libération. D'autres témoignages, extérieurs à la région complètent heureusement ce travail.

Le questionnaire utilisé par les élèves comme base de l'enquête orale concerne successivement : 1940, les restrictions, les libertés, le travail, l'opinion publique, la Résistance, la répression, les avions, le débarquement ainsi que le bilan d'après guerre. Toutes les synthèses par questions ont été faites, mais, faute de place ne sont pas publiées. Elles resteront toutefois une source fort appréciable - même si elle est tardive - pour les historiens de demain.

Certaines photos sont inédites (STO, retour des prisonniers), les autres proviennent du Mémorial de Caen et du CHRD de Lyon, la plupart étant peu connues.

En résumé tout ce travail est très sérieux et mérite sincèrement d'être encouragé. Nos lecteurs ne seront pas déçus par la lecture de ce remarquable dossier réalisé - sans subvention - par des enfants, avec l'appui de leurs professeurs, en particulier notre ami Rémi Pézeril, que nous félicitons vivement. Que cette difficile expérience soit reprise par d'autres collèges, est certainement l'un des meilleurs moyens d'entretenir la Mémoire, et de sensibiliser notre jeunesse à l'Histoire, comme nous sommes nombreux à le souhaiter.

Pour le recevoir, vous pouvez le commander directement, accompagné d'un chèque de 118 F (port inclus), au nom de Foyer socio-éducatif, Collège 50340 Les Pieux.



VICHY, 1940-1944

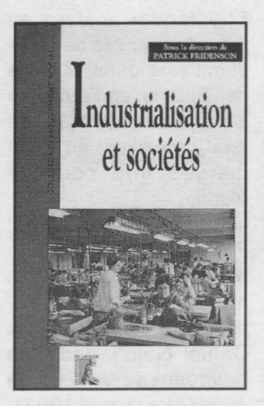
par Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka

Lors du procès Papon, l'un des témoins et non des moindres, Olivier Guichard, a déclaré que depuis la Libération en France "nous avons vécu sous deux mythes inspirés par de Gaulle : le régime de Vichy n'existait pas ; les Français ont gagné la guerre 1939-45".

Voilà qui peut laisser perplexes bien des Français mais qui est une déclaration d'importance car en histoire les mythes sont souvent plus forts que la réalité. Il est vrai que pendant des décennies le rôle du gouvernement de Vichy a été souvent délibérément occulté ou minoré au profit de la geste gaulliste et/ou communiste. Depuis quelques années le vent tourne et les publications scientifiques se multiplient qui démontrent que le gouvernement de Vichy ne fut pas une mascarade mais une réalité palpable aux conséquences multiples, parfois tragiques. Il est un livre qui tombe à point pour démontrer que ce mythe de "la non existence de Vichy" (renforcé par une survalorisation de la Résistance extérieure et intérieure) est absurde et vain, c'est celui de Jean-Pierre Azéma et d'Olivier Wieviorka. Tous deux, dans un album superbement illustré, montrent, thème par thème, à quel point les décisions du gouvernement de Vichy furent concrètes et souvent suivies d'effets. Par un système bien pensé de double pages regroupées en cinq grands chapitres (Encaisser, Collaborer, Gouverner, Subir et enfin Solder) les auteurs, tant par le texte que par l'image, brossent un tableau précis et réaliste de ces années noires qui divisent encore les Français, autant ou presque qu'à la Libération. Les attentes des prisonniers, les multiples formes de collaboration, l'antisémitisme... sont remarquablement expliqués. Mais dans ces pages bien structurées on ne pratique pas "la langue de bois" et les points difficiles ne sont pas éludés : les rivalités entre de Gaulle et Giraud, les terribles destructions liées aux bombardements alliés, les violences de l'épuration, le drame des Alsaciens-Lorrains, le rôle des "vichysto-résistants" (dont celui de François Mitterrand...) ne sont pas occultés. Une excellente synthèse donc, qui fait le point sur des années de recherches universitaires et permettra à tous ceux que cette période interroge de mieux s'y retrouver. A lire absolument.

Gilles Ragache

Vichy 1940-1944 par Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka. Editions Perrin. 1997. 280 pages illustrées. 249 F.



INDUSTRIALISATION ET SOCIETES D'EUROPE OCCIDENTALE 1880-1970

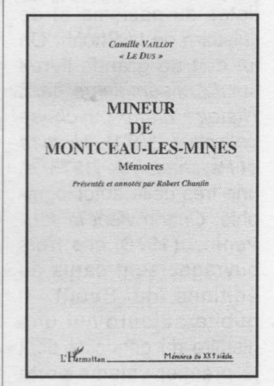
sous la direction de Patrick Fridenson

Destiné aux étudiants qui préparent le CAPES et l'agrégation d'histoire et de géographie, cet ouvrage constitue une référence indispensable dans l'étude des rapports entre industrialisation et sociétés en Europe occidentale de 1880 à 1970.

Treize articles d'historiens et sociologues, français et étrangers, présentent successivement les différents aspects de la question : monde rural et industrialisation ; hommes et femmes des villes industrielles ; expressions et organisations ouvrières ; patrons et employés ; permanences et évolutions ; la France entre crise des années 30 et guerre mondiale ; changement technique et organisation d'entreprise.

Ce livre comporte en fin de volume une bibliographie complète des articles parus sur le sujet dans la revue Le Mouvement social au cours des trente dernières années.

Les Editions de l'Atelier, 272 p., 130 F. Disponible à la librairie de Gavroche.



MINEUR DE MONTCEAU-LES-MINES

par Camille Vaillot "Le Dus"

Lorsqu' au début des années 70, Camille Vaillot, mineur retraité du bassin minier de Montceau-les-Mines, commence la rédaction du récit de sa vie, c'est un demi-siècle d'Histoire qu'il s'apprête à faire revivre.

A travers ce récit ressurgissent le monde de la mine, les combats politiques des années 20-30, la Résistance, la Déportation, les luttes anti-colonialistes. Celui que tout le monde appelle "le Dus" dans le bassin minier, surnom que portèrent son grand-père comme son père, fut un acteur engagé de ces épisodes de l'Histoire.

Ce témoignage, venant de quelqu'un qui fut homme de métier, dirigeant ouvrier, militant politique, constitue un précieux apport à l'intelligibilité de cette période

où se nouent des enjeux politiques décisifs. Ecrit il y a un quart de siècle, il constitue aussi un éclairage de grand intérêt sur le regard qu'un militant communiste portait alors sur ses engagements.

"Ce livre n'est pas l'œuvre d'un écrivain, mais d'un ouvrier aux possibilités littéraires réduites à leur plus simple expression.

C'est en effet à l'âge de 11 ans que j'ai quitté l'école pour rentrer à la production.

C'est avant tout un témoignage que je veux apporter pour contribuer à la connaissance d'une histoire vécue par tant de gens, sans tricheries ni falsifications.

Ce n'est pas "se pousser du coude" que de raconter son histoire, surtout lorsqu'elle est celle d'un simple ouvrier alors que tant de gens écrivent des histoires imaginaires.

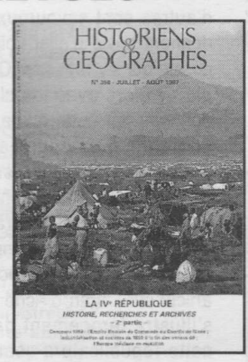
Je pense qu'il est nécessaire de raconter une histoire riche d'enseignements, avec toutes ses péripéties, à un moment où commence la réflexion sur un passé dont la jeunesse ignore presque tout, puisque j'y traite du jeune travailleur qui connaît l'exploitation précoce du dur métier de mineur, de la drôle de guerre, de la Résistance et de l'après-guerre.

Ecrire son temps pour témoigner de son temps. Les témoins encore vivants, et ils sont nombreux cités dans ce livre, pourront témoigner de la véracité des faits.

Ce livre sera aussi un hommage à ceux qui sont tombés dans les périodes difficiles."

Editions l'Harmattan 265 p. - 130 F

REVUES

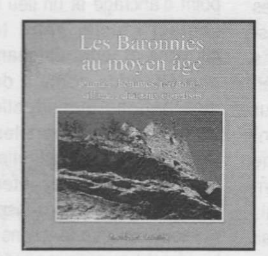


HISTORIENS & GÉOGRAPHES N° 358

C'est la deuxième partie du dossier : "La IVe République, Histoire, Recherches et Archives" au sommaire duquel on relève les articles suivants :

- *L'américanisation de la culture française, ou la rencontre d'un modèle culturel conquérant et d'un pays au seuil de la modernité*, par L. Tournès.
- *La contre-culture communiste "une maquette du bonheur ?"* par S. Coeuré.
- *Les manifestations parisiennes pendant la guerre froide*, par D. Tartakowsky.
- *La question de l'information radiophonique de 1946 à 1950*, par H. Eck.
- *La presse sous la IVe République*, par M. Martin.
- *L'école face au baby-boom*, par TH. Charmasson.
- *La laïcité*, par W. Guéraiche.
- *Les grèves d'Août 1953*, par M. Pigenet...

APHG, BP 6541, 75065 Paris cedex 2



LES ALPES DE LUMIERE N° 123 LES BARONNIES AU MOYEN-AGE

Les Baronnies de Provence, aujourd'hui si sauvagement vides d'hommes, ont vécu au moyen âge des siècle de grande activité. Des familles féodales, dont le berceau était au cœur même de ce pays, l'ont hérissé de châteaux. Les grands monastères s'y sont densément implantés. Petites villes et villages se sont développés.

Entre le Rhône et la moyenne Durance, les vallées des Baronnies sont autant d'étroits couloirs ; les montagnes qui les bordent, couronnées de falaises, autant de sites imprenables et d'où le regard porte loin.

Ce livre invite à parcourir attentivement, et à retrouver les signes, architecturaux et paysagers de cette histoire, assez solide pour avoir résisté au temps.

Mais en premier lieu il convient de s'intéresser aux hommes et aux femmes de ce pays. La famille seigneuriale des Mévouillon-Montauban fait l'objet d'une étude généalogique approfondie, et l'on s'arrête plus particulièrement sur la figure emblématique de Domina Percipia, l'une de ces dames du moyen âge dont l'action fut particulièrement déterminante. Troubadours et chevaliers de baronnies ne sont également pas oubliés.

Il importe aussi de découvrir les traces que les hommes ont laissées au fil des siècles. Ainsi, 45 villages et châteaux sont décrits, la plupart des notices étant accompagnées de photographies ou de plans.

Une large part est réservée à l'histoire et à l'architecture religieuses, avec notamment 24 églises et prieurés médiévaux qui font l'objet d'une étude minutieuse.

Enfin, des itinéraires sont proposés pour découvrir les baronnies dans toutes leur diversité et leur richesse historique, et Patrick Ollivier-Elliot, l'un des meilleurs connaisseurs des lieux, nous livre six itinéraires de ce qu'il appelle "un fragment de paradis sur terre".

Les Alpes de Lumière, Prieuré de Salagon, Mane, 04300 Forcalquier. Le numéro 118 F.



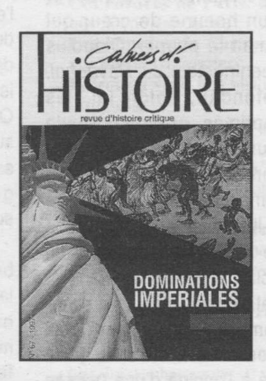
LE SAVOIR PARTAGE REVUE DES UNIVERSITES POPULAIRES

Le mouvement des Universités Populaires connaît un réel développement marqué par de nouvelles créations d'associations qui proposent à leurs adhérents des conférences, des débats publics, rencontres et visites. Dans les deux derniers numéros de la revue "Le Savoir Partagé", plus spécialement consacrés à l'histoire et la citoyenneté, on apprend que la grosse majorité des universités populaires ont des activités tournées vers l'histoire surtout régionale et locale. Des témoignages d'expériences intéressantes menées en Alsace, en Savoie, en Charente Maritime retiennent l'attention et montrent que l'enthousiasme pour un sujet ne suffit pas, il faut assimiler des méthodes de recherche et faire l'effort de les appliquer. Très bonne contribution sur la commune et la citoyenneté. La petite histoire expliquant bien parfois la grande, on en retiendra qu'on ne discuterait pas aujourd'hui du regroupement des communes si, en 1789, Sieyès avait pu imposer sa thèse qui consistait à étendre la surface des communes au doyenné et non à la paroisse comme le voulait Mirabeau. Mais, beau parleur, Mirabeau sut convaincre et la France se retrouva pour deux siècles au moins avec ses 44 000 communes !

Ces universités populaires organisent leur rencontre les 8 et 9 novembre à Romans dans la Drôme sur le thème "UP et diversités, juxtapositions, confrontations ou mélanges des publics ?". Ce colloque international rassemblera les responsables des universités populaires. Une dizaine de communications permettront aux représentants du principal mouvement d'éducation populaire des adultes en Europe de faire le point sur leurs initiatives.

Bonne rencontre à la quarantaine d'universités populaires et à leurs quelque 7 000 adhérents.

AUPF/UP du Rhin, 13 rue des Franciscains 68100 Mulhouse. 100 F les 4 n°.



CAHIERS D'HISTOIRE, REVUE D'HISTOIRE CRITIQUE

Les Cahiers d'Histoire prennent le relais des *Cahiers d'Histoire de l'Institut de recherches Marxistes*. Ils se donnent comme objectif de relever le défi d'une nouvelle approche globale de l'histoire. Fidèles à la tradition dont ils sont héritiers, ils tentent de donner un nouveau sens au rapport entre activité scientifique et engagement.

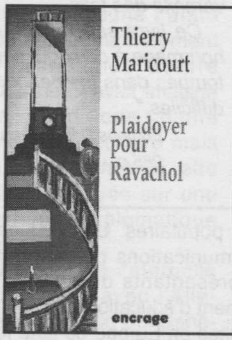
Le numéro 67 prend pour thème principal *Les dominations impériales*. On trouve également dans ce numéro :

- *Les martyrs protestants (1523-1560)* par David El Kenz.
- *Histoire sociale d'une entreprise : Pechiney (1921-1973)* par Gérard Vindt.
- *André Marty et les Brigades internationales* par Rémi Skoutelsky.

Enfin, un intéressant débat sur les archives du communisme : Moscou, Prague, Paris réunissant Bruno Drweski, Karel Bartosek, Claude Pennetier et Serge Wolikow.

Cahiers d'Histoire, 64, boulevard A. Blanqui, 75013 Paris, le numéro, 90 F.

Trois de nos amis, rédacteurs dans *Gavroche*, viennent de publier leur dernier livre



PLAIDOYER POUR RAVACHOL
par Thierry Maricourt

Heureuse alliance que celle du livre et de l'esprit libertaire. Le narrateur dresse ici, dans une fiction de type réaliste le plaidoyer d'un homme de cœur qui aimait le peuple. Claudius Koeningstein dit *Ravachol*, défendait, selon lui, les opprimés, et menait la vie d'un bandit - poseur de bombes - pas tout à fait comme les autres.

Il prenait tous les risques de l'indépendance que lui dictait la pensée anarchiste. Petit par la taille, présenté comme un monstre par la presse et l'ordre établi, il a été à l'origine d'une pensée de la liberté qui a profondément marqué ses contemporains.

Et cependant, "tout ce que Paris, tout ce que la France comptait de bigots, se félicita de l'emprisonnement de Ravachol.". Après que le couperet soit tombé sur son cou, Paul Adam s'écriera : "Un saint nous est né !"

Le débat que propose ce livre résulte dans la distance qu'il convient d'instaurer entre les faits, la personnalité réelle, les intentions de Ravachol, en opposition avec l'apparence et ce que l'opinion de l'époque en a retenu.

Dans ce roman-portrait, le narrateur fait l'apologie d'une forme de pensée libertaire, qui, de Ravachol, bandit au grand cœur, à la Guerre d'Espagne, anime, selon lui, les partisans d'un monde plus juste.

E. Commun

Encrage Editions B.P. 0451, 80004 Amiens cedex 1, 125 pages, 65 F, disponible à la librairie de Gavroche



LES ENFANTS DE LA GUERRE
par Gilles Ragache

1939 c'est la guerre. Boites de soldats de plomb et poupées en Celluloïd ornent l'arbre de Noël. A l'école où la blouse grise est de rigueur, on joue aux "gendarmes et aux voleurs" mais le voleur devient le "boche". Quoiqu'il ne se passe rien sur le front, tous les gosses savent qu'on va gagner la guerre "puisque nous sommes les plus forts".

Le réveil de mai 40 est brutal, devant la vague déferlante des ennemis, sous le hurlement des Stukas qui mitraillent en rase-mottes, il faut se sauver. Pour les enfants c'est l'aventure qui tourne le plus souvent au drame : prise de conscience de la mort, de la peur, du dévouement, de la lâcheté. Après coup, beaucoup diront avoir vécu ces drames froidement "comme des adultes". En fait, leurs souvenirs seront indélébiles.

L'armistice est ressenti par tous comme un grand soulagement. Les jeunes sont pressés de retrouver leur logis, leurs copains. Ce retour est plus calme que prévu car l'occupant avait ordre de faciliter les choses.

Pétain aussi conforte cette situation. La propagande prend vite en main la jeunesse. Travail, famille, patrie sont les mots d'ordre qui s'épanouissent dans le culte du Maréchal. Brochures, portraits sont distribués dans les écoles, et les enfants sont chargés de participer aux œuvres sociales en faveur des prisonniers et des plus démunis. Vente de bons de solidarité, spectacles, concours de dessins, tout cela occupe sainement une jeunesse.

Puis la France perd, aux yeux des enfants, son identité quand les Allemands, en novembre 1942, occupent la zone libre. La guerre reprend ses droits, surtout que les Alliés se manifestent bruyamment avec leurs puissants bombardiers qui vont se délester sur l'Allemagne. Jusqu'au jour où les prospectus et les fils d'argent (pour brouiller les radars) font place aux bombes. Alors le cauchemar recommence. Les adolescents de 43 et 44 ne sont pas les derniers à secourir les victimes.

La Libération fait découvrir le monde anglo-saxon, ses modes et ses rythmes, mais elle restera, pour beaucoup d'enfants, entachée du spectacle affligeant de "l'épuration" : femmes rasées et autres atrocités...

Analyser, décrire la vie des enfants pendant la guerre est un travail particulièrement difficile, car les situations ne sont pas les mêmes suivant que l'on se trouve en zone occupée ou en zone libre, à la campagne ou en ville, que l'enfant est orphelin ou que le père est absent (prisonnier, STO ou déporté) ou même qu'il est enfant de collaborateur ou de prostituée.

Et pourtant, Gilles Ragache, dans un ouvrage remarquable décante d'une manière précise et documentée, tout ce qui concerne l'enfance pendant cette période et se paie même le luxe d'explorer l'après-guerre : les enfants du Baby boom.

Par tranches successives, il explique dans le moindre détail toutes les situations imaginables et se montre particulièrement exhaustif dans le domaine des livres et des revues qui est, il est vrai, une de ses spécialités.

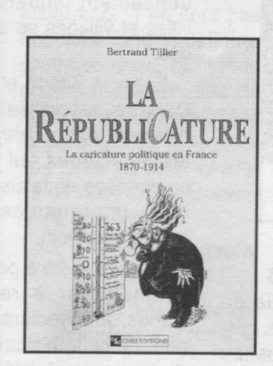
Ce livre répond à toutes les questions que l'on peut se poser sur le sujet et restera sans conteste un ouvrage de référence sur un thème pratiquement inexploré à ce jour.

Je ne saurais trop conseiller aux "enfants de la guerre" de se précipiter pour acheter l'ouvrage, ils en seront ravis. Quant aux plus jeunes, la lecture de ce livre leur permettra de décrypter bien des comportements étranges de leurs parents.

Quant à moi, qui suis "un enfant de la guerre", sachez que je resterai à jamais un pacifiste inébranlable.

G.P.

Terre d'histoire, 322 pages, 139 F, disponible à la Librairie de Gavroche.



LA REPUBLICATURE LA CARICATURE POLITIQUE EN FRANCE 1870-1914
par Bertrand Tillier

Réunissant les deux mots République et caricature, Bertrand Tillier en a fait la Républicature pour imager son étude sur la caricature publique en France de la chute de Napoléon III à la Première guerre mondiale.

Attention, il ne s'agit pas ici d'un recueil de dessins mais d'une étude remarquable sur les caricatures. Quelques-unes seulement sont présentes dans le livre mais la plupart nous viennent à l'esprit sans difficulté en lisant la description de l'auteur. Description toujours doublée d'une réflexion très éclairante sur ce que le dessinateur a fait passer dans son dessin. Ce qui est bien utile pour le lecteur d'aujourd'hui. Reviennent alors en mémoire nombre de caricatures aperçues en feuilletant des ouvrages mais sur lesquelles on ne s'arrêtait pas spécialement. Par manque de connaissance bien sûr. On pouvait apprécier le trait, reconnaître le personnage le plus souvent, mais surtout sentir qu'on passait à côté de l'essentiel. Comme un plat sans odeur et sans saveur. Bertrand Tillier ne réchauffe pas seulement les plats comme le ferait un micro-ondes, il nous les sert avec une sauce très raffinée et bien appétissante. Même si certains passages peuvent paraître un peu trop universitaires, thèse oblige, d'autres sont savoureux et donnent envie d'aller voir le dessin qui s'y rapporte. Quel plaisir alors avec les clefs données par cette étude de se sentir plus cultivés et d'être ainsi en mesure d'apprécier véritablement la caricature. Merci Bertrand Tillier et rendez-vous dans le prochain "Gavroche" avec un article sur Caran d'Ache qui s'illustra férocement dans cette républicature comme bien d'autres. Ces dessins d'une violence qu'on imagine mal, surtout ceux mettant en scène les maladies de certains hommes d'Etat ont pourtant contribué à solidariser les citoyens davantage que l'imagerie officielle. En voilà la démonstration par l'auteur dans sa conclusion : "En réformant le régime de la presse et en autorisant la liberté d'opinion – et en écho, la critique et l'opposition politiques – la république doit faire face à une multiplication des journaux satiriques illustrés et à une abondance nouvelle de caricatures. Or, parce que celles-ci s'attaquent patiemment et avec récurrence aux hommes du régime en place et à leurs corps qu'elles violentent, déforment et triturent ; et parce qu'elles sont moins – en tant que satire du présent et de l'actualité – portées vers un passé glorifié, ces charges constituent un fort point d'ancrage et un lieu de contact crucial entre les citoyens et leurs dirigeants appréhendés comme des incarnations individuelles (temporaires-temporelles), fonctionnelles et institutionnelles (permanentes-intemporelles). les hommes disparaissent mais les fonctions et la république demeurent, pour la fortune de la caricature douée d'un appétit insatiable."

CNRS Editions. 160 F. Disponible à la librairie de Gavroche.

Librairie de GAVROCHE

Les commandes sont à adresser à EDITIONS FLOREAL, BP 872, 27008 - EVREUX

La Guerre détraquée (1940)
par Gilles Ragache
256 pages, illustré — **40 F.**

Contrebandiers du sel
par Bernard Briais
La vie des faux-sauniers au temps de la gabelle
288 pages, illustré — **50 F.**

Les Grandes Pestes en France
par Monique Lucenet
288 pages, illustré — **55 F.**

Le Coup d'Etat du 2 décembre 1851
par L. Willette
256 pages, illustré — **30 F.**

DOSSIERS D'HISTOIRE POPULAIRE :
— Luttes ouvrières — 16e/20e siècle
— Les paysans — Vie et lutte du Moyen-Age au 1er Empire
— Courrières 1906 : crime ou catastrophe ?
— Les années munichoises (1938/1940)
Les 4 dossiers — **60 F**

C'est nous les canuts
par Fernand Rude
Sur l'insurrection lyonnaise de 1831
286 pages — **25 F.**

Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)
par E. et Y. Brès
350 pages, illustré — **140 F.**

Carl Heil speaker contre Hitler
par Eveline et Yvan Brès
189 pages — **135 F.**

Histoire de la littérature libertaire en France
par Thierry Maricourt
491 pages — **150 F**

Les nouvelles passerelles de l'extrême-droite
par Thierry Maricourt
200 pages — **120 F**

Henri Poulaille
par Thierry Maricourt
253 pages — **129 F**

Dictionnaire des auteurs prolétariens
par Thierry Maricourt
275 pages — **185 F**

Plaidoyer pour Ravachol
par Thierry Maricourt
125 pages — **65 F**

Barbelés à Argelès et autour d'autres camps
par Francisco Pons
282 pages — **140 F**

La collaboration dans l'Eure 1940-1944
par Julien Papp
278 pages — **150 F**

Ces barbelés oubliés par l'Histoire
par Jacques Sigot
351 pages – **138 F**

Le Petit Père Combes
par Jacques Risse
236 pages — **130 F**

Le gâchis audiovisuel
par J.-J. Ledos, J.P. Jézéquel et P. Regnier
222 pages — **87 F**

Industrialisation et Sociétés d'Europe occidentale 1880-1970
Sous la direction de Patrick Fridenson
272 pages — 130 F

Les enfants de la guerre
par Gilles Ragache
322 pages — 139 F

La Républicature
par Bertrand Tillier
175 pages — 160 F

Poulbot le père des gosses
par Francis Robichon
112 pages illustré — **250 F**

Naissance de l'Ecole du Peuple (1815-1870)
par F.-J. Jacquet-Francillon
320 pages — **170 F.**

Intellectuels et politique
par Christian Delporte
128 pages — **70 F.**

Femmes et militantismes
par Dominique Loiseau
238 pages — **130 F.**

La parole en chantant
par Thierry Maricourt
182 pages — **99 F.**

Voyage au pays de l'arbitraire
par Yonnel Liègeois
256 pages — **120 F**

La politique expliquée aux enfants
par Denis Langlois
128 pages — **65 F**

J'ai dit non ! Témoignage d'un réfractaire au STO
par Maral Bénévent
205 pages — **80 F**

Les Maoïstes
par Christophe Bourseiller
345 pages — **139 F**

Les libertines, plaisir et liberté au temps des Lumières
par Olivier Blanc
279 pages — **135 F**

Négationnistes : les chiffonniers de l'Histoire
Collectif - 238 pages — **120 F**

Journal Officiel de la Commune
656 pages — **300 F**

Histoire du personnel des prisons françaises du XVIIIe s. à nos jours
par Christian Carlier
272 pages — **150 F**

Histoire du Dimanche de 1700 à nos jours
par Robert Beck
384 pages — **150 F**

La prison aux champs
par Christian Carlier
736 pages — **260 F**

Thomas Munzer ou la guerre des paysans
par Maurice Pianzola
288 pages — **145 F**

COLLECTION "LA PART DES HOMMES"

Lissagaray, le plume et l'épée
par René Bidouze
238 pages — **125 F**

Jules Guesde, l'apôtre et la loi
par Claude Willard
123 pages — **93 F**

Gracchus Babeuf avec les Egaux
par Jean-Marc Schiappa
265 pages — **125 F**

Moi, Clément Duval, bagnard et anarchiste
par Marianne Enckell
254 pages — **125 F**

Eugène Varlin, Chronique d'un espoir assassiné
par Michel Cordillot
268 pages — **125 F**

Madeleine Pelletier Une féministe dans l'arène politique
par Charles Sowerwine et Claude Maignien
252 pages — **125 F**

Clara Zetkin, féministe sans frontière
par Gilbert Badia
336 pages — **125 F**

Léon Sedov, fils de Trotsky, victime de Staline
par Pierre Broué
496 pages — **125 F**

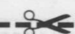
Renaud Jean, le tribun des paysans
par Gérard Belloin
336 pages — **125 F**

Rosa Luxembourg épistolière
par Gilbert Badia
255 pages — **125 F**

POUR LA JEUNESSE :
Dans la collection "Mythes et Légendes"
225 x 285, illustré
Chaque volume — **65 F**
— La Chevalerie
— L'Egypte
— Les Loups
— L'Amazonie
— Les Gaulois
— Les dragons
— La création du monde
— Les Incas
— La Grèce
— Les Vikings
— Les animaux fantastiques
— Les ours
— Vers l'Amérique
— L'Europe
— Les Indiens
— Ciel et étoiles
— Les métamorphoses
— Les félins
— Terres de mystère
— La forêt
— La mer
— L'Orient
— Sports et jeux

Dans la collection "Mes premières légendes"
200 x 200, illustrées
Chaque volume — **48 F**
— Les Baleines
— Les Géants
— Les Fées
— L'Hiver
— Les sorcières
— Les musiciens
— Les couleurs
— Le printemps
— Les chats
— L'automne
— Les trésors
— Les grands gentils loups
— Le soleil et la lune
— L'orage

Dans la collection "Histoires vraies"
Chaque volume — **33 F.**
— Le Secret du grand-frère, une histoire de canuts
— Léa, le Galibot, une histoire de mineurs
— Le Ruban noir, une histoire de tisserands
— La Revanche du p'tit Louis, une histoire de forgerons
— Les cordées de Paris, une histoire de ramoneurs
— Les jumeaux de Carmaux, une histoire de verriers
— Frères du vent, une histoire de mousses
— Les Princes du rire, une histoire de jongleurs
Quand la Charlotte s'en mêle, une histoire de dentellières
— Le sauvetage du proscrit, une histoire de typographe
— Le paquet volé, une histoire de saute-ruisseau
— Les fendeurs de liberté, une histoire d'ardoisiers
— L'audace de Nicolas, une histoire de cheminots
— Voyage au bout de la Loire, une histoire de mariniers
— Le cadeau d'Adrienne, une histoire de porcelaines
Fleurs d'Ajonc, une histoire de petite bonne
— Le rêve de bel humeur, une histoire de marchand de livres
Papillon de papier, le petit rat de l'opéra.
— La robe de bal, une petite couturière
— Les moutons d'Armel, un berger de Provence



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à compter du numéro 97 (année 1998)
Un an 5 numéros (dont 1 double) : 170 F — Etranger : 200 F (par avion)
Tarif spécial étudiant : 145 F sur justification.

Nom .... Prénom ....

Profession ....

Adresse ....

Code postal .... Ville ....

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 — 27008 Evreux Cedex
CCP 5027 58 E ROUEN

L'amateur de livres


L'AMATEUR DE LIVRES.

Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables...

Assurez-vous, de préférence, que les livres sont encore disponibles. Merci !

Algalarrondo (Hervé), Les Beaufs de Gauche. J.C. Lattès 1994, 170 p .... 30 F

Amalrik (Andreï), Raspoutine. Seuil 1982, 285 p, index .... 40 F

Arandy André), La désagréable partie de campagne. *Incursion en Abyssinie.* Lemerre 1930, 245 p .... 50 F

Aron (Robert), Histoire de Vichy. Fayard 1954, 766 p .... 80 F

Avtorkhnov (A.), La méthode Brejnev. *Analyse et histoire d'un règne.* Fayard 1981, 412 p .... 50 F

Bacqué & Saverot, Chirac président. Ed. du Rocher 1995, 218 p .... 30 F

Badie (Bertrand), L'Etat importé. *L'occidentalisation de l'ordre politique.* Fayard 1992, 334 p .... 40 F

Baltique (le chien du Président), Aboitim 1. *Neuf années dans les secrets de F. Mitterrand.* Hachette 1996, 219 p .... 30 F

Bechtel (Guy), Laval vingt ans après. Laffont 1963, 373 p .... 50 F

Benoît (Michel), Prisonnier de Dieu. *Révolte contre l'Eglise.* Fixot 1992, 333 p .... 40 F

Béraud (Henri), Ce que j'ai vu à Berlin. Ed. de France 1926, 241 p .. 50 F

Berger (Françoise), Journaux intimes. *Les aventures tragi-comiques de la presse sous F. Mitterrand.* Laffont 1992, 438 p index .... 60 F

Bernadac (Christian), "Dagore" les carnets secrets de la Cagoule. Fr. Empire 1977, 609 p .... 60 F

Biré (Edmond), Causeries historiques et littéraires. Vitte 1927, 250 p .... 50 F

Biré (Edmond), Nouvelles causeries historiques et littéraires. Vitte 1927, 260 p .... 50 F

Blond (Georges), Verdun. Presses de la Cité 1961, 307 p cart. .... 40 F

Bordonove (Georges), Les Rois qui ont fait la France : Louis-Philippe. Pygmalion 1990, 309 p .... 40 F

Bortoli (Georges), La mort de Staline. Laffont 1973, 309 p .... 40 F

Carmoy (Guy de), Fortune de l'Europe. Domat 1953, 402 p index ... 60 F

Céram (C.W.) Des Dieux des Tombeaux des Savants. Plon 1952, 438 p ill. cartes et index .... 50 F

Conte (Arthur), Le 1er janvier 1789. Orban 1988, 426 p .... 40 F

Courrière (Yves), La guerre d'Algérie. Laffont coll. Bouquins 1990, 2 vol (950+1202pp) index sous boitier .... 120 F

Delattre (Floris), L'Angleterre d'après-guerre et le conflit houiller. A. Colin 1930, 424 p .... 60 F

Deligny (Henri), Chirac ou la fringale du pouvoir. Moreau 1977, 444 p index .... 40 F

Doublet (Pierre), Civils en uniforme. *Un Français dans l'armée anglaise.* La Jeune Parque 1946, 219 p .... 50 F

Drujon (P.), JEC 15 ans d'histoire. J.E.C. 1944, 130 p .... 50 F

Galtier-Boissière (Jean), Mon journal pendant l'occupation. La Jeune Parque 1944, 294 p (défraîchi) .... 40 F

Géoris (Michel), Les Habsbourg. France-Empire 1995, 280 p ...... 50 F

Giroud (Françoise), Journal d'une Parisienne. Seuil 1994, 428 p ... 96 F

Goldthorpe (John H.), L'ouvrier de l'abondance. Seuil 1968, 253 p 40 F

Gorbatchev (Mikhaïl), Le Putsch. Orban 1991, 181 p .... 35 F

Gonnet (Jacques), Les journaux lycéens. Casterman 1979, 181 p .... 40 F

Grousset (René), L'épopée des Croisades. Perrin 1995, 321 p .... 50 F

(Khrouchtchev) Khrouchtchev à l'ONU sept.-oct. 1960. Ed. Etudes Soviétiques 1960, 352 p ill. .... 60 F

Lapierre et Collins, Cette nuit la Liberté. *Le triomphe et la tragédie de Gandhi.* Fr. Loisir 1975, 558 p ill. cart. .... 60 F

Laurain (Jean), L'Education populaire ou la vraie révolution. *L'expérience des MJC.* Adels 1977, 251 p .... 40 F

Le Roy Ladurie (Emmanuel), Parmi les historiens. *Articles et compte rendus.* NRF 1983, 445 p .... 45 F

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom : .... Adresse ....

Je vous commande les livres suivants : ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	20,00
	Total	

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

Lewinsohn (Richard), A la conquête de la richesse. *Rockefeller et les autres..* Payot 1928, 297 p ill. .... 80 F

Leyendecker & Rickelmann, Marchands de morts. *Qui a armé l'Irak.* Orban 1990, 276 p .... 40 F

Londres (Albert), Dante n'avait rien vu. *Biribi.* A. Michel 1924, 251 p (lég. défr.) .... 60 F

Lot (Ferdinand) Naissance de la France. Fayard 1948, 863 p .... 60 F

Lot (Ferdinand) La Gaule. Fayard 1947, 585 p .... 50 F 30 F

Mendès-France (Pierre), Pour préparer l'avenir. *Proposition pour une action.* Denoël 1968, 120 p .... 30 F

Merrien (Jean), Histoire mondiale des pirates, flibustiers et négriers. Grasset 1959, 487 p Rel. toile ill. (défraîchi) .... 80 F

Montaldo (Jean), Dossier ORTF 1944-1974 Tous coupables. A. Michel 1974, 305 p .... 50 F

Montaron (Georges), Quoiqu'il en coûte. *Conversations avec Noël Copin.* Stock 1975, 358 p .... 40 F

Monzie (A.de), Pétition pour l'Histoire. Flammarion 1942, 115 p édit. orig. (couv. tachée) .... 50 F

Oudin (Bernard), Plaidoyer pour la ville. *Pour un urbanisme qui réconcilie la ville et la vie.* Laffont 1972, 253 p .... 40 F

Paléologue (Maurice), Journal de l'Affaire Dreyfus 1894-1899. *L'Affaire Dreyfus et le Quai d'Orsay.* Plon 1955, 271 p .... 70 F

Rassat (Michèle-Laure), Pour une politique anti-criminelle du bon sens. Table ronde 1983, 204 p .... 30 F

Revel (J.-F.), La tentation totalitaire. Laffont 1976, 370 p .... 40 F

Ribaud (André) La Cour. *Chronique d'un royaume.* Julliard 1961, 212 p .... 50 F

Ricardo (David), Principes de l'Economie politique et de l'Impôt. Calmann-Levy 1970, 349 p .... 40 F

Rimbaud (Christiane), Bérégovoy. Perrin 1994, 467 p index .... 50 F

Salinger & Laurent, Guerre du Golfe le dossier secret. Orban 1991, 304 p .... 40 F

Schoenbrun (David), Ainsi va l'Amérique de Roosevelt à Reagan. Plon 1984, 495 p ill. index .... 50 F

Schwarzkopf (H.Norman), Mémoires. Plon 1992, 573 p index .... 50 F

Shulz (Raimund), Le grand espace économique européen. *A la gloire du National-socialisme.*Ed. de la vie indust. 1942, 12 p + ill. .... 70 F

Signol (Christian), Antonin paysan du Causse 1897-1974. Seghers 1986, 195 p .... 40 F

Simon (Pierre-Henri), les catholiques la politique et l'argent. Montaigne 1936, 231 p .... 40 F

Soulié (Maurice), Les procès célèbres de l'Allemagne. Payot 1931, 286 p ill. .... 50 F

Suffert (Georges), Les intellectuels en chaise longue. Plon 1974, 217 p .... 30 F

Toffler (Alvin), Le choc du futur. Denoël 1971, 637 p .... 50 F

Thierry (Albert), Vous dites Grandir. *Textes choisis et présentés par Roger Petitjean.* Amitié par le Livre 1963, 294 p .... 40 F

Touraine (Alain), Le communisme utopique. *Le mouvement de mai 1968.* Seuil 1968, 313 p .... 35 F

Tournoux (J.-R.), Jamais dit. Plon 1971, 490 p ill. index .... 50 F

Tournoux (J.-R.), La tragédie du Général. Plon 1967, 697 p ill. index, cart. .... 60 F

Encyclopédie socialiste, syndicaliste & coopérative de l'Internationale ouvrière.

Publiée sous la direction technique de Compère-Morel avec la collaboration de Bracke, P. Brizon, Hubert-Rouger, J. Longuet, P. Louis, E. Poisson, Ch. Rappoport, Sixte Quenin, J.-B.Séverac. Directeur propagateur Jean-lorris.

- **Un peu d'Histoire** (Origine, Doctrines et Méthodes Socialistes). 521 p.
- **La France Socialiste.** 416 p.
- **Les Fédérations Socialistes.** Trois volumes (574 - 653 - 604 pages)
- **Pourquoi nous sommes Socialistes ?** 653 p.
- **La Révolution Sociale.** 506 p.
- **Le Mouvement Syndical.** 455 p.
- **Le mouvement Socialiste International.** 650 p.
- **La Coopération.** 596 p

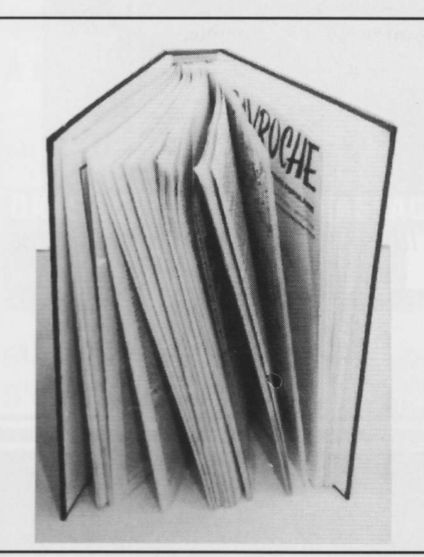
Soit 10 volumes abondamment illustrés .... 1 500 F

Ne figurent pas dans la série :

- Comment nous sommes socialistes
- Le Parti Socialiste en France

Nous disposons en volumes séparés :

- **La Révolution Sociale** (par Charles Rappoport) 506 p (manque 2 gravures) En l'état ....100 F
- **Pourquoi nous sommes Socialistes** (par Rappoport) 653 p (défraîchi ....120 F
- **Le Mouvement Syndical** (par J.-B. Séverac) 455 p (défraîchi) ....100 F



Reliure qui permet de classer 10 numéros soit 2 années de la revue :

A l'unité : .... 55 francs

De 2 à 4 : .... 50 francs l'une

Au-delà : .... 45 francs l'une

Franco de port

Je commande .... reliure (s) (chèque joint)

Mon adresse..

....



— *Son ardent patriotisme et sa piété exemplaire lui vaudront sûrement des circonstances atténuantes.*

Jossot. L'Assiette au Beurre 12 septembre 1901.